



# Groupama

---

## **Rapport Financier Semestriel**

**30 juin 2011**

GROUPAMA SA

Société anonyme au capital de 1 186 513 186 euros

Siège social : 8-10 rue d'Astorg, 75383 PARIS Cedex 08

R.C.S. : PARIS 343 115 135

# SOMMAIRE

- I. Rapport semestriel d'activité
- II. Etats financiers consolidés condensés
- III. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle
- IV. Attestation du responsable du Rapport Financier Semestriel

**Rapport semestriel d'activité  
30 Juin 2011**

## Faits marquants

Une rentabilité technique en forte augmentation :

- un ratio combiné assurance de biens et responsabilité en forte amélioration à **99,6%, en baisse de 4,9 points**
- nette amélioration de la valeur de la production nouvelle en assurance de la personne : NBV/APE\* = 7,2% au 30 juin 2011, contre 3,7% au 31 décembre 2010  
[\*Annual Premium Equivalent = 10% des primes uniques + 100% des primes périodiques]

Un résultat opérationnel économique **en hausse de 76%**, à 183 M€

Un résultat net de 147 M€, en progression de +16% malgré les provisions sur la dette grecque et le coût de la sécheresse

Un développement solide

- Une hausse de 4,5% du chiffre d'affaires assurance de biens et responsabilité
- Un quadruplement de la part des unités de compte dans la production épargne/retraite individuelle, soit 12,4%

Un bilan solide dans un environnement fortement adverse

- participation au plan de sauvetage de la Grèce, se traduisant par une charge nette de 84 millions d'euros
- marge de solvabilité stable à 130%

Par ailleurs, pour améliorer la rentabilité de certaines filiales, des décisions ont été prises afin d'optimiser la structure du groupe.

- fusion en cours des sociétés Gan Eurocourtage et Groupama Transport
- cession des activités santé de Groupama Insurances au Royaume-Uni
- adossement futur de la filiale portugaise non vie à l'Espagne
- recentrage de l'activité de la filiale bulgare sur la distribution de produits par le réseau OTP (2ème banque du pays)
- succursalisation prochaine de la filiale slovaque sous Groupama Garancia Biztosito en Hongrie

### ASSURANCE DE LA PERSONNE : UNE APPROCHE GLOBALE DE L'EPARGNE

Groupama Gan Vie a mené deux campagnes commerciales sur le premier semestre afin de promouvoir la vente des produits en unités de compte distribués par les caisses régionales, les réseaux de Gan Patrimoine et Gan Assurances et les réseaux spécialistes CGP/CFI. La proportion de contrats en UC en pourcentage du chiffre d'affaires épargne/retraite s'élève désormais à 12,4% à fin juin 2011 soit un quadruplement comparé à fin juin 2010.

Le développement de l'offre d'épargne est intensifié avec le lancement de la nouvelle offre de Groupama Banque en avril 2011. Groupama Banque compte, à ce jour, 542 000 clients et représente 1,1 milliard d'euros de dépôts et 1,1 milliard d'euros de crédit. La dynamique commerciale sera renforcée, au 2<sup>ème</sup> semestre 2011, avec la généralisation du crédit immobilier, l'accroissement du crédit à la consommation.

Sur l'activité épargne, en France, les efforts ont porté sur la segmentation de la clientèle et la poursuite du développement de réseaux de spécialistes pour accroître parallèlement la rentabilité et les volumes.

A l'international, la stratégie de développement orientée vers des produits moins consommateurs de fonds propres s'est traduite par le lancement de nouvelles offres en unités de compte (Hongrie, Bulgarie, Roumanie, Grèce...) et l'enrichissement de la gamme produits à forte marge en prévoyance et en assurance emprunteur (PECO, Italie, Espagne, Turquie...). L'activité du premier semestre 2011 est marquée par une forte croissance en prévoyance (+14,5%) et en santé (+35%).

### ASSURANCE DE BIENS ET RESPONSABILITE : PRIORITE A LA RENTABILITE TECHNIQUE

Dans le cadre de l'amélioration de son efficacité opérationnelle, Groupama déploie des mesures d'optimisation des process de gestion, avec notamment un effort particulier sur le management des sinistres. Groupama a procédé à des ajustements tarifaires sur les risques courants et sur les risques climatiques, et mis en place des mesures de sélection renforcée au niveau de la souscription.

Le lancement de La Banque Postale Assurances IARD, dont le groupe détient 35%, confirme son succès : début juillet, la société a dépassé le rythme de 1 000 affaires nouvelles par jour sans campagne de communication importante.

Sur les autres marchés européens, Groupama a structuré, dès 2010, une démarche transversale visant à améliorer son efficacité opérationnelle par le déploiement des meilleures pratiques en terme de tarification et de gestion des sinistres.

Initiée sur l'assurance automobile et les risques entreprises, cette démarche repose sur des outils de modélisation, une segmentation plus fine des tarifs en fonction des profils de risque, la création de centre de relation client et l'automatisation et l'optimisation des process de gestion des sinistres. Elle porte ses fruits au premier semestre 2011 : le ratio combiné de l'activité internationale est en baisse de 3 points par rapport à juin 2010 à 97,0%.

En Turquie, Groupama a signé un partenariat avec Finansbank en vue de commercialiser des produits dommages auprès des clients corporate de cette banque qui dispose de 500 agences et se positionne comme la 6ème banque turque en terme de crédit à la consommation.

En Chine : après avoir signé, en décembre 2010, un accord de création d'une joint venture d'assurance en Chine, avec le groupe AVIC (Aviation Industry Corporation of China), Groupama a obtenu, au cours du premier semestre 2011, l'accord pour filialiser sa succursale de Chengdu et créer la co-entreprise avec le groupe AVIC qui démarrera, fin 2011, ses activités en assurances entreprises, en assurances de particuliers et en assurances agricoles.

## DEVELOPPEMENT DE L'ASSURANCE DIRECTE

Après trois années d'exercice, Amaguiz conserve un an d'avance sur son plan d'affaires : 95.000 contrats auto et 25.000 contrats habitation à fin juin. Fort de ce succès, Amaguiz lancera au second semestre 2011 une offre santé.

En juin 2011, Groupama a procédé à une relance importante de sa filiale d'assurance directe en Espagne, Clickseguros. Après avoir renforcé les fonctions clés (informatique, marketing web et partenariats, contrôle de gestion), séparé ses activités de celles de Groupama Seguros et internalisé le centre d'appels, une vaste campagne de communication est désormais en cours.

La réussite de son modèle d'assurance directe conduit Groupama à s'implanter également en Pologne, un marché à fort potentiel sur ce segment. Les démarches d'autorisation de création d'une succursale sont en cours, avec l'objectif d'aboutir au lancement commercial en janvier 2012.

## TRAITEMENT DE LA DETTE GRECQUE

Le groupe a décidé de participer au plan d'aide à la Grèce et de provisionner, dès le 1<sup>er</sup> semestre 2011, 21% des encours obligataires de maturité antérieure au 01/01/2021. L'impact net de PB et d'IS sur le résultat net de Groupama S.A. s'élève à 84 M€ (88 M€ en vision groupe).

## POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE

Groupama Insurances a cédé son activité santé à l'assureur britannique mutualiste *Simplyhealth*.

\*\*\*

## Chiffres clés Groupama SA

### A/ Chiffre d'affaires

en M€	S1 2010	S1 2010	S1 2011	2011/2010	2011/2010
	CA réel	CA Pro forma*	CA réel	Variation à périmètre et change courants	Variation à périmètre et change constants
<b>&gt; FRANCE</b>	<b>6 242</b>	<b>6 234</b>	<b>5 949</b>	<b>-4,7 %</b>	<b>-4,6 %</b>
Assurance de la personne	3 658	3 650	3 242	-11,4 %	-11,2 %
Assurance de biens et responsabilité	2 580	2 580	2 701	+4,7 %	+4,7 %
<b>Total hors activités non poursuivies</b>	<b>6 238</b>	<b>6 230</b>	<b>5 944</b>	<b>-4,7 %</b>	<b>-4,6 %</b>
Activités non poursuivies	4	4	5	+10,2 %	+10,2 %
<b>&gt; INTERNATIONAL &amp; Outre-mer</b>	<b>2 265</b>	<b>2 252</b>	<b>2 306</b>	<b>+1,8 %</b>	<b>+2,4 %</b>
Assurance de la personne	592	590	577	-2,6 %	-2,2 %
Assurance de biens et responsabilité	1 673	1 662	1 730	+3,4 %	+4,1 %
<b>TOTAL ASSURANCE</b>	<b>8 507</b>	<b>8 486</b>	<b>8 255</b>	<b>-3,0 %</b>	<b>-2,7 %</b>
<b>ACTIVITES FINANCIERES ET BANCAIRES</b>	133	133	148	+11,6 %	+11,6 %
<b>TOTAL</b>	<b>8 639</b>	<b>8 618</b>	<b>8 403</b>	<b>-2,7 %</b>	<b>-2,5 %</b>

\* à données comparables

### B/ Résultat opérationnel économique\*

en M€	S1 2010	S1 2011	Variation 2011/2010
Assurance de la personne	155	144	-7,1 %
Assurance de biens et responsabilité	17	100	NA
Activités financières et bancaires	1	7	NA
Holdings	-69	-68	NA
<b>Résultat opérationnel économique*</b>	<b>104</b>	<b>183</b>	<b>+76,0 %</b>

\* Résultat opérationnel économique : correspond au résultat net retraité des plus et moins values réalisées, des dotations et reprises de provisions pour dépréciation à caractère durable et des gains et pertes latentes sur les actifs financiers comptabilisés à la juste valeur (l'ensemble de ces éléments sont nets de participation aux bénéfices et nets d'IS). Sont également retraités, les opérations exceptionnelles nettes d'IS, les amortissements de valeurs de portefeuilles et les dépréciations d'écarts d'acquisition (nets d'IS).

**C/ Résultat net**

<i>en M€</i>	S1 2010	S1 2011	Variation 2011/2010
<b>Résultat opérationnel économique*</b>	<b>104</b>	<b>183</b>	<b>+76,0 %</b>
Plus-values réalisées nettes	90	67	-23 M€
Dotations aux provisions pour dépréciation à caractère durable nettes	-6	-86	-80 M€
Gains et pertes sur actifs financiers et dérivés comptabilisés à la juste valeur	-43	1	+44 M€
Écart d'acquisition et actifs incorporels et autres opérations exceptionnelles	-18	-18	0 M€
<b>Résultat net</b>	<b>127</b>	<b>147</b>	<b>+15,7 %</b>

\* Résultat opérationnel économique : correspond au résultat net retraité des plus et moins values réalisées, des dotations et reprises de provisions pour dépréciation à caractère durable et des gains et pertes latentes sur les actifs financiers comptabilisés à la juste valeur (l'ensemble de ces éléments sont nets de participation aux bénéfices et nets d'IS). Sont également retraités, les opérations exceptionnelles nettes d'IS, les amortissements de valeurs de portefeuilles et les dépréciations d'écarts d'acquisition (nets d'IS).

**Contribution des activités au résultat net consolidé**

<i>en M€</i>	S1 2010	S1 2011
<b>Assurance et services France</b>	<b>192</b>	<b>186</b>
Total Groupama/Gan Vie	170	184
Gan Assurances	-27	-11
Gan Eurocourtage	34	12
CFE/CFV	1	2
Groupama Transport	11	6
Autres sociétés spécialisés	15	8
Amaline Assurances	-11	-10
Activités non poursuivies	-2	1
<b>Assurance internationale</b>	<b>64</b>	<b>25</b>
Italie	21	7
Espagne	28	20
Royaume Uni	9	16
Hongrie	9	6
Turquie	-4	-12
Grèce	4	-3
Roumanie	-4	1
Portugal	0	1
Gan Outre-Mer	5	2
Autres	-3	-13
<b>Activités financières et bancaires</b>	<b>1</b>	<b>7</b>
<b>Groupama SA et holdings</b>	<b>-132</b>	<b>-73</b>
Autres	2	2
<b>Résultat net</b>	<b>127</b>	<b>147</b>

**D/ Bilan**

<i>en M€</i>	31.12.2010	S1 2011
Fonds propres comptables part du groupe	4 268	4 289
Plus values latentes brutes	701	499
Dettes subordonnées	1 245	1 245
Total bilan	93 065	95 915

**E/ Principaux ratios**

	S1 2010	S1 2011
Ratio combiné assurance de biens et responsabilité	104,5 %	99,6 %

	31.12.2010	S1 2011
Résultat net (hors effet de juste valeur)/capitaux propres moyens et hors réserves de réévaluation	9,7%	6,8% (annualisé)
Ratio d'endettement*	23,4 %	23,5%

\* hors société foncière Silic



## Un développement solide et plus sélectif

Au 30 juin 2011, le chiffre d'affaires consolidé de Groupama SA s'élève à 8,4 Mds€, soit -2,7% à variation courante et -2,5% à périmètre et taux de change constants.

Le chiffre d'affaires consolidé de l'activité assurances de Groupama SA s'élève à 8,2 Mds€, en baisse de -3,0% en variation courante et de -2,7% à périmètre et taux de change constants.

En assurance de la personne, le chiffre d'affaires s'élève à 3,8 Mds€, -10,1% en variation courante et de -9,9% en variation constante. En assurance de biens et de responsabilité, le chiffre d'affaires est de 4,4 Mds€ en croissance de +4,2% en données courantes et de +4,5% en données constantes.

### Assurance et services France : croissance soutenue en assurance de biens et responsabilité et forte progression de la part des unités de compte en épargne/retraite

Le chiffre d'affaires de l'Assurance en France au 30 juin 2011 s'établit à 5 949 M€, en recul de -4,6% par rapport au 30 juin 2010 (le marché français baisse de 6% sur la période).

Dans un contexte fortement concurrentiel, le chiffre d'affaires de l'assurance de biens et responsabilité est en augmentation de +4,7% à 2 701 M€, supérieure au marché (+4%). L'assurance des particuliers et professionnels progresse de +6,6% soutenu par les branches automobile de tourisme (+8,0%) et habitation (+6,1%). Dans un contexte de surveillance accrue de ce portefeuille, l'assurance aux entreprises et collectivités voit cependant son chiffre d'affaires progresser (+1,3%), principalement en raison de la croissance de la branche flottes (+3,5%) .

Le chiffre d'affaires de l'assurance de la personne est en baisse de -11,2% à 3 247 M€, du fait du repli de l'activité d'épargne. Ce repli s'inscrit dans la tendance du marché, les cotisations affichant une baisse de -11% à fin juin 2011 (source FFSA).

Dans ce contexte de marché difficile, le groupe a cependant réussi à réorienter ses flux de collecte vers les produits en unités de compte. En épargne/retraite individuelle, ceux-ci représentent désormais 12,4% de la production, soit un quadruplement par rapport à la même période de l'an passé. Cette performance est supérieure à celle du marché qui est stable à fin juin 2011 (source FFSA).

Le chiffre d'affaires santé et dommages corporels au 30 juin 2011 progresse quant à lui de +3,9% par rapport au 30 juin 2010, tiré principalement par la branche santé (individuelle et collective) qui affiche une hausse de +7,9%.

### Assurance internationale<sup>1</sup> : bonne dynamique de croissance en assurance de biens et responsabilité et léger retrait en assurance de la personne dans des marchés en net repli

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe à l'International s'établit à 2 306 M€ au 30 juin 2011, en progression de +2,4% par rapport au 30 juin 2010.

L'assurance de biens et responsabilité affiche une progression globale de +4,1% par rapport à la même période en 2010 à 1 730 M€ au 30 juin 2011, reflétant néanmoins des situations très hétérogènes. L'assurance automobile dont la croissance globale est de +1,6% au premier semestre, connaît une forte hausse de l'activité en Italie (+12,3%) mais subit l'impact de la crise économique et de la très rude concurrence tarifaire menée par nos concurrents en Hongrie (-40,5%) et en Roumanie (-23,6%).

Par ailleurs, les filiales internationales poursuivent leur stratégie de diversification hors automobile qui se traduit par un développement soutenu de l'habitation (+5%) notamment en Italie, en Espagne et en Roumanie et un fort développement sur les métiers agricoles (+53,5%) en Turquie et en Hongrie.

L'assurance de la personne connaît une baisse globale de l'activité de -2,2% par rapport au premier semestre 2010 à 577 M€.

Cette évolution est due à un recul sensible de l'activité en épargne individuelle (-16,2%) dans des marchés en repli en Italie et au Portugal, mais de bonnes performances sont enregistrées en Espagne, en Hongrie et en Grèce.

La poursuite de la diversification hors de l'activité épargne traditionnelle porte ses fruits avec une forte croissance en prévoyance (+14,5%) et en santé (+34,9%) grâce notamment à la conclusion d'affaires nouvelles en Turquie et en Italie.

<sup>1</sup> Y compris Outre-Mer

## Italie

Le chiffre d'affaires de la filiale italienne Groupama Assicurazioni est en hausse (+5,3%) à 758 M€ au 30 juin 2011.

En assurance de biens et responsabilité, le chiffre d'affaires augmente de +12,8% (sous l'effet des augmentations tarifaires sensibles et du développement du réseau commercial), tant en automobile (+12,3%) et en habitation (+17,0%) qu'en dommages aux entreprises (+14,1%).

L'activité en assurance de la personne est en diminution de -13,8% dans un contexte de marché morose (-22,7% à fin mars pour l'assurance vie) où le groupe a toutefois lancé deux campagnes commerciales et poursuivi des campagnes publicitaires afin de soutenir les réseaux et les produits.

## Espagne

Le chiffre d'affaires de la filiale espagnole Groupama Seguros affiche une légère baisse de -0,3% à 502 M€ au 30 juin 2011.

En assurance de biens et responsabilité, les primes émises diminuent de -2,9% sous la pression de l'automobile qui recule notamment de -6,5% en raison de la baisse des ventes de véhicules neufs et de la résiliation du portefeuille du RAC Catalunya. En dommages aux entreprises la diminution est de -8,4% sous l'effet de la conjoncture économique très difficile (notamment en construction). Les bonnes performances de l'habitation sur tous les réseaux (+9,3%) sont à noter.

L'assurance de la personne affiche une hausse de +9,7%, portée par la croissance de l'activité épargne individuelle qui voit son chiffre d'affaires croître de +24,1%. A l'inverse, l'augmentation des résiliations en santé est à l'origine du repli de -5,3% de cette branche.

Clickseguros (assurance directe, chiffre d'affaires de 5 M€), a fait l'objet d'un plan de relance au mois de juin qui ne se traduit pas encore dans le chiffre d'affaires semestriel.

## Grande-Bretagne

Le chiffre d'affaires de Groupama Insurances augmente de +0,9% à 276 M€ au 30 juin 2011.

La branche dommages aux entreprises, malgré une concurrence intense, affiche de bonnes performances (+3,0%) grâce à une stratégie de développement de produits de niches. Le développement de produits non standards permet à l'automobile de tourisme de rester stable (+0,1%). A contrario, la résiliation de portefeuilles de taxis a induit le recul des flottes automobiles (-5,2%) et le durcissement de la politique de souscription en habitation, impactée par le gel, a conduit à une baisse de -1,8%.

L'activité de l'assurance de la personne progresse de +2,6%.

## Turquie

Le chiffre d'affaires des filiales turques Groupama Sigorta et Groupama Emeklilik progresse de +32,0% et s'élève à 228 M€.

Le chiffre d'affaires de l'assurance de biens et responsabilité enregistre une progression de +20,9%, soutenue par la très forte croissance en risques agricoles (+98,1%, dont le pool Tarsim qui bénéficie de l'introduction de nouvelles garanties). Dans un marché très concurrentiel, le chiffre d'affaires de l'automobile progresse de 2% par rapport à la période précédente.

L'activité en assurance de la personne affiche une hausse de +86,3%, principalement grâce au contrat de santé collective de Turkish Airlines. La croissance de la prévoyance est également à noter (+50,8%) du fait de la hausse des crédits octroyés par les coopératives agricoles TKK.

## Hongrie

Le chiffre d'affaires de la filiale hongroise Groupama Garancia Biztosito augmente de +1,2% et s'élève à 231 M€.

L'assurance de biens et responsabilité affiche un chiffre d'affaires en recul de -5,6% avec des évolutions contrastées selon les branches. Les bonnes performances des risques agricoles (+31,1% sous l'effet de l'augmentation des prix des matières premières agricoles) et dommages aux entreprises (+27,7% lié à la hausse des affaires nouvelles) sont atténuées par la baisse de l'automobile (-40,5%), qui souffre de la forte pression tarifaire exercée par certains acteurs importants du marché.

Le chiffre d'affaires de l'assurance de la personne augmente de +11,4%, porté par la croissance de l'épargne individuelle (+6,9% en lien avec le succès de campagnes commerciales notamment au sein du réseau OTP) et prévoyance individuelle (+69,1% grâce au lancement réussi d'un nouveau produit).

## Grèce

Le chiffre d'affaires de Groupama Phoenix s'établit, au 30 juin 2011, à 99 M€, soit une hausse de +1,3%.

L'activité en assurance de biens et responsabilité est en recul de -1,1%. Malgré l'intensification de la concurrence tarifaire et la poursuite de la baisse des ventes de véhicules neufs, l'automobile poursuit sa dynamique de croissance (+2,0%), En incendie, la réduction progressive du portefeuille de la banque Empororiki et la crise économique expliquent la baisse de -8,2%.

Les primes émises en assurance de la personne augmentent, quant à elles, de +6,3% notamment grâce au renforcement du réseau d'agents de la filiale.

## Roumanie

Le chiffre d'affaires de la filiale roumaine Groupama Asigurari baisse de -12,2% à 84 M€ au 30 juin 2011.

L'activité de l'assurance de biens et responsabilité est en baisse de -13,2% sur la période, du fait du repli enregistré en automobile (-23,6%) dans un contexte tarifaire très agressif. Les bonnes performances de la branche habitation (+167%), suite au succès du lancement d'un nouveau produit, sont à noter.

Le chiffre d'affaires en assurance de la personne est stable dans un marché où l'activité prévoyance est affectée par la faiblesse de la production de crédits bancaires.

## Autres filiales

Au Portugal, le chiffre d'affaires est en baisse de 50,2% sous l'effet de la forte réduction de la production des partenaires bancaires.

En Slovaquie, le chiffre d'affaires des filiales progresse de +16,9% au 30 juin 2011 et s'élève à 5 M€.

Celui des filiales bulgares est en hausse de +70,7% à 5 M€.

## Activités financières : une évolution satisfaisante

Le chiffre d'affaires au 30 juin 2011 de **Groupama Banque** est en progression de +26,3% par rapport au 30 juin 2010 et s'établit à 71 M€. Il bénéficie de la hausse d'un marché de taux plus favorable, générant une progression des intérêts perçus. Le produit net bancaire est également en augmentation de +6,0% à 48 M€ au 30 juin 2011. L'activité de banque de particuliers a connu une accélération au cours du premier semestre avec une progression des crédits à la consommation (+12%) et surtout des crédits immobiliers (+76%). Le PNB de la banque de particuliers reste cependant stable en raison de la gratuité de 6 mois pour les nouvelles formules et la baisse de la marge d'intermédiation. Aussi, le PNB de la Banque Privée progresse de 21% profitant de la dynamique des offres (compte à taux progressif, crédit, gestion sous mandat).

Le chiffre d'affaires des **filiales de gestion d'actifs** progresse de +0,7% à 74 M€ au 30 juin 2011. Les encours gérés par **Groupama Asset Management** et ses filiales sont stables à 90 Mds€, et ce dans un contexte de baisse des marchés.

## Résultat opérationnel économique

Le **résultat opérationnel économique** s'élève à 183 M€ au 30 juin 2011 contre 104 M€ au 30 juin 2010. Le ratio combiné net s'améliore de 4,9 points au 30 juin 2011 à 99,6%.

L'**activité d'assurance** contribue au résultat opérationnel économique à hauteur de **244 millions d'euros**, dont 169 millions d'euros provenant de la France (une hausse de +73 M€ au 30 juin 2011) et 75 millions d'euros provenant des filiales internationales (stable par rapport à la même période de 2010).

**Assurance de la personne : le résultat opérationnel économique s'établit à 144 millions d'euros contre 155 millions d'euros au 30 juin 2010.**

En France, le résultat opérationnel économique en assurance de la personne est stable, à 132 M€ contre 135 M€ au 30 juin 2010. La marge financière récurrente nette de participation aux bénéfices progresse sur la période.

A l'international, en assurance de la personne, le résultat opérationnel est de 12 M€ au 30 juin 2011, en retrait de -8 M€ dans un contexte financier difficile.

**Assurance de biens et responsabilité : le résultat opérationnel économique s'élève à 100 millions d'euros au 30 juin 2011 contre 17 millions d'euros au 30 juin 2010.**

En France, le résultat opérationnel économique en assurance de biens et responsabilité progresse de 76 M€, à 37 M€. Le ratio combiné net s'élève à 101,8% contre 108,3% au 30 juin 2010 (dont 6,7 points au titre de la tempête Xynthia en 2010). Il est impacté par la sécheresse à hauteur de 2,4 points. Le ratio de frais d'exploitation diminue de -0,8 point à 30,5% au 30 juin 2011.

A l'international, le résultat opérationnel économique en assurance de biens et responsabilité progresse de 12,5% à 63 M€ avec un ratio combiné net de 97,0% (-3 points par rapport au 30 juin 2010).

## Activités financières

Les activités bancaires et financières contribuent à hauteur de 7 M€ au résultat économique du groupe contre +1 million d'euros au 30 juin 2010.

## Holding

Le résultat de l'activité de holdings s'élève à -68 M€ au 30 juin 2011, stable par rapport à la période précédente.

## **Résultat net**

Le **résultat net** de Groupama S.A. progresse de 16% à 147 M€ au 30 juin 2011. Le résultat intègre une provision pour dépréciation durable de la dette souveraine grecque de 84 M€.

Avant provision sur la dette grecque, le résultat net assurance en France s'établit à 237 M€ au 30 juin 2011 (contre 150 M€ au 30 juin 2010). Après prise en compte d'une provision pour dépréciation durable de la dette souveraine grecque, ce résultat est ramené à 194 M€.

Avant provision sur la dette grecque, l'International présente un résultat net de 67 M€ au 30 juin 2011 (+4,7% par rapport à la période précédente). Après prise en compte d'une provision pour dépréciation durable de la dette souveraine grecque, il s'élève à 25 M€.

## **Structure du bilan**

Au 30 juin 2011, le total du bilan consolidé de Groupama S.A. s'élève à 95,9 Mds€ contre 93,1 Mds€ au 31 décembre 2010, soit une hausse de +3%.

Les **placements d'assurance** s'élèvent à 75,8 Mds€ au 30 juin 2011 contre 75,1 Mds€ au 31 décembre 2010, soit une hausse de +0,9%.

Les plus-values latentes du groupe s'élèvent à 499 M€, en baisse de 202M€ du fait de l'écartement des spreads sur les dettes souveraines. Les plus-values latentes immobilières revenant au groupe (nettes d'impôt, de participation aux bénéfices différée et d'intérêts minoritaires) sont stables par rapport au 31 décembre 2010 et s'élèvent à 1,5 milliard. Celles-ci ne figurent pas au bilan.

Les **capitaux propres** consolidés de Groupama S.A. restent stables par rapport au 31 décembre 2010 et s'élèvent à 4,3 Mds€.

Leur évolution peut être résumée de la manière suivante :

<i>(en M€)</i>	
<b>Capitaux propres à l'ouverture 2011</b>	<b>4 268</b>
Variation de la réserve de réévaluation	25
Écart de conversion	-59
Dividende	-125
Autres	33
<b>Résultat</b>	<b>147</b>
<b>Capitaux propres au 30 juin 2011</b>	<b>4 289</b>

Les **provisions techniques brutes** (y compris la participation aux bénéfices différée) s'élèvent à 73,6 Mds€ contre 72,0 Mds€ au 31 décembre 2010.

La **marge de solvabilité réglementaire groupe** est stable à 130% au 30 juin 2011.

Le **taux d'endettement** de Groupama (hors Silic) s'élève à 23,5% contre 23,4% en 2010.

## Opérations avec les parties liées

**Les opérations avec les parties liées** sont détaillées dans le chapitre 3 du Document de Référence 2010 enregistré auprès de l'AMF le 14 avril 2011 et disponible sur le site de la société ([www.groupama.com](http://www.groupama.com)).

Les opérations avec les parties liées n'ont pas présenté d'évolutions significatives depuis le 31 décembre 2010. Les conventions mises en place avec les caisses régionales se sont poursuivies de façon identique à celles présentées dans le Document de Référence 2010, tant dans l'application des conventions que dans l'ordre de grandeur.

## Facteurs de risque

**Les principaux risques et incertitudes** auxquels est soumis Groupama S.A sont détaillés dans le chapitre 4 du Document de Référence 2010 enregistré auprès de l'AMF le 14 avril 2011 et disponible sur le site de la société ([www.groupama.com](http://www.groupama.com)).

Cette description des principaux risques reste valable à la date de publication du présent Rapport pour l'appréciation des risques et incertitudes majeurs pouvant affecter le groupe sur la fin de l'exercice en cours et il n'est pas anticipé d'incertitudes ou de risques significatifs autres que ceux présentés dans le Document de Référence 2010.

**Etats financiers consolidés condensés**  
**Normes IFRS**

## SOMMAIRE

---

<b>ÉTATS FINANCIERS</b>	<b>17</b>
BILAN CONSOLIDÉ .....	18
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ .....	20
ETAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES.....	21
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES.....	22
TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE .....	24
 <b>ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS</b>	 <b>25</b>
1. FAITS MARQUANTS ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE .....	26
2. PRINCIPES, MÉTHODES ET PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION.....	29
2.1. NOTE LIMINAIRE.....	29
2.2. PRESENTATION GENERALE DES COMPTES CONSOLIDES .....	30
2.3. PRINCIPES DE CONSOLIDATION .....	31
3. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION RETENUS .....	34
3.1 ACTIFS INCORPORELS .....	34
3.2 PLACEMENTS DES ACTIVITES D'ASSURANCE .....	36
3.3. DERIVES .....	40
3.4. INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES .....	40
3.5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES .....	40
3.6 CRÉANCES ET DETTES D'EXPLOITATION, AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS .....	41
3.7 TRÉSORERIE ET EQUIVALENTS DE TRÉSORERIE.....	41
3.8 CAPITAUX PROPRES.....	41
3.9 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES .....	42
3.10 DETTES DE FINANCEMENT .....	43
3.11 OPERATIONS TECHNIQUES.....	43
3.12 IMPOTS .....	48
3.13 INFORMATION SECTORIELLE .....	48
3.14 FRAIS PAR DESTINATION.....	49
4. ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS.....	50
NOTE 1 - INFORMATION SECTORIELLE.....	50
NOTE 2 - ÉCARTS D'ACQUISITION .....	54
NOTE 3 - AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES .....	56
NOTE 4 - IMMOBILIER DE PLACEMENT (HORS UC).....	58
NOTE 5 - IMMOBILIER D'EXPLOITATION .....	62
NOTE 6 - PLACEMENTS FINANCIERS HORS UC.....	66
NOTE 7 - PLACEMENTS REPRESENTANT LES ENGAGEMENTS EN UC .....	78
NOTE 8 - INSTRUMENTS DERIVES ACTIFS ET PASSIFS ET DERIVES INCORPORES SEPARES .....	79

NOTE 9 - EMPLOIS ET RESSOURCES DES ACTIVITES DU SECTEUR BANCAIRE .....	80
NOTE 10 - INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES .....	81
NOTE 11 - PART DES CESSIONNAIRES ET RETROCESSIONNAIRES DANS LES PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET FINANCIERS .....	82
NOTE 12 - PARTICIPATION AUX BENEFICES DIFFEREE .....	83
NOTE 13 - IMPOTS DIFFERES ACTIFS .....	84
NOTE 14 - CREANCES NEEES DES OPERATIONS D'ASSURANCE OU DE REASSURANCE ACCEPTEE .....	85
NOTE 15 - AUTRES CREANCES .....	86
NOTE 16 - TRESORERIE .....	87
NOTE 17 - CAPITAUX PROPRES, INTERETS MINORITAIRES .....	88
NOTE 18 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES .....	90
NOTE 19 - DETTES DE FINANCEMENT .....	91
NOTE 20 - PASSIFS TECHNIQUES RELATIFS A DES CONTRATS D'ASSURANCE .....	93
NOTE 21 - PASSIFS TECHNIQUES RELATIFS A DES CONTRATS FINANCIERS .....	96
NOTE 22 - AUTRES DETTES .....	97
NOTE 23 - ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES .....	98
NOTE 24 - PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION .....	100
NOTE 25 - CHARGES DES PRESTATIONS DES CONTRATS .....	104
NOTE 26 - CHARGES ET PRODUITS DES CESSIONS EN REASSURANCE .....	105
NOTE 27 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANTS .....	106
NOTE 28 - CHARGES DE FINANCEMENT .....	107
NOTE 29 - VENTILATION DE LA CHARGE D'IMPOT .....	108

## AUTRES INFORMATIONS

110

NOTE 30 - ENGAGEMENTS DONNES ET REÇUS .....	110
NOTE 31 - LISTE DES ENTITES DU PERIMETRE ET PRINCIPALES EVOLUTIONS DU PERIMETRE .....	113



**ÉTATS FINANCIERS**

**GROUPAMA SA**  
**BILAN CONSOLIDÉ (en millions d'euros)**

ACTIF		30.06.2011	31.12.2010
Écarts d'acquisition	Note 2	3 110	3 141
Autres immobilisations incorporelles	Note 3	652	684
<b>Actifs incorporels</b>		<b>3 762</b>	<b>3 826</b>
Immobilier de placement hors UC	Note 4	3 078	3 139
Immobilier de placement en UC	Note 7	101	94
Immobilier d'exploitation	Note 5	780	779
Placements financiers hors UC	Note 6	68 184	67 353
Placements financiers en UC	Note 7	3 573	3 569
Instruments dérivés et dérivés incorporés séparés	Note 8	114	125
<b>Placements des activités d'assurance</b>		<b>75 830</b>	<b>75 058</b>
<b>Emplois des activités du secteur bancaire et placements des autres activités</b>	Note 9	<b>4 096</b>	<b>3 429</b>
<b>Investissements dans les entreprises associées</b>	Note 10	<b>286</b>	<b>303</b>
<b>Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers</b>	Note 11	<b>1 406</b>	<b>1 420</b>
Autres immobilisations corporelles		212	200
Frais d'acquisition reportés		618	580
Participation aux bénéfices différée active	Note 12	1 986	1 718
Impôts différés actifs	Note 13	507	469
Créances nées des opérations d'assurance et de réassurance acceptée	Note 14	3 293	2 658
Créances nées des opérations de cessions en réassurance		206	148
Créances d'impôt exigible et autres créances d'impôt		102	241
Autres créances	Note 15	2 367	1 979
<b>Autres actifs</b>		<b>9 292</b>	<b>7 993</b>
<b>Actifs destinés à la vente et abandon d'activités</b>			
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	Note 16	<b>1 241</b>	<b>1 036</b>
<b>TOTAL</b>		<b>95 915</b>	<b>93 065</b>

Les notes en pages 12 à 103 font partie intégrante des états financiers consolidés.

**GROUPAMA SA**  
**BILAN CONSOLIDÉ (en millions d'euros)**

PASSIF		30.06.2011	31.12.2010
Capital	Note 17	1 187	1 187
Réserve de réévaluation	Note 17	(979)	(1 036)
Autres réserves		4 284	4 021
Écarts de conversion		(350)	(291)
Résultat consolidé		147	387
<b>Capitaux propres (part du groupe)</b>		<b>4 289</b>	<b>4 268</b>
Intérêts minoritaires		144	170
<b>Capitaux propres totaux</b>		<b>4 433</b>	<b>4 438</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Note 18	<b>392</b>	<b>422</b>
<b>Dettes de financement</b>	Note 19	<b>2 887</b>	<b>2 804</b>
<b>Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance</b>	Note 20	<b>50 228</b>	<b>48 711</b>
<b>Passifs techniques relatifs à des contrats financiers</b>	Note 21	<b>23 383</b>	<b>23 227</b>
<b>Participation aux bénéficiaires différée passive</b>	Note 12	<b>12</b>	<b>18</b>
<b>Ressources des activités du secteur bancaire</b>	Note 9	<b>3 773</b>	<b>3 073</b>
Impôts différés passifs	Note 13	323	289
Dettes envers les porteurs de parts d'OPCVM consolidés		600	555
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	Note 16	425	423
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptée		741	793
Dettes nées des opérations de cession en réassurance		368	359
Dettes d'impôt exigible et autres dettes d'impôt		252	294
Instruments dérivés passifs	Note 8	204	262
Autres dettes	Note 22	7 894	7 395
<b>Autres passifs</b>		<b>10 807</b>	<b>10 370</b>
<b>Passif des activités destinées à être cédées ou abandonnées</b>			
<b>TOTAL</b>		<b>95 915</b>	<b>93 065</b>

Les notes en pages 12 à 103 font partie intégrante des états financiers consolidés.

**GROUPAMA SA**  
**COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ (en millions d'euros)**

COMPTE DE RÉSULTAT		30.06.2011	30.06.2010
Primes émises	Note 23	8 255	8 508
Variation des primes non acquises		(1 083)	(970)
<b>Primes acquises</b>		<b>7 172</b>	<b>7 538</b>
<b>Produit net bancaire, net du coût du risque</b>	Note 1	<b>121</b>	<b>115</b>
Produits des placements	Note 24	1 683	1 543
Charges des placements	Note 24	(327)	(391)
Plus et moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	Note 24	168	205
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	Note 24	42	(113)
Variation des dépréciations sur placements	Note 24	(185)	(9)
<b>Produits des placements nets de charges</b>	Note 24	<b>1 382</b>	<b>1 236</b>
<b>Total des produits des activités ordinaires</b>		<b>8 675</b>	<b>8 888</b>
Charges des prestations des contrats	Note 25	(6 343)	(6 698)
Produits sur cession en réassurance	Note 26	192	230
Charges sur cession en réassurance	Note 26	(390)	(382)
<b>Charges et produits des cessions nets en réassurance</b>		<b>(6 540)</b>	<b>(6 850)</b>
Charges d'exploitation bancaire	Note 1	(115)	(110)
Frais d'acquisition des contrats		(977)	(847)
Frais d'administration		(478)	(476)
Autres produits et charges opérationnels courants		(224)	(311)
<b>Total autres produits et charges courants</b>		<b>(8 333)</b>	<b>(8 594)</b>
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>		<b>342</b>	<b>293</b>
Autres produits et charges opérationnels	Note 27	(45)	(36)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>		<b>297</b>	<b>258</b>
Charges de financement	Note 28	(67)	(65)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	Note 10	(6)	2
Impôts sur les résultats	Note 29	(62)	(51)
<b>RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE</b>		<b>163</b>	<b>143</b>
dont intérêts minoritaires		16	16
<b>DONT RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)</b>		<b>147</b>	<b>127</b>

Les notes en pages 12 à 103 font partie intégrante des états financiers consolidés.

**GROUPAMA SA**  
**ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES**  
(en millions d'euros)

En millions d'euros	30.06.2011			30.06.2010		
	Part du groupe	Intérêts minoritaires	Total	Part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>147</b>	<b>16</b>	<b>163</b>	<b>127</b>	<b>16</b>	<b>143</b>
Variation des écarts de conversion	(59)	(1)	(60)	47	1	48
Variation des plus et moins-values latentes brutes sur actifs disponibles à la vente	(276)	(4)	(280)	(1 494)	(1)	(1 495)
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	31	8	39	(20)	(27)	(47)
Variation des gains et pertes actuariels des avantages postérieurs à l'emploi	1		1	(28)		(28)
Variation de la comptabilité reflet	275	3	278	860	1	861
Variation des impôts différés	26		26	(30)		(30)
Autres	1	1	2	(4)	1	(3)
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>(1)</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>(669)</b>	<b>(25)</b>	<b>(694)</b>
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés en capitaux propres</b>	<b>146</b>	<b>23</b>	<b>169</b>	<b>(542)</b>	<b>(9)</b>	<b>(551)</b>

L'état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, partie intégrante des états financiers, comprend, au-delà du résultat de la période, la variation de la réserve des plus et moins-values latentes des actifs disponibles à la vente, nette de participation aux bénéfices différée et d'impôt différé ainsi que la variation de la réserve liée aux écarts de conversion et des pertes et gains actuariels des avantages postérieurs à l'emploi.

Les notes en pages 12 à 103 font partie intégrante des états financiers consolidés.

**GROUPAMA SA**  
**TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (en millions d'euros)**

En millions d'euros	Capital	Résultat	Titres super subordonnés	Réserves consolidées	Réserve de réévaluation	Écart de conversion	Capitaux propres Part du groupe	Part des minoritaires	Total capitaux propres
<b>Capitaux propres au 31/12/2009</b>	<b>1 187</b>	<b>660</b>	<b>1 000</b>	<b>2 521</b>	<b>(489)</b>	<b>(307)</b>	<b>4 572</b>	<b>189</b>	<b>4 761</b>
Affectation du résultat 2009		(660)		660					
Dividendes				(145)			(145)	(51)	(196)
Variation de capital								5	5
Regroupement d'entreprises								(1)	(1)
<b>Incidence des opérations avec les actionnaires</b>		<b>(660)</b>		<b>515</b>			<b>(145)</b>	<b>(47)</b>	<b>(192)</b>
Écarts de conversion						16	16		16
Actifs disponibles à la vente					(2 086)		(2 086)	(7)	(2 093)
Comptabilité reflet					1 400		1 400	6	1 406
Impôts différés				3	172		175	1	176
Gains et pertes actuariels des avantages postérieurs à l'emploi				(9)			(9)		(9)
Autres				(9)	(33)		(42)	(10)	(52)
Résultat de l'exercice		387					387	38	425
<b>Total des produits et charges reconnus sur la période</b>		<b>387</b>		<b>(15)</b>	<b>(547)</b>	<b>16</b>	<b>(159)</b>	<b>28</b>	<b>(131)</b>
<b>Total des mouvements sur la période</b>		<b>(273)</b>		<b>500</b>	<b>(547)</b>	<b>16</b>	<b>(304)</b>	<b>(19)</b>	<b>(323)</b>
<b>Capitaux propres au 31/12/2010</b>	<b>1 187</b>	<b>387</b>	<b>1 000</b>	<b>3 021</b>	<b>(1 036)</b>	<b>(291)</b>	<b>4 268</b>	<b>170</b>	<b>4 438</b>
Affectation du résultat 2010		(387)		387					
Dividendes				(125)			(125)	(50)	(175)
Variation de capital								1	1
Regroupement d'entreprises									
<b>Incidence des opérations avec les actionnaires</b>		<b>(387)</b>		<b>262</b>			<b>(125)</b>	<b>(49)</b>	<b>(174)</b>
Écarts de conversion						(59)	(59)	(1)	(60)
Actifs disponibles à la vente					(276)		(276)	(4)	(280)
Comptabilité reflet					275		275	3	278
Impôts différés				(1)	27		26		26
Gains et pertes actuariels des avantages postérieurs à l'emploi				1			1		1
Autres				1	31		32	9	41
Résultat de l'exercice		147					147	16	163
<b>Total des produits et charges reconnus sur la période</b>		<b>147</b>		<b>1</b>	<b>57</b>	<b>(59)</b>	<b>146</b>	<b>23</b>	<b>169</b>
<b>Total des mouvements sur la période</b>		<b>(240)</b>		<b>263</b>	<b>57</b>	<b>(59)</b>	<b>21</b>	<b>(26)</b>	<b>(5)</b>
<b>Capitaux propres au 30/06/2011</b>	<b>1 187</b>	<b>147</b>	<b>1 000</b>	<b>3 284</b>	<b>(979)</b>	<b>(350)</b>	<b>4 289</b>	<b>144</b>	<b>4 433</b>

En millions d'euros	Capital	Résultat	Titres super subordonnés	Réserves consolidées	Réserve de réévaluation	Écart de conversion	Capitaux propres Part du groupe	Part des minoritaires	Total capitaux propres
<b>Capitaux propres au 31/12/2009</b>	<b>1 187</b>	<b>660</b>	<b>1 000</b>	<b>2 521</b>	<b>(489)</b>	<b>(307)</b>	<b>4 572</b>	<b>189</b>	<b>4 761</b>
Affectation du résultat 2009		(660)		660					
Dividendes				(125)			(125)	(51)	(176)
Variation de capital									
Regroupement d'entreprises								(1)	(1)
<b>Incidence des opérations avec les actionnaires</b>		<b>(660)</b>		<b>535</b>			<b>(125)</b>	<b>(52)</b>	<b>(177)</b>
Écarts de conversion						47	47	1	48
Actifs disponibles à la vente					(1 494)		(1 494)	(1)	(1 495)
Comptabilité reflet					860		860	1	861
Impôts différés				9	(39)		(30)		(30)
Gains et pertes actuariels des avantages postérieurs à l'emploi				(28)			(28)		(28)
Autres				(4)	(20)		(24)	(26)	(50)
Résultat de l'exercice		127					127	16	143
<b>Total des produits et charges reconnus sur la période</b>		<b>127</b>		<b>(23)</b>	<b>(693)</b>	<b>47</b>	<b>(542)</b>	<b>(9)</b>	<b>(551)</b>
<b>Total des mouvements sur la période</b>		<b>(533)</b>		<b>512</b>	<b>(693)</b>	<b>47</b>	<b>(667)</b>	<b>(61)</b>	<b>(728)</b>
<b>Capitaux propres au 30/06/2010</b>	<b>1 187</b>	<b>127</b>	<b>1 000</b>	<b>3 033</b>	<b>(1 182)</b>	<b>(260)</b>	<b>3 905</b>	<b>128</b>	<b>4 033</b>

Les notes en pages 12 à 103 font partie intégrante des états financiers consolidés.

**GROUPAMA SA**  
**TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE (en millions d'euros)**

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	30.06.2011	30.06.2010
Résultat opérationnel avant impôt	296	258
Plus ou moins-values de cession des placements	(167)	(200)
Dotations nettes aux amortissements	150	149
Variation des frais d'acquisition reportés	(35)	(24)
Variation des dépréciations	206	10
Dotations nettes aux passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance et contrats financiers	1 735	2 390
Dotations nettes aux autres provisions	(28)	(13)
Variation de la juste valeur des placements et instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat (hors trésorerie et équivalent de trésorerie)	(42)	113
Autres éléments sans décaissement de trésorerie compris dans le résultat opérationnel		
Correction des éléments inclus dans le résultat opérationnel différents des flux monétaires et reclassement des flux de financement et d'investissement	<b>1 819</b>	<b>2 425</b>
Variation des créances et dettes d'exploitation	(495)	(827)
Variation des créances et dettes d'exploitation bancaire	(152)	(119)
Variation des valeurs données ou reçues en pension	(98)	2 936
Flux de trésorerie provenant des autres actifs et passifs	(64)	12
Impôts nets décaissés	43	(36)
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles</b>	<b>1 349</b>	<b>4 649</b>
Acquisitions/cessions de filiales et co-entreprises, nettes de la trésorerie acquise		
Prises de participation/cessions dans les entreprises associées		
Flux de trésorerie liés aux variations de périmètre	<b>0</b>	<b>0</b>
Acquisitions nettes de placements financiers (y compris UC) et instruments dérivés	(1 164)	(4 309)
Acquisitions nettes d'immobilier de placement	125	(62)
Acquisitions nettes et/ou émissions de placements et instruments dérivés des autres activités		
Autres éléments ne correspondant pas à des flux monétaires	5	5
Flux de trésorerie liés aux acquisitions et émissions de placement	<b>(1 034)</b>	<b>(4 366)</b>
Acquisitions nettes d'immobilisations corporelles et incorporelles et immobilisations d'exploitation	(107)	(91)
Flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	<b>(107)</b>	<b>(91)</b>
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement</b>	<b>(1 141)</b>	<b>(4 457)</b>
Droits d'adhésion		
Emission d'instruments de capital	1	
Remboursement d'instruments de capital		
Opération sur actions propres		
Dividendes payés	(175)	(176)
Flux de trésorerie liés aux transactions avec les actionnaires et les sociétaires	<b>(174)</b>	<b>(176)</b>
Trésorerie affectée aux dettes de financement	83	(809)
Intérêts payés sur dettes de financement	(66)	(65)
Flux de trésorerie liés au financement du groupe	<b>17</b>	<b>(874)</b>
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement</b>	<b>(157)</b>	<b>(1 050)</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier</b>	<b>764</b>	<b>1 228</b>
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	1 349	4 649
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	(1 141)	(4 457)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	(157)	(1 050)
Effet des variations de change sur la trésorerie	(24)	38
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au 30 juin</b>	<b>791</b>	<b>408</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 036	
Caisse, banque centrale et CCP	162	
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	(434)	
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier 2011</b>	<b>764</b>	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 241	
Caisse, banque centrale et CCP	102	
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	(552)	
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au 30 juin 2011</b>	<b>791</b>	

Les notes en pages 12 à 103 font partie intégrante des états financiers consolidés.



**ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS**

## 1. FAITS MARQUANTS ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

### ORGANISATION DU GROUPE

#### ***Création d'une joint-venture avec Aviation Industry Corporation of China***

Suite à l'accord signé le 18 décembre 2010 avec le groupe AVIC, la *joint-venture* est entrée dans le périmètre de consolidation au 28 Février 2011, Groupama SA détenant à cette date 100% de la structure. Une augmentation de capital réservée à AVIC interviendra au cours du second semestre 2011. A l'issue de cette opération, AVIC détiendra 50% de la compagnie. Cette nouvelle structure exercera ses activités à la fois en assurances entreprises, en assurances de particuliers et en assurances agricoles. Sous réserve des autorisations nécessaires, la joint venture concentrera, dans un premier temps, son développement sur six provinces chinoises avant d'étendre son activité sur l'ensemble du pays.

#### ***Création d'une succursale de Groupama SA en Pologne***

Groupama SA a créé une succursale en Pologne, cette structure étant destinée à développer une activité d'assurance directe dans ce pays. Le démarrage de l'activité opérationnelle est prévu pour début 2012.

#### ***Fusion Groupama Asset Management et Groupama Fund Pickers***

L'entité Groupama Fund Pickers a été absorbée par l'entité Groupama Asset Management le 15 avril 2011.

### EVOLUTION DU RISQUE SOUVERAIN GREC – DECISIONS POLITIQUES INTERVENUES EN JUILLET 2011

#### ***Historique de la situation***

Depuis le début de l'année 2010, la Grèce est confrontée à des difficultés économiques et à une crise de confiance sur sa dette. Dès mai 2010, les Etats de la zone Euro et le FMI se sont engagés de manière significative auprès de la Grèce, avec un plan de soutien de 110 milliards d'euros, en échange d'une réduction de son déficit budgétaire.

Lors du premier semestre 2011, l'Europe a réaffirmé son soutien à la Grèce et des discussions ont été engagées pour la mise en place d'un second plan avec la participation des investisseurs privés. L'approbation récente, par le Parlement grec, de mesures d'austérité complémentaires constitue une étape importante, outre le déblocage de la cinquième tranche de 12 milliards d'euros du premier plan, pour la poursuite des discussions sur la mise en place de ce deuxième plan d'aide.

Le sommet européen du 21 juillet a acté d'un second plan d'aide public (FESF et FMI) de 109 milliards d'euros à la Grèce assorti d'une participation volontaire (à caractère « exceptionnel et unique ») du secteur privé de 54 milliards d'euros sur la période mi-2011/mi-2014 et de 135 milliards d'euros sur la période mi-2011 / fin 2020.

L'objectif de ce plan est d'aider la Grèce à stabiliser ses finances publiques, à réformer son économie en s'associant à l'ensemble des mesures d'austérité et de privatisation que son Parlement vient de voter. Il vise en outre à restaurer la confiance des marchés financiers envers la dette souveraine européenne périphérique et d'éviter un effet de contagion, potentiellement grave pour les économies européennes.

Le plan affiche sa volonté de renforcer la gouvernance économique européenne et se donne quelques outils complémentaires (notamment en renforçant certaines facultés du FESF de rachat de la dette souveraine sur le marché secondaire).

#### ***La contribution du secteur privé***

La contribution du secteur privé a été coordonnée par l'IIF (Institute of International Finance) qui est une association internationale qui réunit les principaux acteurs de la banque ainsi que quelques assureurs.

Le plan est conditionné à une large adhésion des détenteurs privés de dette grecque.

Selon ce plan, les détenteurs de titres souverains grecs ont la possibilité d'échanger leurs papiers venant à échéance entre le 01/07/2011 et le 31/12/2020 contre d'autres titres émis par l'Etat grec.

Cet échange se fera sur une base volontaire selon l'une des quatre modalités :

- 1. Un échange au pair contre un instrument d'une maturité de 30 ans
- 2. Un échange à l'échéance au pair contre un instrument d'une maturité de 30 ans
- 3. Un échange escompté contre un instrument d'une maturité de 30 ans
- 4. Un échange escompté contre un instrument d'une maturité de 15 ans

Alternativement, les créanciers pourront conserver leurs titres actuels (avec tous les risques attachés) ou les présenter à une opération de rachat avec réfaction dont les modalités restent à définir.

L'adhésion au plan privé, « unique et exceptionnel », est basée sur le volontariat. Une non adhésion d'un acteur majeur ou sa non participation au plan de rachat avec réfaction, risque cependant d'être mal perçue par les pouvoirs publics.

Les instruments 1, 2 et 3 présentent un principal collatéralisé par une émission zéro coupon destinée à garantir le remboursement à l'échéance.

Les instruments se différencient par des taux d'intérêt calibrés différemment (taux de 4.5% sur les options 1 et 2, 6.42% pour l'option 3 et 5.9% pour l'option 4)

Si les quatre modalités d'échange diffèrent de par les caractéristiques des titres remis en échange (taux, maturités, garanties), elles ont en commun de présenter une décote de 21% appréciée en valeur actuelle par rapport aux papiers auxquels ils se substituent. Ces modalités ont été « tarifées » sur cette base.

Il est à noter que les conditions de rémunération des titres nouveaux seront ajustées en date d'échange, par rapport aux conditions prévalant au 21 juillet 2011. Ce chiffrage est donc, selon l'IIF, valable quelle que soit la date de l'opération.

Il convient par ailleurs de signaler qu'à ce stade, seules des communications officielles (de type communication de presse ou communications générales de l'IIF) sont disponibles. Ne sont pas connues :

- La forme juridique de l'engagement ;
- Les conditions détaillées des options ;
- Les caractéristiques précises des titres remis en échange ;
- La durée nécessaire (qu'on peut présumer être de plusieurs mois selon des sources informées) à la formalisation des accords de chaque participant du secteur privé.

### **Conséquences comptables**

Les conséquences comptables chiffrées pour le groupe sont exposées dans la note 6.6 dans l'annexe.

Il convient de préciser que dans ce contexte, en l'absence d'éléments contractuels précis sur le volet privé du plan d'aide à la Grèce :

- Les méthodes comptables et les informations en annexe sont arrêtées au mieux des informations disponibles à ce jour ;
- Elles ont été connues pour certaines tardivement au regard des délais de clôture ;
- Elles ne présument pas des traitements comptables qui pourront être arrêtés en fonction des décisions qui seront actées par les entreprises au cours des prochains mois (les différentes options ne conduisant pas nécessairement aux mêmes conclusions comptables en particulier dans les comptes individuels).

Selon les interprétations en vigueur sur la place (ACP, CNCC, AMF, professionnels), la décision de participation au plan devra être officiellement ratifiée par les organes de direction ou de gouvernance avant la date d'arrêté des comptes pour justifier le traitement comptable retenu, tel qu'il figurera dans les comptes au 30 juin 2011.

Toujours selon ces interprétations admises sur la place, le plan emporte deux séries de conséquences différentes pour, d'une part les titres dont l'échéance est antérieure au 01/01/2021 qu'il englobe et ceux de maturité supérieure, qu'il exclut.

### **Gouvernance**

La décision de principe de participer au plan de soutien à la Grèce a été validée par le conseil d'administration de Groupama SA du 3 Août 2011.

## **AUTRES ÉLÉMENTS**

### **Couverture tempête**

Groupama poursuit la diversification de ses couvertures tempête en France, avec l'émission début janvier 2011, de la première obligation catastrophe d'une durée de 4 ans.

Swiss Re a structuré et placé pour le compte de Groupama SA cette nouvelle obligation qui fournit une couverture de 75 millions d'euros contre les tempêtes en France pour une période de risque allant du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2014.

### **Notation financière**

L'agence de notation Fitch a confirmé le 7 mars 2011 la note de Groupama à « A » et a révisé la perspective de stable à négative.

L'agence de notation Standard & Poor's a révisé le 16 mai 2011 à « BBB+ », perspective négative, la note de solidité financière de Groupama. Cette notation ne reflète pas une dégradation du bilan, mais l'appréciation que Standard & Poor's porte sur des éléments exogènes, notamment l'exposition de Groupama à la dette grecque.

***Nomination de nouvelles administratrices indépendantes***

L'Assemblée générale de Groupama SA, du 25 mai 2011, a procédé à la nomination de Marie-Ange Debon et de Caroline Grégoire Sainte-Marie en qualité de nouveaux administrateurs. Le Conseil d'administration de Groupama SA compte désormais 18 membres dont onze Présidents de Caisses régionales et cinq administrateurs indépendants.

Marie-Ange Debon est Secrétaire Générale de Suez Environnement. Elle est également membre du Collège de l'Autorité des Marchés Financiers.

Caroline Grégoire Sainte-Marie est présidente de Frans Bonhomme.

**EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Groupama Insurances a cédé le 2 août 2011 son activité santé à l'assureur britannique mutualiste Simply Health.

## 2. PRINCIPES, MÉTHODES ET PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

### 2.1. NOTE LIMINAIRE

Groupama SA est une Société Anonyme détenue à près de 100%, directement et indirectement par les Caisses Régionales d'Assurance et de Réassurance Mutuelles Agricoles et les Caisses Spécialisées (« caisses régionales ») formant le pôle mutualiste de Groupama. Groupama SA est domiciliée en France. Son siège social est situé au 8-10, rue d'Astorg, 75008, Paris, France.

La répartition du capital au 30 juin 2011 est la suivante :

- 90,92% à la société Groupama Holding ;
- 8,99% à la société Groupama Holding 2 ;
- 0,09% aux mandataires et salariés anciens ou actuels de Groupama SA (en direct ou par le biais des FCPE).

Les deux sociétés Groupama Holding et Groupama Holding 2, à statut de SA, sont entièrement détenues par les caisses régionales.

Groupama SA est une société d'assurance non-vie et de réassurance, réassureur unique des caisses régionales et holding de tête du pôle capitalistique du groupe Groupama. Ses activités consistent à :

- définir et mettre en œuvre la stratégie opérationnelle du groupe Groupama, en concertation avec les caisses régionales et dans le cadre des orientations fixées par la Fédération Nationale Groupama ;
- réassurer les caisses régionales ;
- piloter l'ensemble des filiales ;
- mettre en place le programme de réassurance de l'ensemble du groupe ;
- gérer une activité d'assurance directe ;
- établir les comptes consolidés et combinés.

Les comptes consolidés de Groupama S.A. intègrent la réassurance cédée par les caisses régionales ainsi que l'activité des filiales.

Les comptes combinés sont relatifs au groupe Groupama, constitué de l'ensemble des caisses locales, des caisses régionales, de Groupama S.A. et de ses filiales.

Au titre de ses activités, la société est régie par les dispositions du Code de Commerce et du Code des Assurances, et soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle prudentiel.

Les liens entre les différentes entités du groupe sont régis :

- dans le pôle Groupama SA, par des relations capitalistiques. Les sociétés filiales incluses dans ce pôle font l'objet d'une consolidation comptable. En outre, en contrepartie d'une certaine autonomie opérationnelle, chacune des filiales est soumise aux contraintes et devoirs définis par l'environnement de Groupama SA, notamment en matière de contrôle ;
- dans le pôle mutualiste :
  - par un traité de réassurance interne liant les caisses régionales à Groupama SA. Ce traité, signé en décembre 2003 au titre des activités reprises par Groupama SA lors de l'apport de l'activité de réassurance des caisses régionales que lui a consenti la C.C.A.M.A. rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2003, s'est substitué au règlement général de réassurance qui régissait auparavant les liens de réassurance interne entre les caisses régionales et la C.C.A.M.A.,
  - par un dispositif de sécurité et de solidarité entre l'ensemble des caisses régionales et Groupama SA (« Convention portant dispositifs de sécurité et de solidarité des Caisses de Réassurance Mutuelle Agricole adhérentes à la Fédération Nationale GROUPAMA », signée le 17 décembre 2003).

## 2.2. PRESENTATION GENERALE DES COMPTES CONSOLIDES

Les comptes consolidés au 30 juin 2011 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration qui s'est tenu en date du 3 août 2011.

Pour les besoins de l'établissement des comptes consolidés, les comptes de chaque entité du périmètre de consolidation sont établis, de façon homogène, conformément aux dispositions des normes comptables internationales (« International Financial Reporting Standards ») et interprétations applicables au 30 juin 2011 telles qu'adoptées par l'Union Européenne et dont les principales modalités d'application par GROUPAMA SA sont décrites ci-après.

Les normes et interprétations d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011 ont été appliquées pour l'établissement des comptes du groupe au 30 juin 2011, notamment la norme IAS 24 révisée « Information relative aux parties liées », les amendements à IAS 32 « Classement des droits de souscription émis » et à IFRIC 14 « Paiements d'avance dans le cadre d'une exigence de financement minimal » et l'interprétation IFRIC 19 « Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres ». Leur application n'a pas eu d'effet significatif sur les comptes du groupe au 30 juin 2011.

L'Union Européenne n'a pas, au 30 juin 2011, adopté de normes ou interprétations qui pourraient être appliquées par anticipation.

En matière d'arrêté intermédiaire, les états financiers ont été établis conformément à la norme IAS 34, sous une forme condensée.

Les orientations prises par le groupe s'appuient notamment sur la synthèse des travaux des groupes de travail du CNC sur les spécificités de mise en œuvre des normes IFRS par les organismes d'assurance.

Les filiales, co-entreprises et entités associées du périmètre de consolidation sont consolidées dans le périmètre conformément aux dispositions des normes IAS 27, IAS 28 et IAS 31.

Le groupe a adopté les normes « IFRS » pour la première fois pour l'établissement des comptes de l'exercice 2005.

Dans les annexes, tous les montants sont en millions d'euros sauf si mentionnés différemment.

La préparation des états financiers du groupe en conformité avec les IFRS exige de la part de la direction de Groupama le choix d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui ont un impact sur le montant des actifs, des passifs, des produits et des charges ainsi que sur l'élaboration des notes annexes.

Ces estimations et hypothèses sont revues régulièrement. Elles sont basées sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, y compris des événements futurs dont la réalisation apparaît raisonnable dans les circonstances.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles des estimations étaient nécessaires peuvent s'avérer différents de celles-ci et entraîner un ajustement des états financiers.

Les jugements réalisés par la direction en application des normes IFRS concernent principalement :

- l'évaluation initiale et les tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels et plus particulièrement les écarts d'acquisition (notes 3.1.1 et 3.1.2),
- l'évaluation des provisions techniques (note 3.11),
- l'estimation de certaines justes valeurs sur actifs non cotés ou actifs immobiliers (notes 3.2.1 et 3.2.2),
- l'estimation de certaines justes valeurs sur actifs cotés faiblement liquides (note 3.2.1),
- la reconnaissance à l'actif des participations aux bénéfices (note 3.11.2.b) et des impôts différés (note 3.12),
- la détermination des provisions pour risques et charges et notamment l'évaluation des avantages consentis au personnel (note 3.9).

## 2.3. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

### 2.3.1. Périmètre et méthodes de consolidation

Une entreprise est comprise dans le périmètre de consolidation dès lors que sa consolidation, ou celle du sous-groupe dont elle est la tête, présente, seule ou avec d'autres entreprises en situation d'être consolidées, un caractère significatif par rapport aux comptes consolidés de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation. Une entité opérationnelle d'assurance et de banque est présumée devoir être consolidée dès lors que les capitaux propres, le bilan ou les primes acquises de cette entité représentent respectivement 30 millions d'euros sur les capitaux propres consolidés ou 50 millions d'euros sur le total du bilan consolidé, ou 10 millions d'euros sur les primes acquises du groupe.

Les OPCVM et les sociétés civiles immobilières sont, conformément aux dispositions de la norme IFRS 3, consolidés soit par intégration globale, soit par mise en équivalence. Le contrôle est examiné au cas d'espèce de chaque OPCVM. Toutefois, le contrôle est présumé pour les OPCVM dont l'encours est supérieur à 100 millions d'euros dès lors que le groupe détient, directement ou indirectement, 50 % ou plus des droits de vote. Les intérêts minoritaires relatifs aux OPCVM consolidés par intégration globale sont classés dans un poste spécifique de dettes financières au passif du bilan IFRS. Les actifs financiers sous-jacents figurent dans les placements des activités d'assurance du groupe.

#### ➤ **Entreprise consolidante**

L'entreprise consolidante est celle qui contrôle exclusivement ou conjointement d'autres entreprises quelle que soit leur forme ou qui exerce sur elles une influence notable.

#### ➤ **Entités contrôlées de manière exclusive**

Les sociétés, quelles que soient leurs structures et faisant l'objet d'un contrôle exclusif par le groupe, sont consolidées par intégration globale. Ces entités sont consolidées dès qu'elles sont contrôlées. Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Une entité n'est plus consolidée par intégration globale dès lors que le groupe n'exerce plus de contrôle effectif sur l'entité.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits « intérêts minoritaires ».

#### ➤ **Entreprises contrôlées de fait**

Lorsque le groupe considère qu'il dispose du contrôle de fait d'une entité, celui-ci peut être amené à appliquer la méthode de l'intégration globale pour consolider cette société malgré un taux de détention inférieur au seuil de 50%.

Le contrôle de fait peut être présumé dès lors que certains des critères suivants sont respectés :

- Le groupe est l'actionnaire le plus important de la société,
- Les autres actionnaires ne détiennent directement ou indirectement, seuls ou de concert, un nombre d'actions et de droits de vote supérieur à celui du groupe,
- Le groupe exerce une influence notable sur la société,
- Le groupe dispose du pouvoir d'influer sur les politiques financières et opérationnelles de la société,
- Le groupe dispose du pouvoir de nommer ou faire nommer les dirigeants de la société.

### ➤ **Entreprises associées**

Les sociétés sur lesquelles le groupe exerce une influence notable sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Lorsque l'entité consolidante détient, directement ou indirectement 20% ou davantage de droits de vote dans une entité, elle est présumée avoir une influence notable, sauf démonstration contraire. Inversement, lorsque l'entité consolidante détient directement ou indirectement moins de 20% des droits de vote dans la société détenue, elle est présumée ne pas avoir d'influence notable, sauf à démontrer que cette influence existe.

La mise en équivalence consiste à :

- substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres convertis au cours de clôture, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation ;
- éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées.

### ➤ **Déconsolidation**

Lorsqu'une entité est en run-off (arrêt de la souscription d'affaires nouvelles) et que les principaux agrégats du bilan ou du compte de résultat n'excèdent pas (sauf cas particulier) les seuils de 0,5% des primes émises, des effectifs, du résultat contributif, 1% des capitaux propres consolidés, des provisions techniques et du total du bilan ainsi que 3% des écarts d'acquisition (ces seuils étant mesurés par rapport au total du groupe), cette entité est déconsolidée.

Les titres de cette entité sont alors enregistrés, sur la base de leur valeur d'équivalence en titres disponibles à la vente au moment de la déconsolidation. Les variations ultérieures de valeur sont enregistrées conformément à la méthodologie définie pour ce type de titres.

#### **2.3.2 Évolution du périmètre de consolidation**

Les évolutions du périmètre de consolidation sont décrites dans la note 31 de l'annexe des états financiers.

#### **2.3.3. Homogénéité des principes comptables**

Les comptes consolidés de Groupama SA sont présentés d'une façon homogène pour l'ensemble formé par les entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, en tenant compte des caractéristiques propres à la consolidation et des objectifs d'information financière requis pour les comptes consolidés (prédominance de la substance sur la forme, élimination des écritures passées au titre des dispositions fiscales locales).

Les retraitements effectués au titre de l'homogénéité des principes sont réalisés dès lors qu'ils ont un caractère significatif.

#### **2.3.4. Conversion des comptes des sociétés étrangères**

Les postes du bilan sont convertis en euros au cours de change officiel à la date de clôture, à l'exception des capitaux propres, hors résultat, qui sont convertis aux cours historiques. L'écart de conversion qui en résulte est porté au poste "Écarts de conversion" pour la part revenant au groupe et à la rubrique "Intérêts minoritaires" pour le solde.

Les opérations du compte de résultat sont converties au cours moyen. L'écart entre le résultat converti au taux moyen et celui converti au taux de clôture est porté au poste "Écarts de conversion" pour la part revenant au groupe et à la rubrique "Intérêts minoritaires" pour le solde.



### 2.3.5 Opérations internes entre sociétés consolidées par GROUPAMA SA

Toutes les opérations internes au groupe sont éliminées.

Lorsque ces opérations affectent le résultat consolidé, l'élimination des profits et des pertes ainsi que des plus-values et moins-values est pratiquée à 100%, puis répartie entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts minoritaires dans l'entreprise ayant réalisé le résultat. En cas d'élimination de pertes, le groupe s'assure que la valeur de l'élément d'actif cédé n'est pas modifiée de façon durable. L'élimination des incidences des opérations internes portant sur des actifs a pour conséquence de les ramener à leur valeur d'entrée dans le bilan consolidé (coût historique consolidé).

Ainsi doivent être éliminées les opérations internes portant, notamment, sur :

- les créances et les dettes réciproques ainsi que les produits et les charges réciproques ;
- les effets à recevoir et les effets à payer s'éliminent réciproquement mais, lorsque l'effet à recevoir est remis à l'escompte, le concours bancaire consenti au groupe est substitué à l'effet à payer ;
- les opérations affectant les engagements reçus et donnés ;
- les acceptations, les cessions et rétrocessions en réassurance ;
- les opérations de co-assurance et co-réassurance ainsi que de gestion en pool ;
- les opérations de courtage ou d'intermédiation ;
- le partage contractuel des résultats de contrats collectifs ;
- les dotations aux comptes de provisions pour dépréciation des titres de participation constituées par l'entreprise détentrice des titres et, le cas échéant, les dotations aux provisions pour risques et charges constituées en raison de pertes subies par les entreprises contrôlées de manière exclusive ;
- les opérations sur instruments financiers à terme ;
- les plus et moins values de cession interne des placements d'assurance ;
- les dividendes intra-groupe.

### 3. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION RETENUS

#### 3.1 ACTIFS INCORPORELS

##### 3.1.1 Ecarts d'acquisition

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le coût d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part du groupe dans les capitaux propres retraités à la date d'acquisition. Lorsqu'ils ne sont pas affectés à des éléments identifiables du bilan, les écarts d'acquisition sont enregistrés au bilan dans un poste spécifique d'actif comme une immobilisation incorporelle.

L'écart d'acquisition résiduel ou *goodwill* résulte du prix payé au delà de la quote-part du groupe dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition, réévalué d'éventuels actifs incorporels identifiés dans le cadre de la comptabilité d'acquisition selon la norme IFRS 3 révisée (juste valeur des actifs et des passifs acquis).

Le solde résiduel correspond donc à l'évaluation de la part de résultat attendu sur la production future. Cette performance attendue, qui se traduit dans la valeur de la production future, résulte de la combinaison d'éléments incorporels non directement mesurables. Ces éléments se matérialisent dans les multiples ou dans les projections de résultat futur qui ont servi de référence à la base de la valorisation et du prix payé lors de l'acquisition et conduisent à la détermination de l'écart d'acquisition mentionné précédemment.

Les ajustements des compléments de prix futurs sont comptabilisés, pour les regroupements antérieurs au 1<sup>er</sup> janvier 2010, comme un ajustement du coût d'acquisition, et en résultat pour les regroupements réalisés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Pour les regroupements réalisés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010, les coûts directement attribuables à l'acquisition sont enregistrés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Les intérêts minoritaires sont évalués, selon un choix effectué à chaque acquisition, soit à leur juste valeur, soit pour leur quote-part dans les actifs nets identifiables de la société acquise.

L'acquisition ultérieure d'intérêts minoritaires ne donne pas lieu à la constatation d'un *goodwill* complémentaire.

Les opérations d'acquisition et de cession d'intérêts minoritaires dans une société contrôlée qui n'ont pas d'incidence sur le contrôle exercé sont enregistrées dans les capitaux propres du groupe.

L'écart d'acquisition est affecté aux unités génératrices de trésorerie (UGT) de l'acquéreur dont on s'attend à ce qu'elles tirent avantage du regroupement. Une UGT est définie comme un groupe identifiable d'actifs produisant des flux de trésorerie indépendamment d'autres éléments d'actif ou groupes d'éléments d'actif. En cas d'unité de management, d'outils de gestion, de zone géographique ou de grande branche d'activité, une UGT est constituée par le regroupement d'entités homogènes.

L'écart d'acquisition résultant de l'acquisition d'une entité étrangère hors zone euro est enregistré dans la devise locale de l'entité acquise et converti en euros au taux de clôture. Les variations de change ultérieures sont enregistrées en réserves de conversion.

Pour les entités acquises au cours de l'exercice, le groupe dispose d'un délai de douze mois à partir de la date d'acquisition pour attribuer aux actifs et passifs acquis leur valeur définitive.

Dans le cadre d'un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, la participation précédemment acquise est réévaluée à la juste valeur et l'ajustement en résultant comptabilisé par résultat.

Les écarts d'acquisition résiduels ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an. Le groupe revoit la valeur comptable de l'écart d'acquisition en cas d'événement défavorable survenant entre deux tests annuels. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable de l'UGT à laquelle l'écart d'acquisition est affecté est inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité.

La juste valeur diminuée des coûts de la vente est approchée de la façon suivante selon les préconisations de la norme IAS 36 (§25 à 27) :

- le prix de vente figurant dans un accord de vente irrévocable ;
- le prix de marché diminué des coûts de cession, dans le cadre d'un marché actif ;
- sinon, la meilleure information disponible, par référence à des transactions comparables.

La valeur d'utilité correspond à la valeur actuelle attendue des flux de trésorerie futurs devant être générés par l'unité génératrice de trésorerie.

Les écarts d'acquisition, constatés lors du premier regroupement d'entreprise, dont le montant est de faible valeur ou générant des coûts de travaux d'évaluation disproportionnés par rapport à leur valeur, sont immédiatement constatés en charge de la période.

Une dépréciation d'un écart d'acquisition comptabilisée lors d'un exercice ne peut être reprise ultérieurement.

Si la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables excède le coût d'acquisition des titres de l'entreprise, il est procédé à une réestimation de l'identification et de l'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels et de l'évaluation du coût du regroupement. Si, après cette réévaluation, la quote-part d'intérêts acquise demeure supérieure au coût d'acquisition, cet excédent est comptabilisé immédiatement en résultat.

Lors d'une prise de contrôle d'une entité, une option de vente peut être octroyée aux actionnaires minoritaires. La reconnaissance de cette option en dette dépend toutefois des clauses précises du contrat. Lorsqu'il s'agit d'un engagement inconditionnel au gré du détenteur de l'option, celle-ci est comptabilisée en dette en conformité avec IAS 32.

La contrepartie de cette dette, égale au prix de l'option (valeur de la part) est comptabilisée en écart d'acquisition pour les options de vente octroyées avant le 1<sup>er</sup> janvier 2010 ou en diminution des capitaux propres pour les options de vente contractées postérieurement à cette date.

### **3.1.2 Autres immobilisations incorporelles**

Les autres immobilisations incorporelles sont des actifs identifiables, contrôlés par l'entité du fait d'événements passés et à partir desquels on s'attend à ce que des avantages économiques futurs bénéficient à l'entité.

Elles comprennent principalement les valeurs de portefeuille de contrats d'assurance et de contrats d'investissement, les valeurs de la relation clients, les valeurs de réseaux et les marques constatées lors de regroupements d'entreprises, ainsi que les logiciels acquis et créés.

Les actifs incorporels amortissables d'assurance (qui regroupent notamment la valeur des portefeuilles de contrats d'assurance et de contrats d'investissement, la valeur de la relation clients et la valeur des réseaux) sont amortis au rythme de dégagement des marges sur la durée de vie des portefeuilles de contrats. Un test de recouvrabilité est réalisé chaque année en fonction de l'expérience et de l'évolution anticipée des principales hypothèses.

Les logiciels acquis et créés ont une durée de vie finie et sont amortis en règle générale linéairement sur cette durée de vie.

Les autres immobilisations incorporelles qui n'ont pas de durée de vie finie ne sont pas amorties mais font l'objet d'un test systématique de dépréciation.

Les frais d'établissement ne sont pas immobilisés mais comptabilisés en charges.

### 3.2 PLACEMENTS DES ACTIVITES D'ASSURANCE

L'évaluation des placements ainsi que leur dépréciation éventuelle sont établies conformément aux normes IFRS, selon la classification des placements.

#### 3.2.1. Actifs financiers

Sont notamment considérés comme des actifs financiers, les actions, les obligations, les prêts et créances, les dérivés et les comptes de banque.

##### ➤ Classification

Les actifs financiers sont classés dans l'une des quatre catégories suivantes :

- Les actifs en juste valeur par résultat sont de deux types :
  - ❖ Les placements détenus à des fins de transaction (*trading*) qui sont des placements pour lesquels l'intention de gestion est de dégager des bénéfices à court terme. L'existence d'un historique de cession à court terme permet également la classification dans cette catégorie,
  - ❖ Les actifs financiers désignés de manière optionnelle (*held for trading*), dès lors qu'ils respectent notamment les critères suivants :
    - adossement actif / passif pour éviter les distorsions de traitement comptable,
    - instruments hybrides comprenant un ou plusieurs produits dérivés incorporés,
    - groupe d'actifs et/ou passifs financiers qui sont gérés et dont la performance est évaluée en juste valeur.
- Les actifs détenus jusqu'à l'échéance comprennent les placements à échéance fixe que l'entreprise a l'intention expresse et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Le groupe n'utilise pas cette catégorie, à l'exception de certains portefeuilles parfaitement adossés, qui remplissent les critères rappelés ci-dessus.
- La catégorie des prêts et créances permet l'enregistrement des actifs à paiement déterminé ou déterminable qui ne sont pas cotés sur un marché actif.
- Les actifs disponibles à la vente (en juste valeur par capitaux propres) regroupent par défaut, tous les autres placements financiers à échéance fixe, les actions, et les prêts et créances qui ne sont pas inclus dans les autres catégories.

##### ➤ Reclassements

Un actif financier peut, dans des circonstances exceptionnelles, être reclassé hors de la catégorie des placements détenus à des fins de transaction.

Un actif financier classé comme disponible à la vente peut être reclassé hors de la catégorie des actifs disponibles à la vente vers :

- la catégorie des placements détenus jusqu'à l'échéance lorsque l'intention ou la capacité de l'entreprise a changé ou lorsque l'entité ne dispose plus d'une évaluation fiable de la juste valeur,
- la catégorie des prêts et créances lorsque l'actif financier répond à la définition de prêts et créances à la date du reclassement et lorsque l'entité a l'intention et la capacité de détenir l'actif financier dans un avenir prévisible ou jusqu'à son échéance.

Un actif financier classé dans la catégorie des placements détenus jusqu'à l'échéance peut être reclassé comme disponible à la vente si l'intention ou la capacité de l'entité a changé.

##### ➤ Comptabilisation initiale

Le groupe comptabilise ses actifs financiers lorsqu'il devient partie aux dispositions contractuelles de ces actifs.

Les achats et les ventes des placements financiers sont enregistrés à la date de transaction.

Les actifs financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée, dans le cas d'un actif qui n'est pas à la juste valeur par le biais du compte de résultat, des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition. Cependant, les coûts de transaction ne sont pas inclus dans le coût d'acquisition des actifs financiers dès lors qu'ils ne sont pas significatifs.

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan.

### ➤ Méthodes d'évaluation de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

La juste valeur d'un instrument financier correspond à son cours coté sur un marché actif. Lorsque le marché de cet instrument financier n'est pas actif, sa juste valeur est mesurée par des techniques de valorisation utilisant des données de marché observables lorsque celles-ci sont disponibles ou, lorsque celles-ci ne sont pas disponibles, en ayant recours à des hypothèses qui impliquent une part de jugement.

Le détail de chacun de ces éléments figure en annexe 6.6.

Les techniques de valorisation comprennent l'utilisation de transactions récentes dans des conditions de concurrence normale entre parties informées et consentantes, si elles sont disponibles, la référence à la juste valeur actuelle d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés et les modèles de valorisation des options.

### ➤ Règles d'évaluation

Les règles d'évaluation et les dépréciations éventuelles doivent être appréhendées en fonction de l'appartenance de l'instrument financier à l'une des quatre catégories présentées ci-dessus.

Les actifs détenus à des fins de transaction et ceux classés sur option dans cette catégorie sont enregistrés à leur juste valeur au cours de clôture dans le compte de résultat.

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, les actions non cotées pour lesquelles la juste valeur ne peut pas être mesurée de façon suffisamment fiable et les prêts et créances sont enregistrés au coût amorti ou au coût historique. Le coût amorti est le montant auquel l'actif a été évalué lors de sa comptabilisation initiale, diminué des remboursements en principal, plus ou moins l'amortissement cumulé des différences entre le montant initial et le montant à l'échéance (selon le taux d'intérêt effectif) et corrigé des éventuelles provisions pour dépréciation.

Les écarts entre la valeur de remboursement et le prix d'acquisition sont répartis de manière actuarielle en charges (surcote) ou en produits (décote) sur la durée de vie résiduelle des titres. Lorsque plusieurs dates de remboursement sont prévues, la durée de vie résiduelle est déterminée sur la date du dernier remboursement.

Les actifs disponibles à la vente sont valorisés à leur juste valeur et les plus et moins values latentes sont enregistrées dans une rubrique distincte des capitaux propres.

Les placements représentatifs des contrats libellés en unités de compte sont valorisés en juste valeur par résultat sur option.

### ➤ Provisions pour dépréciation

A chaque date d'arrêté, le groupe recherche l'existence d'indications objectives de dépréciation de ses placements.

#### **Instruments de dette classés en actifs disponibles à la vente**

Pour les instruments de dette classés en actifs disponibles à la vente, une perte de valeur est comptabilisée par résultat en cas de risque de contrepartie avéré.

Les dépréciations constatées sur un instrument de dette sont reprises par résultat en cas de diminution ou de disparition du risque de contrepartie.

#### **Instruments de capitaux propres classés en actifs disponibles à la vente**

Pour les instruments de capitaux propres classés en actifs disponibles à la vente, le groupe a pris en compte les précisions apportées par le comité d'interprétation des normes IFRS (IFRIC) dans son « update » du mois de juillet 2009 sur la notion de baisse significative ou prolongée du paragraphe 61 de la norme IAS 39.

Au 30 juin 2011, il existe une indication objective de dépréciation dans les cas suivants :

- le placement financier était déjà provisionné à l'arrêté publié précédent, ou ;
- une décote de 50% est observée à la date d'arrêté, ou ;
- le placement financier a été constamment en situation de moins-value latente au regard de sa valeur comptable sur les 36 derniers mois précédant l'arrêté.

Pour les titres qualifiés de titres stratégiques détaillés en annexe, pour lesquels le groupe exerce sa détention sur le long terme caractérisés par une représentation du groupe dans leurs instances de gouvernance ou des relations contractuelles importantes et durables ou un niveau de participation significatif dans le capital (en valeur absolue ou relative), sans pour autant qu'une influence notable soit exercée, cette période de référence est de 48 mois.

Lorsqu'une telle indication objective de dépréciation est constatée, le montant de la dépréciation correspondant à la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur de l'exercice, diminuée de toute perte de valeur préalablement comptabilisée par résultat, est enregistré automatiquement en résultat.

Ces critères pourront faire l'objet d'évolutions dans le temps pour tenir compte des changements de l'environnement dans lequel ils ont été définis, en se fondant sur l'exercice du jugement. Ce dernier doit également permettre de traiter des cas anormaux (tels que par exemple une chute des cours brutale et anormale à la clôture).

En outre, dans tous les autres cas où ces seuils ne sont pas atteints, le groupe identifie dans son portefeuille, les titres présentant constamment au cours des six derniers mois une moins-value latente significative fonction de la volatilité des marchés financiers. Pour les titres ainsi isolés, il examine ensuite sur la base de son jugement, titre par titre, s'il y a lieu ou non d'enregistrer une dépréciation par résultat.

Dans le cas où la gestion financière d'une ligne de titres est effectuée de manière globale à l'échelle du groupe, même lorsque ces titres sont détenus par plusieurs entités, la détermination de l'existence ou non d'une indication objective de dépréciation peut être effectuée sur la base du prix de revient groupe.

Les dépréciations constatées sur un instrument de capitaux propres ne sont reprises en résultat que lors de la cession de l'actif concerné.

### **Placements valorisés au coût amorti**

Pour les placements valorisés au coût amorti, le montant de la provision est égal à la différence entre la valeur nette comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus, déterminée à partir du taux d'intérêt effectif d'origine de l'instrument financier et corrigée des éventuelles provisions. Le montant de la perte de valeur est inclus dans le résultat net de l'exercice. La provision peut être reprise par résultat.

#### **➤ Décomptabilisation**

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels arrivent à expiration ou que le groupe transfère l'actif financier.

Les plus ou moins-values de cession des placements financiers sont déterminées suivant la méthode FIFO, à l'exception des titres portés par les OPCVM. En ce qui concerne ces derniers, la méthode retenue est la méthode du coût moyen pondéré.

Les plus et moins-values de cession sont comptabilisées au compte de résultat à la date de leur réalisation et représentent la différence entre le prix de cession et la valeur nette comptable de l'actif.

### 3.2.2. Immeubles de placement

Le groupe a choisi de comptabiliser les immeubles de placement selon la méthode du coût amorti. Ils sont évalués selon l'approche par composant.

#### ➤ Comptabilisation initiale

Les terrains et immeubles figurent au bilan à leur coût d'acquisition. La valeur de l'immeuble inclut les coûts de transaction significatifs directement attribuables à la transaction, sauf cas particulier des placements immobiliers en représentation des engagements en UC qui peuvent être enregistrés sur option en juste valeur par résultat.

Lorsqu'un bien immobilier comprend une partie détenue pour en retirer des loyers et une autre partie utilisée dans le cadre de la production ou à des fins administratives, le bien est un immeuble de placement uniquement si cette dernière n'est pas significative.

Lors de la comptabilisation initiale, les immeubles sont répartis par composants, ceux-ci faisant l'objet d'un enregistrement de manière séparée.

Les durées d'amortissement des composants retenues par le groupe selon la nature de l'immeuble considéré sont les suivantes :

- gros œuvre ou coque (durée d'amortissement comprise entre 30 ans et 120 ans),
- clos-couvert (durée d'amortissement comprise entre 30 ans et 35 ans),
- gros équipement (durée d'amortissement comprise entre 20 ans et 25 ans),
- équipements secondaires, revêtements (durée d'amortissement comprise entre 10 ans et 15 ans),
- entretien (durée d'amortissement : 5 ans).

#### ➤ Évaluation

Le coût amorti de l'immeuble est le montant auquel celui-ci a été enregistré lors de sa comptabilisation initiale, diminué des amortissements cumulés et corrigé des éventuelles provisions pour dépréciation. Le coût d'acquisition de l'immeuble fait suite, soit d'une acquisition pure et simple, soit à l'acquisition d'une société propriétaire d'un immeuble. Dans ce dernier cas, le coût amorti de l'immeuble est égal à la juste valeur à la date d'acquisition de la société propriétaire.

Chaque composant se distingue par sa durée et son taux d'amortissement.

La valeur résiduelle du composant gros œuvre n'étant pas mesurable de façon suffisamment fiable, notamment compte tenu d'incertitudes sur l'horizon de détention, l'amortissement de ce composant est donc déterminé sur la base du coût d'acquisition.

Les loyers sont enregistrés selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

La valeur de réalisation des placements immobiliers est déterminée sur la base d'expertise au plus quinquennale effectuée par un expert accepté par les autorités de contrôle nationales (l'Autorité de Contrôle prudentiel, en France). Au cours de chaque période quinquennale, le bien fait l'objet d'une estimation annuelle certifiée par ce dernier.

#### ➤ Dépenses ultérieures

Les dépenses ultérieures doivent être ajoutées à la valeur comptable de l'immeuble :

- s'il est probable que ces dépenses permettront à l'actif de générer des avantages économiques
- et que ces dépenses peuvent être évaluées de façon fiable.

#### ➤ Provisions pour dépréciation

Le groupe détermine à chaque date de clôture de ses comptes s'il y a des indications de perte de valeur potentielle sur les immeubles comptabilisés au coût amorti. Si tel est le cas, la valeur recouvrable de l'immeuble est calculée comme étant la valeur la plus élevée entre le prix de vente net des frais de cession et la valeur d'utilité. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable, le groupe comptabilise une perte de valeur en résultat pour la différence entre les deux valeurs et la valeur nette comptable est ajustée pour ne refléter que la valeur recouvrable.

Lorsque la valeur de l'immeuble s'améliore ultérieurement, la provision pour dépréciation est reprise par résultat.

#### ➤ Décomptabilisation

Les plus ou moins-values de cession des placements immobiliers sont comptabilisées au compte de résultat à la date de leur réalisation et représentent la différence entre le prix de vente net et la valeur nette comptable de l'actif.

### 3.3. DERIVES

#### 3.3.1. Généralités

Un dérivé est un instrument financier qui présente les trois caractéristiques suivantes :

- sa valeur fluctue en fonction de l'évolution d'une variable spécifique appelée le « sous-jacent »,
- il requiert un investissement initial net nul ou faible comparé à d'autres instruments réagissant de façon analogue aux évolutions de marché,
- il est dénoué à une date future.

Tous les dérivés sont enregistrés au bilan au coût à l'origine et sont ultérieurement revalorisés à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont enregistrées en compte de résultat à l'exception des dérivés désignés comme des instruments de couverture de flux de trésorerie et d'investissements nets à l'étranger.

#### 3.3.2. Dérivés de couverture

L'utilisation de la comptabilité de couverture est soumise à des obligations de documentation et de démonstration périodique de l'efficacité de la couverture.

Les dérivés de couverture sont comptabilisés à la juste valeur avec variations en compte de résultat sauf pour les couvertures de flux de trésorerie et les couvertures d'investissements nets à l'étranger considérées comme efficaces dont les variations de juste valeur sont différées en capitaux propres jusqu'à ce que les flux de trésorerie couverts soient comptabilisés en compte de résultat ou lors de la cession de la filiale étrangère.

S'agissant d'une couverture de valeur d'un titre disponible à la vente, les variations de juste valeur de l'élément couvert sont comptabilisées en résultat de façon à ce que celles-ci compensent exactement celles du dérivé de couverture.

La partie inefficace des couvertures est comptabilisée en compte de résultat.

#### 3.3.3. Dérivés incorporés

Les dérivés incorporés sont des composantes d'instruments composés qui répondent à la définition d'un produit dérivé.

Ils sont séparés du contrat hôte et comptabilisés en tant que dérivés lorsque les trois conditions suivantes sont remplies :

- les caractéristiques économiques et les risques du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés aux caractéristiques économiques et aux risques du contrat hôte ;
- un instrument séparé comportant les mêmes conditions que le dérivé incorporé répond à la définition d'un dérivé ;
- l'instrument hybride n'est pas évalué à la juste valeur avec comptabilisation des variations de la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Lorsque l'une de ces conditions n'est pas remplie, la séparation n'est pas effectuée.

### 3.4. INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES

Les investissements dans les entreprises associées sont consolidés selon la méthode de la mise en équivalence. Lors de l'acquisition, l'investissement est comptabilisé au coût d'acquisition et sa valeur nette comptable est par la suite augmentée ou diminuée pour prendre en compte les bénéfices ou les pertes au prorata de la participation de l'investisseur.

### 3.5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES



Le groupe a choisi d'évaluer les immeubles d'exploitation selon la méthode du coût amorti. Ces derniers sont présentés sur une ligne distincte des immeubles de placement à l'actif. La méthode de comptabilisation et d'évaluation est identique à celle qui a été exposée pour les immeubles de placement.

Les immobilisations corporelles autres que les immeubles d'exploitation sont initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition, composé du prix d'achat, des droits de douane, des remises et rabais, des frais directs nécessaires à la mise en marche et des escomptes de règlement.

Les méthodes d'amortissement reflètent le mode de consommation économique.

Un test de dépréciation est réalisé dès qu'il existe un indice de perte de valeur. La perte de valeur est réversible et correspond à l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable, qui est le montant le plus élevé entre la juste valeur nette des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

### 3.6 CREANCES ET DETTES D'EXPLOITATION, AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS

Les créances d'exploitation et autres actifs sont comptabilisés à leur valeur nominale en tenant compte des coûts éventuels de transaction.

Les dettes d'exploitation et autres passifs sont enregistrés à la juste valeur de la contrepartie reçue en échange à l'origine du contrat, nette des frais de transaction.

En l'absence d'interprétation précise de l'IFRIC, les engagements de rachat de minoritaires sont comptabilisés en autres dettes à la juste valeur. La contrepartie de ces dettes est comptabilisée soit en écart d'acquisition pour les options de vente octroyées avant le 1<sup>er</sup> janvier 2010, soit en diminution des capitaux propres pour les options de vente contractées postérieurement à cette date.

En outre, sont inclus dans les autres passifs les intérêts minoritaires relatifs aux OPCVM consolidés par intégration globale. En effet, en application de la norme IAS 32, un instrument financier qui confère à son porteur le droit de le restituer à l'émetteur contre de la trésorerie est un passif financier. La variation de cette dette est comptabilisée en contrepartie du compte de résultat.

### 3.7 TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie correspondent notamment aux soldes des comptes bancaires des entités du groupe.

### 3.8 CAPITAUX PROPRES

#### ➤ Réserve de réévaluation

La réserve de réévaluation comprend les écarts issus de la réévaluation à la juste valeur d'éléments du bilan et notamment :

- les effets de la réévaluation des instruments dérivés affectés à la couverture de flux de trésorerie et d'investissements nets en devises conformément aux dispositions de la norme IAS 21. Il s'agit des profits et pertes non réalisés,
- les effets de la réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente conformément aux dispositions de la norme IAS 39. Il s'agit des profits et pertes non réalisés,
- l'impact cumulé de la charge ou du gain provenant de la comptabilité reflet,
- l'impact cumulé de la charge ou du gain d'impôts différés engendré par les opérations mentionnées ci-dessus.

### ➤ **Autres réserves**

Les autres réserves sont composées des éléments suivants :

- Les reports à nouveau,
- Les réserves de consolidation du groupe,
- Les autres réserves réglementées,
- L'incidence de changement de méthodes comptables,
- Les instruments de capitaux propres de type Titres Super Subordonnés (TSS) dont les caractéristiques permettent une comptabilisation en capitaux propres.

### ➤ **Écarts de conversion**

Les écarts de conversion résultent du mécanisme de la consolidation du fait de la conversion des états financiers individuels de filiales étrangères établis dans une devise autre que l'euro.

### ➤ **Intérêts minoritaires**

Les intérêts minoritaires comprennent la quote-part dans l'actif net et dans les résultats nets d'une société du groupe consolidée par intégration globale. Cette quote-part correspond aux intérêts qui ne sont détenus par la société mère ni directement ni indirectement par l'intermédiaire de filiales (concernant le rachat des intérêts minoritaires et intérêts minoritaires sur OPCVM consolidés, se reporter à la note 3.6).

## **3.9 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

Les provisions pour risques et charges sont des passifs dont l'échéance ou le montant est incertain. Une provision doit être comptabilisée si les trois conditions suivantes sont remplies :

- l'entreprise a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé,
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- il est possible d'obtenir une estimation fiable du montant de la provision.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de la provision doit être égal à la valeur actuelle des dépenses attendues que l'entreprise estime nécessaire pour éteindre l'obligation.

### ➤ **Avantages du personnel**

#### • **Engagements de retraite**

Les sociétés du groupe disposent de différents régimes de retraite. Les régimes sont généralement financés par des cotisations versées à des compagnies d'assurance ou à d'autres fonds administrés et évalués sur la base de calculs actuariels périodiques. Le groupe dispose de régimes à prestations définies et de régimes à cotisations définies. Un régime à cotisations définies est un régime de retraite en vertu duquel le groupe verse des cotisations fixes à une entité indépendante. Dans ce cas, le groupe n'est tenu par aucune obligation légale ou implicite le contraignant à abonder le régime dans le cas où les actifs ne suffiraient pas à payer, à l'ensemble des salariés, les prestations dues au titre des services rendus durant l'exercice en cours et les exercices précédents. Les régimes de retraite qui ne sont pas des régimes à cotisations définies sont des régimes à prestations définies. Tel est le cas, par exemple, d'un régime qui définit le montant de la prestation de retraite qui sera perçue par un salarié lors de sa retraite en fonction, en général, d'un ou de plusieurs facteurs, tels que l'âge, l'ancienneté et le salaire.

Le passif inscrit au bilan au titre des régimes de retraite et assimilés à prestations définies correspond à la valeur actualisée de l'obligation liée aux régimes à prestations définies à la clôture, déduction faite des actifs des régimes, ainsi que des ajustements au titre des coûts des services passés non comptabilisés.

Les gains et pertes actuariels, découlant d'ajustements liés à l'expérience et de modifications des hypothèses actuarielles, sont comptabilisés directement en capitaux propres, en application de l'option Sorie.

Les coûts des services passés sont immédiatement comptabilisés en résultat, à moins que les modifications du régime de retraite ne soient subordonnées au maintien des employés en activité sur une période déterminée (la période d'acquisition des droits). Dans ce dernier cas, les coûts des services passés sont amortis de façon linéaire sur cette période d'acquisition des droits.

S'agissant des régimes à cotisations définies, le groupe verse des cotisations à des régimes d'assurance retraite et n'est tenu par aucun autre engagement de paiement. Les cotisations sont comptabilisées dans les charges liées aux avantages du personnel lorsqu'elles sont exigibles. Les cotisations payées d'avance sont comptabilisées à l'actif dans la mesure où ce paiement d'avance aboutit à une diminution des paiements futurs ou à un remboursement en trésorerie.

### 3.10 DETTES DE FINANCEMENT

Les dettes de financement comprennent les passifs subordonnés, les dettes de financement représentées par des titres et les dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire.

#### ➤ Comptabilisation initiale

Les dettes de financement sont comptabilisées lorsque le groupe devient partie aux dispositions contractuelles de ces dettes. Le montant des dettes de financement est alors égal à leur juste valeur, ajustée le cas échéant, des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition ou l'émission de ces dettes.

#### ➤ Règles d'évaluation

Ultérieurement, les dettes de financement sont évaluées au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### ➤ Décomptabilisation

Les dettes de financement sont décomptabilisées lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, annulée ou arrive à expiration.

### 3.11 OPERATIONS TECHNIQUES

#### 3.11.1. Classification et mode de comptabilisation

Il existe deux catégories de contrats émis par les sociétés d'assurance du groupe :

- les contrats d'assurance et les contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire qui relèvent de la norme IFRS 4,
- les contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire, qui relèvent de la norme IAS 39.

#### ➤ Contrats d'assurance

Un contrat d'assurance est un contrat selon lequel une partie, l'assureur, accepte un risque d'assurance significatif d'une autre partie, le titulaire de la police, en convenant d'indemniser le titulaire de la police si un événement futur incertain spécifié, l'événement assuré, affecte de façon défavorable le titulaire de la police. Un risque d'assurance est un risque, autre que le risque financier, transféré du titulaire d'un contrat à l'émetteur. Ce risque est significatif dès lors qu'un événement assuré peut obliger un assureur à payer des prestations complémentaires significatives quel que soit le scénario, à l'exception des scénarios qui manquent de substance commerciale.

Les pratiques comptables existantes relatives aux contrats relevant de la norme IFRS 4 continuent à être appliquées, à l'exception des provisions d'égalisation telles que définies par la norme IFRS 4 et sous réserve que les provisions ainsi déterminées soient conformes au test d'adéquation des passifs prescrit par les normes internationales (voir note 3.11.2.c).

### ➤ Contrats financiers

Les contrats qui ne répondent pas à la définition d'un contrat d'assurance telle que décrite précédemment, sont classés en contrats financiers. Les contrats financiers se décomposent en deux catégories : les contrats financiers avec et sans participation aux bénéfices discrétionnaire.

Une clause de participation discrétionnaire est définie comme étant le droit contractuel détenu par un souscripteur de bénéficier d'un versement supplémentaire ou d'une autre prestation dont le montant ou l'échéance est entièrement ou partiellement à la discrétion de l'assureur et dont la valorisation est fondée soit sur la performance d'un ensemble de contrats ou d'un contrat déterminé, soit sur le profit ou la perte de l'assureur, d'un fonds ou de toute autre entité ayant émis le contrat, soit sur les rendements de placements réalisés et/ou latents d'un portefeuille d'actifs spécifiés détenus par l'émetteur.

Les méthodes comptables relatives aux contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire sont identiques à celles des contrats d'assurance, décrites précédemment. Les contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire sont traités conformément aux modalités d'évaluation, décrites dans la note 3.11.3.

### 3.11.2 Contrats d'assurance relevant de la norme IFRS 4

#### a. Contrats d'assurance non vie

##### ➤ Primes

Les primes émises correspondent aux émissions hors taxes brutes de réassurance, nettes d'annulations, de réductions et de ristournes, de la variation des primes restant à émettre et de la variation des primes à annuler.

Les primes émises ajustées de la variation des provisions pour primes non acquises, dont la définition est donnée ci-dessous, constituent les primes acquises.

##### ➤ Charges des prestations des contrats

Les charges des prestations des contrats d'assurance non vie comprennent essentiellement les prestations et frais payés et la variation des provisions de sinistres et des autres provisions techniques.

Les prestations et frais payés correspondent aux sinistres réglés nets des recours encaissés de l'exercice et aux versements périodiques de rentes. Ils incluent également les frais et commissions liés à la gestion des sinistres et au règlement des prestations.

##### ➤ Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance non vie

###### ❖ Provisions pour primes non acquises

Les provisions techniques pour primes non acquises correspondent à la part des primes qui se rapportent à la période comprise entre la date d'inventaire et la prochaine échéance du contrat. Elles sont calculées prorata temporis.

###### ❖ Provisions pour risques en cours

Les provisions pour risques en cours sont destinées à couvrir la part du coût des sinistres et des frais de gestion s'y rapportant qui excède la fraction des primes reportées nettes de frais d'acquisition reportés.

En arrêté intermédiaire, pour une famille de risques donnée, la sinistralité peut présenter au cours de l'exercice un profil non homogène qui se traduit par une perte technique sur la fraction de primes reportées.

Pour appréhender ce phénomène, un test de suffisance est réalisé, qui donne lieu, en cas de perte, à la constatation d'un complément de provision à due concurrence de l'insuffisance.

Le test est réalisé à partir de la dernière actualisation de la prévision annuelle de sinistralité et de frais pour cette famille de risques.

La perte correspond à l'insuffisance de primes reportées sur la période suivant l'arrêté intermédiaire, par rapport à la charge prévisionnelle de sinistralité et de frais se rapportant à ces primes. Le calcul est réalisé sur des montants nets de réassurance.

### ❖ Provisions pour sinistres à payer

Les provisions pour sinistres à payer représentent l'estimation, nette des recours à encaisser, du coût de l'ensemble des sinistres non réglés à la clôture de l'exercice, qu'ils aient été déclarés ou non. Elles incluent un chargement pour frais de gestion déterminé en fonction des taux de frais réels observés.

En risque construction, hormis les provisions pour sinistres à payer (déclarés ou non encore déclarés), il est constitué, séparément pour les garanties décennales de responsabilité civile et pour les garanties décennales de dommages ouvrage, une provision pour sinistres non encore manifestés.

Les provisions sont appréciées en fonction de la nature des risques spécifiques couverts, notamment les risques agricoles et climatiques ainsi que ceux qui présentent un fort caractère de saisonnalité.

### ❖ Autres provisions techniques

#### **Provisions mathématiques de rentes**

Les provisions mathématiques de rentes représentent la valeur actuelle des engagements de l'entreprise en ce qui concerne les rentes et accessoires de rentes mis à sa charge.

#### **Provision pour risques croissants**

Cette provision est constituée pour les contrats d'assurance contre les risques de maladie et d'invalidité à primes périodiques constantes, contrats pour lesquels le risque croît avec l'âge des assurés.

#### ➤ **Frais d'acquisition reportés**

En assurance non vie, les frais d'acquisition afférents aux primes non acquises sont reportés et inscrits à l'actif du bilan.

### **b. Contrats d'assurance vie et contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire**

#### ➤ **Primes**

Les primes émises correspondent aux émissions hors taxes brutes de réassurance, nettes d'annulations, de réductions, de ristournes, de la variation des primes restant à émettre et de la variation des primes à annuler.

#### ➤ **Charges des prestations des contrats**

Les charges des prestations des contrats d'assurance vie et des contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire regroupent :

- l'ensemble des prestations dès lors qu'elles ont fait l'objet d'un règlement au bénéficiaire,
- les intérêts techniques et participations aux bénéfices pouvant être inclus dans ces prestations,
- l'ensemble des frais supportés par la société d'assurance dans le cadre de la gestion et du règlement des prestations.

Elles comprennent également la participation aux résultats et la variation des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques.

#### ➤ **Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance vie et contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire**

### ❖ Provisions mathématiques

Les provisions mathématiques correspondent à la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés en tenant compte des probabilités de réalisation de ces engagements. Les provisions mathématiques s'inscrivent au passif du bilan à leur valeur technique brute de réassurance et de frais d'acquisition reportés.

Aucune provision pour aléas financiers n'est constatée dès lors que les provisions mathématiques ont été constituées sur la base de taux d'actualisation au plus égaux aux taux de rendement prévisionnels, prudemment estimés, des actifs affectés à leur représentation.

### ❖ Provision pour participation aux bénéfices

La provision pour participation aux bénéfices se compose d'une provision pour participation aux bénéfices exigible et d'une provision pour participation aux bénéfices différée.

La provision pour participation aux bénéfices exigible comprend les montants identifiables, issus d'obligations réglementaires ou contractuelles, destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participation aux bénéfices et de ristournes, dans la mesure où ces montants n'ont pas été crédités au compte de l'assuré ou inclus dans le poste provisions techniques vie.

Pour la partie excédant l'engagement minimal réglementaire et contractuel, la charge courante de participation des bénéficiaires de contrats au résultat est déterminée dans les comptes intermédiaires sur la base du rapport estimé pour l'exercice en cours et compte tenu des décisions prises ou, à défaut, constaté à la clôture du dernier exercice, entre la charge prévisionnelle annuelle de participation des bénéficiaires de contrats et les produits financiers nets annuels prévisionnels. Cette charge ainsi calculée est plafonnée dans les comptes intermédiaires au montant de la marge financière prévisionnelle annuelle.

La provision pour participation aux bénéfices différée comprend :

- la provision pour participation aux bénéfices inconditionnelle, qui est enregistrée quand une différence est constatée entre les bases de calcul des droits futurs dans les comptes individuels et dans les comptes consolidés ;
- la provision pour participation conditionnelle, qui est relative à la différence de droits constatés entre les comptes individuels et les comptes consolidés et dont l'exigibilité dépend d'une décision de gestion ou de la réalisation d'un événement.

Au cas particulier du retraitement dans les comptes consolidés de la réserve de capitalisation, une provision pour participation aux bénéfices différée est déterminée lorsque les hypothèses de gestion actif / passif démontrent une reprise probable et durable du stock de réserve de capitalisation. Le groupe n'a pas constaté de participation aux bénéfices différée sur le retraitement de la réserve de capitalisation.

### ❖ Application de la comptabilité reflet

Concernant les contrats dits participatifs, le groupe a décidé d'appliquer la comptabilité reflet (« shadow accounting »), qui vise à répercuter sur la valeur des passifs d'assurance, des frais d'acquisition reportés et des immobilisations incorporelles liées aux contrats d'assurance, les effets de la prise en compte des plus et moins-values latentes des actifs financiers évalués en juste valeur. La participation aux bénéfices différée qui en résulte est comptabilisée en contrepartie de la réserve de réévaluation ou du résultat selon que la prise en compte de ces plus et moins-values aura été effectuée dans cette réserve ou au compte de résultat.

L'application de la comptabilité reflet est réalisée à partir d'un taux de participation aux bénéfices estimé et appliqué aux plus et moins-values latentes. Ce taux est obtenu à partir de l'application des conditions réglementaires et contractuelles du calcul de la participation aux bénéfices observé au cours des trois dernières années.

En cas de moins-value latente globale du portefeuille d'actifs de l'entité, le groupe enregistre une participation aux bénéfices différée active limitée à la fraction de participation aux bénéfices différée effectivement recouvrable. Un test de recouvrabilité s'appuyant sur une projection du comportement futur des portefeuilles d'assurance est mis en œuvre. Ce test intègre notamment des plus-values latentes sur actifs comptabilisés au coût amorti.

### ❖ Autres provisions techniques

#### **Provision globale de gestion**

La provision de gestion est constituée lorsque pour une famille homogène de produits, les marges futures déterminées pour les besoins du calcul des frais d'acquisition reportés sont négatives.

#### ➤ **Frais d'acquisition reportés**

Les frais variables directement affectables à l'acquisition des contrats d'assurance vie sont portés à l'actif des comptes consolidés. Ces montants ne peuvent en aucun cas être supérieurs à la valeur actuelle des bénéfices futurs des contrats.

Ces frais sont amortis sur la durée de vie moyenne des contrats en fonction de la cadence d'émergence des marges futures pour chaque génération de contrats, les marges futures étant déterminées à partir d'hypothèses économiques (taux de participation aux

bénéfices, taux de rendement futur des actifs et taux de chute). Les frais d'acquisition étant activés, les provisions mathématiques figurant au bilan sont présentées non zillmérésées.

Chaque année, par famille homogène de produits, la valeur actuelle probable des marges futures est comparée au total des frais d'acquisition reportés nets des amortissements déjà comptabilisés dans le passé. Si cette valeur est inférieure, un amortissement exceptionnel est constaté en charge.

Le groupe applique la comptabilité reflet au titre des frais d'acquisition reportés.

#### **c. Test de suffisance des passifs**

Un test d'adéquation des passifs visant à s'assurer que les passifs relevant de la norme IFRS 4 sont suffisants au regard des estimations actuelles de flux de trésorerie futurs générés par les contrats d'assurance est réalisé à chaque arrêté comptable. Les flux de trésorerie futurs résultant des contrats prennent en compte les garanties et options qui y sont attachées. Le cas échéant, et pour les besoins de ce test, les passifs d'assurance sont diminués des coûts d'acquisition reportés et des valeurs de portefeuille constatées lors de regroupement d'entreprises ou de transferts de contrats s'y rapportant.

En cas d'insuffisance, les pertes potentielles sont comptabilisées en intégralité en contrepartie du résultat.

Ce test est effectué à chaque arrêté comptable et au niveau de chaque entité consolidée.

#### **d. Contrats libellés en unités de compte relevant de la norme IFRS 4**

Les contrats libellés en unités de compte relevant de la norme IFRS 4 sont soit des contrats d'assurance comportant un risque d'assurance significatif tel qu'un risque décès, soit des contrats financiers avec participation discrétionnaire, pour lesquels le risque financier est supporté par l'assuré.

Les provisions techniques de ces contrats sont évaluées à la valeur vénale de l'unité de compte à l'inventaire.

#### **e. Dérivés incorporés dans les contrats d'assurance et les contrats financiers avec participation discrétionnaire**

Les dérivés incorporés sont des composantes de contrats d'assurance qui répondent à la définition d'un produit dérivé.

Si un même contrat contient une composante financière et une composante assurance, la composante financière est évaluée séparément à la juste valeur lorsqu'elle n'est pas étroitement liée au contrat hôte ou lorsque les normes comptables n'obligent pas à comptabiliser ensemble les droits et obligations liés à la composante dépôt, en application des dispositions de la norme IFRS 4. Dans les autres cas, l'intégralité du contrat est traitée comme un contrat d'assurance.

### **3.11.3. Contrats financiers relevant de la norme IAS 39**

Les passifs relatifs à des contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire doivent être comptabilisés selon le principe de la comptabilité de dépôt. Ainsi, les primes perçues et les prestations sont comptabilisées au bilan. Les chargements et les frais de gestion des contrats sont enregistrés en résultat. Les revenus non acquis sont étalés sur la durée estimée du contrat.

Cette catégorie inclut principalement des contrats en unités de compte et des contrats indexés qui ne répondent pas à la définition de contrats d'assurance et de contrats financiers avec participation discrétionnaire. Les engagements afférents à ces contrats sont évalués à la valeur vénale de l'unité de compte à l'inventaire.

Les coûts accessoires directement liés à la gestion des placements d'un contrat financier sont comptabilisés à l'actif s'ils peuvent être identifiés séparément et évalués de manière fiable et s'il est probable qu'ils seront recouverts. Cet actif qui correspond au droit contractuel acquis par le groupe sur les bénéfices résultant de la gestion des placements est amorti sur la durée de cette gestion et de façon symétrique avec la comptabilisation du profit correspondant.

### 3.11.4. Opérations de réassurance

#### ➤ Acceptations

Les acceptations en réassurance sont comptabilisées traité par traité sans décalage sur la base d'une appréciation des affaires acceptées. Ces opérations sont classées selon les mêmes règles que celles qui sont décrites à propos des contrats d'assurance ou des contrats financiers dans la note 3.11.1. Classification. En l'absence d'informations suffisantes de la part de la cédante, des estimations sont effectuées.

Un dépôt actif est enregistré pour le montant de la contrepartie donnée aux cédants et rétrocedants.

Les titres donnés en couverture sont inscrits dans le tableau des engagements reçus et donnés.

#### ➤ Cessions

Les cessions en réassurance sont comptabilisées en conformité avec les termes des différents traités et selon les mêmes règles que celles décrites dans la note 3.11.1 relative aux contrats d'assurance et aux contrats financiers. Un dépôt passif est enregistré pour le montant de la contrepartie reçue des cessionnaires et rétrocessionnaires.

Les titres des réassureurs (cessionnaires ou rétrocessionnaires) remis en couverture sont inscrits dans le tableau des engagements reçus et donnés.

### 3.12 IMPOTS

Les impôts sur les résultats regroupent tous les impôts, qu'ils soient exigibles ou différés. Lorsqu'un impôt est dû ou à recevoir et que son règlement n'est pas subordonné à la réalisation d'opérations futures, il est qualifié d'exigible, même si le règlement est étalé sur plusieurs exercices. Il figure selon le cas au passif ou à l'actif du bilan.

Les opérations réalisées par le groupe peuvent avoir des conséquences fiscales positives ou négatives autres que celles prises en considération pour le calcul de l'impôt exigible. Il en résulte des actifs ou passifs d'impôt qui sont qualifiés de différés.

Il en est ainsi en particulier lorsqu'en conséquence d'opérations déjà réalisées, qu'elles soient comptabilisées dans les comptes individuels ou dans les seuls comptes consolidés comme les retraitements et éliminations de résultats internes, des différences sont appelées à se manifester à l'avenir, entre le résultat fiscal et le résultat comptable de l'entreprise ou entre la valeur fiscale et la valeur comptable d'un actif ou d'un passif, par exemple lorsque des opérations réalisées au cours d'un exercice ne sont imposables qu'au titre de l'exercice suivant. De telles différences sont qualifiées de temporaires.

Tous les passifs d'impôt différé doivent être pris en compte ; en revanche, les actifs d'impôt différé ne sont portés à l'actif du bilan que s'il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible. Tous les passifs d'impôt différé sont comptabilisés. En ce qui concerne les actifs d'impôt différé, ceux-ci sont pris en compte dès lors que leur récupération est considérée comme "plus probable qu'improbable", c'est à dire dans le cas où il est probable que suffisamment de bénéfices imposables seront disponibles dans le futur pour compenser les différences temporaires déductibles. En règle générale, un horizon de 3 exercices est jugé raisonnable pour apprécier la capacité de recouvrement par l'entité des impôts différés ainsi activés. Une dépréciation des actifs d'impôt différé est, en revanche, constatée dès lors que leur recouvrabilité s'avère compromise.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés à la date de clôture.

Les actifs et les passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés.

### 3.13 INFORMATION SECTORIELLE

Un secteur opérationnel correspond à une composante de l'entité qui se livre à des activités dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel du groupe (ou directeur général du groupe) en vue de prendre des décisions en matière de ressources à allouer au secteur et d'évaluer sa performance.

Le groupe est organisé en trois secteurs opérationnels : l'assurance en France, l'assurance à l'International et les activités bancaires et financières. Le secteur des activités bancaires et financières qui fait par ailleurs l'objet de notes annexes spécifiques (notes 9.1 ; 9.2 et 35.3) a été regroupé avec le secteur de l'assurance en France pour constituer un secteur opérationnel global intitulé France.



Les différentes activités de chaque secteur sont les suivantes :

- **Assurance de la personne.** L'activité d'assurance de la personne regroupe l'activité traditionnelle d'assurance vie ainsi que l'assurance des dommages corporels à la personne (risques liés à la santé, à l'invalidité et à la dépendance, principalement) ;
- **Assurance de dommages aux biens et responsabilité.** L'activité d'assurance de dommages aux biens et responsabilité recouvre par déduction les autres activités d'assurance au sein du groupe ;
- **Activité bancaire et financière.** L'activité bancaire et financière concerne les activités de distribution de produits bancaires mais également les activités de gestion de portefeuille de placements en valeurs mobilières ou immobilières ou de « private equity » et d'épargne salariale ;
- **Activité de holdings.** Principalement composé des produits et charges relatifs à la gestion du groupe et à la détention des titres composant le périmètre de Groupama SA.

### 3.14 FRAIS PAR DESTINATION

Les frais de gestion et les commissions liées à l'activité d'assurance sont classés selon leur destination, par application de clefs de répartition en fonction de la structure et de l'organisation de chacune des entités d'assurance.

Le classement des charges s'effectue dans les six destinations suivantes :

- les frais d'acquisition,
- les frais d'administration,
- les frais de règlement des sinistres,
- les charges des placements,
- les autres charges techniques,
- les charges non techniques.

## 4. ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS

## NOTE 1 - INFORMATION SECTORIELLE

## NOTE 1.1 - INFORMATION SECTORIELLE PAR SEGMENT OPERATIONNEL

## NOTE 1.1.1 - INFORMATION SECTORIELLE PAR SEGMENT OPERATIONNEL - BILAN

En millions d'euros	30.06.2011			31.12.2010		
	France	International	Total	France	International	Total
Actifs incorporels	1 230	2 532	3 762	1 239	2 585	3 826
Placements des activités d'assurance	67 522	8 309	75 830	66 708	8 350	75 058
Emplois des activités du secteur bancaire et placements des autres activités	4 096		4 096	3 429		3 429
Investissements dans les entreprises associées	168	118	286	173	129	303
Part des cessionnaires et récessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers	1 127	279	1 406	1 136	284	1 420
Autres actifs	7 497	1 796	9 293	6 248	1 745	7 993
Actifs destinés à la vente et abandon d'activités						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	745	496	1 241	546	490	1 036
<b>Actif total consolidé</b>	<b>82 386</b>	<b>13 529</b>	<b>95 915</b>	<b>79 479</b>	<b>13 583</b>	<b>93 065</b>
Provisions pour risques et charges	244	147	392	264	158	422
Dettes de financement	2 869	18	2 887	2 785	19	2 804
Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance	42 709	7 519	50 228	41 221	7 490	48 711
Passifs techniques relatifs à des contrats financiers	22 005	1 378	23 383	21 777	1 450	23 227
Participation aux bénéfices différée passive	12		12	18		18
Ressources des activités du secteur bancaire	3 773		3 773	3 073		3 073
Autres passifs	10 067	741	10 807	9 681	689	10 370
Passifs des activités destinées à être cédées ou abandonnées						
<b>Passif total consolidé hors capitaux propres</b>	<b>81 678</b>	<b>9 804</b>	<b>91 482</b>	<b>78 820</b>	<b>9 806</b>	<b>88 626</b>

## NOTE 1.1.2 - INFORMATION SECTORIELLE PAR SEGMENT OPERATIONNEL – COMPTE DE RESULTAT

En millions d'euros	30.06.2011			30.06.2010		
	France	International	Total	France	International	Total
Primes acquises	5 144	2 028	7 172	5 525	2 012	7 538
Produit net bancaire, net du coût du risque	121		121	115		115
Produits des placements	1 479	204	1 683	1 334	209	1 543
Charges des placements	(295)	(32)	(327)	(365)	(26)	(391)
Plus et moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	140	29	168	181	24	205
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	37	5	42	(109)	(4)	(113)
Variation des dépréciations sur placements	(103)	(82)	(185)	(3)	(7)	(9)
<b>Total des produits des activités ordinaires</b>	<b>6 523</b>	<b>2 152</b>	<b>8 675</b>	<b>6 679</b>	<b>2 209</b>	<b>8 888</b>
Charges des prestations des contrats	(4 866)	(1 477)	(6 343)	(5 154)	(1 544)	(6 698)
Produits sur cession en réassurance	174	19	192	205	25	230
Charges sur cession en réassurance	(315)	(75)	(390)	(323)	(60)	(382)
Charges d'exploitation bancaire	(115)		(115)	(110)		(110)
Frais d'acquisition des contrats	(606)	(371)	(977)	(484)	(363)	(847)
Frais d'administration	(348)	(130)	(478)	(342)	(134)	(476)
Autres produits et charges opérationnels courants	(180)	(44)	(224)	(290)	(22)	(311)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>	<b>268</b>	<b>74</b>	<b>342</b>	<b>182</b>	<b>112</b>	<b>293</b>
Autres produits et charges opérationnels	(17)	(28)	(45)	(8)	(27)	(36)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>251</b>	<b>46</b>	<b>297</b>	<b>174</b>	<b>84</b>	<b>258</b>
Charges de financement	(66)	(1)	(67)	(64)	(1)	(65)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	(2)	(4)	(6)	1		2
Impôts sur les résultats	(45)	(17)	(62)	(27)	(24)	(51)
<b>Résultat net de l'ensemble combiné</b>	<b>138</b>	<b>25</b>	<b>163</b>	<b>84</b>	<b>59</b>	<b>143</b>
dont intérêts minoritaires	16		16	16		16
<b>DONT RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)</b>	<b>122</b>	<b>25</b>	<b>147</b>	<b>68</b>	<b>59</b>	<b>127</b>

## NOTE 1.2 – INFORMATION SECTORIELLE PAR ACTIVITE- COMPTE DE RESULTAT

	30.06.2011										
	France					International					TOTAL
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Banque	Holding	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Holding	Total		
<b>Primes acquises</b>	<b>2 085</b>	<b>3 060</b>			<b>5 144</b>	<b>1 491</b>	<b>536</b>		<b>2 027</b>	<b>7 172</b>	
<b>Produit net bancaire, net du coût du risque</b>			<b>121</b>		<b>121</b>					<b>121</b>	
Produits des placements	243	1 232		4	1 479	92	110	2	204	1 683	
Charges des placements	(97)	(195)		(3)	(295)	(23)	(8)	(1)	(32)	(327)	
Plus et moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	13	125		1	140	13	16		29	168	
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	5	57		(24)	37	2	3		5	42	
Variation des dépréciations sur placements	(55)	(48)			(103)	(51)	(31)		(82)	(185)	
<b>Total des produits des activités ordinaires</b>	<b>2 194</b>	<b>4 230</b>	<b>121</b>	<b>(22)</b>	<b>6 523</b>	<b>1 525</b>	<b>626</b>	<b>1</b>	<b>2 152</b>	<b>8 675</b>	
Charges des prestations des contrats	(1 398)	(3 467)			(4 865)	(966)	(511)		(1 477)	(6 343)	
Produits sur cession en réassurance	142	32			174	13	6		19	192	
Charges sur cession en réassurance	(288)	(27)			(315)	(67)	(8)		(75)	(390)	
Charges d'exploitation bancaire			(115)		(115)					(115)	
Frais d'acquisition des contrats	(314)	(292)			(606)	(302)	(69)		(370)	(977)	
Frais d'administration	(191)	(157)			(348)	(96)	(34)		(130)	(478)	
Autres produits et charges opérationnels courants	(71)	(37)	3	(75)	(180)	(37)	(5)	(2)	(44)	(224)	
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>	<b>74</b>	<b>282</b>	<b>9</b>	<b>(97)</b>	<b>268</b>	<b>70</b>	<b>5</b>	<b>(1)</b>	<b>74</b>	<b>342</b>	
Autres produits et charges opérationnels	(7)	(9)		(1)	(17)	(23)	(5)		(28)	(45)	
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>67</b>	<b>273</b>	<b>9</b>	<b>(98)</b>	<b>251</b>	<b>47</b>		<b>(1)</b>	<b>46</b>	<b>297</b>	
Charges de financement	(19)	(5)		(42)	(66)			(1)	(1)	(67)	
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	(4)	2			(2)	(4)			(4)	(6)	
Impôts sur les résultats	(20)	(80)	(2)	57	(45)	(22)	5		(17)	(62)	
<b>RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE</b>	<b>23</b>	<b>190</b>	<b>7</b>	<b>(82)</b>	<b>138</b>	<b>21</b>	<b>5</b>	<b>(2)</b>	<b>25</b>	<b>163</b>	
dont intérêts minoritaires	11	4			16					16	
<b>DONT RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)</b>	<b>12</b>	<b>187</b>	<b>7</b>	<b>(82)</b>	<b>122</b>	<b>21</b>	<b>5</b>	<b>(2)</b>	<b>25</b>	<b>147</b>	

	30.06.2010									
	France					International				TOTAL
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Banque	Holding	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Holding	Total	
<b>Primes acquises</b>	<b>2 043</b>	<b>3 482</b>			<b>5 525</b>	<b>1 446</b>	<b>567</b>		<b>2 012</b>	<b>7 538</b>
<b>Produit net bancaire, net du coût du risque</b>			<b>115</b>		<b>115</b>					<b>115</b>
Produits des placements	228	1 098		8	1 334	97	109	2	209	1 543
Charges des placements	(107)	(265)		8	(365)	(17)	(9)	(1)	(26)	(391)
Plus et moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	34	147		(1)	181	16	8		24	205
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	(3)	(74)		(32)	(109)	(1)	(3)		(4)	(113)
Variation des dépréciations sur placements				(2)	(3)	(5)	(2)		(7)	(9)
<b>Produits des placements nets de charges</b>	<b>152</b>	<b>906</b>	<b>0</b>	<b>(19)</b>	<b>1 039</b>	<b>90</b>	<b>105</b>	<b>2</b>	<b>197</b>	<b>1 236</b>
<b>Total des produits des activités ordinaires</b>	<b>2 195</b>	<b>4 388</b>	<b>115</b>	<b>(19)</b>	<b>6 679</b>	<b>1 536</b>	<b>671</b>	<b>2</b>	<b>2 209</b>	<b>8 888</b>
Charges des prestations des contrats	(1 507)	(3 647)			(5 154)	(1 014)	(530)		(1 544)	(6 698)
Produits sur cession en réassurance	188	16			205	18	7		25	230
Charges sur cession en réassurance	(301)	(21)			(323)	(51)	(9)		(60)	(382)
Charges d'exploitation bancaire			(110)		(110)					(110)
Frais d'acquisition des contrats	(305)	(179)			(484)	(296)	(67)		(363)	(847)
Frais d'administration	(176)	(165)			(342)	(93)	(41)		(134)	(476)
Autres produits et charges opérationnels courants	(84)	(143)	4	(66)	(290)	(17)	(3)	(2)	(22)	(311)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>	<b>10</b>	<b>248</b>	<b>9</b>	<b>(85)</b>	<b>182</b>	<b>84</b>	<b>28</b>	<b>(1)</b>	<b>112</b>	<b>293</b>
Autres produits et charges opérationnels	1	(7)		(2)	(8)	(25)	(2)		(27)	(36)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>11</b>	<b>241</b>	<b>9</b>	<b>(87)</b>	<b>174</b>	<b>59</b>	<b>26</b>	<b>(1)</b>	<b>84</b>	<b>258</b>
Charges de financement	(15)	(5)		(44)	(64)			(1)	(1)	(65)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	(1)	2			1					2
Impôts sur les résultats	1	(61)	(8)	41	(27)	(18)	(7)		(24)	(51)
<b>RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE</b>	<b>(3)</b>	<b>177</b>	<b>1</b>	<b>(90)</b>	<b>84</b>	<b>42</b>	<b>19</b>	<b>(2)</b>	<b>59</b>	<b>143</b>
dont intérêts minoritaires	11	5			16					16
<b>DONT RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)</b>	<b>(15)</b>	<b>173</b>	<b>1</b>	<b>(90)</b>	<b>68</b>	<b>42</b>	<b>19</b>	<b>(2)</b>	<b>59</b>	<b>127</b>

## NOTE 2 - ÉCARTS D'ACQUISITION

En millions d'euros	30.06.2011				31.12.2010
	Valeur brute	Pertes de valeur	Ecart de conversion	Valeur nette	Valeur nette
<b>Valeur à l'ouverture</b>	<b>3 520</b>	<b>(199)</b>	<b>(180)</b>	<b>3 141</b>	<b>3 218</b>
<b>Entrées de périmètre</b>					
<b>Sorties de périmètre</b>					
France					
Pays de l'Europe Centrale et Orientale			11	11	(91)
Turquie			(31)	(31)	10
Royaume-Uni			(7)	(6)	4
Grèce	(6)			(6)	
Espagne					
<b>Autres mouvements de l'exercice</b>	<b>(5)</b>		<b>(26)</b>	<b>(31)</b>	<b>(77)</b>
<b>Valeur à la clôture</b>	<b>3 515</b>	<b>(199)</b>	<b>(206)</b>	<b>3 110</b>	<b>3 141</b>

La valeur brute présentée dans le tableau ci-dessus est diminuée :

- des amortissements cumulés en normes françaises (règlement CRC n°2005.05) au 31 décembre 2003 pour un montant de 530 millions d'euros, et
- des impacts de la mise en application des normes IFRS au 1er janvier 2004, soit une réduction de valeur de 446 millions d'euros.

Ces impacts correspondent à la rupture des conditions d'équilibre des tests « d'impairment ». Cette rupture résulte de la reconnaissance dans la situation nette IFRS de produits antérieurement considérés non encore acquis comptablement dans le cadre de l'ancien référentiel (latent revenant à l'actionnaire, provisions d'égalisation, créances d'impôt...). La mise en cohérence des flux futurs avec les éléments de marge déjà comptabilisés en situation nette IFRS, a entraîné une dépréciation mécanique d'une partie de l'actif incorporel inscrit au bilan dans le cadre de l'ancien référentiel.

**Autres mouvements de l'exercice :**

Outre les mouvements liés aux différences de cours de conversion des écarts d'acquisition au bilan, les mouvements suivants ont été enregistrés.

Grèce

Un accord transactionnel a été conclu avec l'ancien actionnaire de Groupama Phoenix portant sur les garanties de passif octroyées au moment de l'acquisition par Groupama SA. Cet accord met fin de manière définitive à la mise en jeu de ces garanties par le versement à Groupama SA d'une indemnité forfaitaire de 14 millions d'euros.

L'impact a été enregistré en diminution de l'écart d'acquisition pour un montant résiduel de 5,5 millions d'euros.

**Test de dépréciation :**

Les écarts d'acquisition donnent lieu à un test de dépréciation au moins une fois par an. Ce test est mené à l'échelle de l'unité génératrice de trésorerie lors de chaque arrêté annuel.

La valeur d'utilité de référence pour la justification des tests de dépréciation correspond à la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs devant être générés par cette unité génératrice de trésorerie.

Les flux retenus correspondent en règle générale :

- A une période explicite qui s'appuie pour les premières années sur la planification stratégique opérationnelle du groupe. Celle-ci fait l'objet d'un processus itératif d'échange entre le management local et le groupe.
- Au-delà de la période explicite, la chronique de flux est complétée par une valeur terminale. Cette valeur terminale s'appuie sur des hypothèses de croissance à long terme appliquées à une projection actualisée d'un flux normé.

Lors d'un arrêté intermédiaire, le groupe mène certains travaux de contrôle interne visant à détecter tout indicateur de perte de valeur.

Au cours du 1er semestre 2011, aucun indicateur de perte de valeur n'a été détecté.

Il convient de rappeler qu'au cours de l'exercice 2010, le groupe a procédé à une dépréciation de l'écart d'acquisition de 79 millions d'euros relatif à l'unité génératrice de trésorerie des pays de l'Europe Centrale et Orientale.

Des tests de sensibilité ont été menés au 31 décembre 2010 sur la valeur d'utilité retenue avec des hypothèses de variation suivantes :

- hausse de 100 points de base du taux d'escompte utilisé en hypothèse centrale et ;
- baisse de 50 points de base du taux de croissance à long terme utilisé en hypothèse centrale.

S'agissant cependant de l'écart d'acquisition de l'unité génératrice de trésorerie des pays de l'Europe centrale et orientale, une hausse de 100 points de base du taux d'escompte aurait conduit à un besoin de couverture supplémentaire de 83 millions d'euros (alors qu'une variation de 100 points de base à la baisse du taux d'escompte se serait traduit par un effet de couverture favorable de 125 millions d'euros). Sur cette même unité génératrice de trésorerie, le test de sensibilité portant sur le taux de croissance à long terme aurait eu aussi un effet défavorable en couverture de 46 millions d'euros si celui-ci avait baissé de 50 points de base (il aurait été en excédent de 55 millions d'euros avec une variation favorable de + 50 points de base).

**NOTE 2.1 – ÉCARTS D'ACQUISITION – DETAIL PAR UNITE GENERATRICE DE TRESORERIE**

En millions d'euros	30.06.2011				31.12.2010
	Valeur brute	Pertes de valeur	Ecart de conversion	Valeur nette	Valeur nette
Pays d'Europe Centrale et Orientale	1 029	(192)	(126)	711	700
Italie	781			781	781
Turquie	262		(34)	228	259
Espagne	131	(3)		128	128
Royaume-Uni	186	(4)	(45)	137	143
Grèce	131			131	137
<b>Total International</b>	<b>2 521</b>	<b>(199)</b>	<b>(206)</b>	<b>2 116</b>	<b>2 147</b>
Groupama Gan Vie	470			470	470
Gan Assurances	196			196	196
Gan Eurocourtage	168			168	168
Activités financières, immobilières et autres sociétés d'assurance	161			161	161
<b>Total France et Outre-mer</b>	<b>994</b>			<b>995</b>	<b>994</b>
<b>Valeur à la clôture</b>	<b>3 515</b>	<b>(199)</b>	<b>(206)</b>	<b>3 110</b>	<b>3 141</b>

## NOTE 3 - AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En millions d'euros	30.06.2011			31.12.2010		
	Immobilisations incorporelles rattachées à l'activité d'assurance	Autres immobilisations incorporelles	Total	Immobilisations incorporelles rattachées à l'activité d'assurance	Autres immobilisations incorporelles	Total
<b>Valeur brute à l'ouverture</b>	<b>661</b>	<b>898</b>	<b>1 559</b>	<b>656</b>	<b>725</b>	<b>1 381</b>
Augmentation		61	61		200	200
Diminution		(16)	(16)		(27)	(27)
Ecarts de conversion	(16)		(16)	5		5
Variation de périmètre						
<b>Valeur brute à la clôture</b>	<b>645</b>	<b>943</b>	<b>1 588</b>	<b>661</b>	<b>898</b>	<b>1 559</b>
<b>Amortissements cumulés à l'ouverture</b>	<b>(192)</b>	<b>(604)</b>	<b>(796)</b>	<b>(142)</b>	<b>(496)</b>	<b>(638)</b>
Augmentation	(21)	(63)	(84)	(46)	(113)	(159)
Diminution		8	8		5	5
Ecarts de conversion	12		12	(4)		(4)
Variation de périmètre						
<b>Amortissements cumulés à la clôture</b>	<b>(201)</b>	<b>(659)</b>	<b>(860)</b>	<b>(192)</b>	<b>(604)</b>	<b>(796)</b>
<b>Dépréciation durable cumulée à l'ouverture</b>	<b>(75)</b>	<b>(4)</b>	<b>(79)</b>	<b>(74)</b>	<b>(4)</b>	<b>(78)</b>
Dépréciation durable comptabilisée						
Dépréciation durable reprise						
Ecarts de conversion	3		3	(1)		(1)
Variation de périmètre						
<b>Dépréciation durable cumulée à la clôture</b>	<b>(72)</b>	<b>(4)</b>	<b>(76)</b>	<b>(75)</b>	<b>(4)</b>	<b>(79)</b>
<b>Valeur nette à l'ouverture</b>	<b>394</b>	<b>290</b>	<b>684</b>	<b>440</b>	<b>225</b>	<b>665</b>
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>372</b>	<b>280</b>	<b>652</b>	<b>394</b>	<b>290</b>	<b>684</b>

Les immobilisations incorporelles du groupe sont composées de deux rubriques :

- les immobilisations incorporelles rattachées à l'activité d'assurance
- les autres immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles rattachées à l'activité d'assurance

Les immobilisations incorporelles rattachées à l'activité d'assurance correspondent notamment à des valeurs de portefeuille, des valeurs des réseaux de distribution, des valeurs de relation clients et des marques.

Au global, la dotation annuelle aux amortissements des valeurs de portefeuille du groupe au cours du semestre représente une charge de 21 millions d'euros au 30 juin 2011.



Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont principalement constituées de logiciels acquis et développés en interne.

Elles comprennent aussi, pour 27 millions d'euros au 30 juin 2011 (après amortissement de 8 millions d'euros) contre 35 millions d'euros au 31 décembre 2010, le montant estimé recouvrable de l'indemnité de résiliation prévue à l'article 26 de la loi du 9 novembre 2010 portant sur la réforme des retraites.

L'ANC a émis la recommandation n°2011-01 (publiée le 9 février 2011) qui conclut à la possibilité d'appliquer dans les comptes consolidés français et IFRS les modalités d'étalement de la constatation de l'impact de la réforme des retraites prévues par la loi n°2010-1330. Ces modalités s'exprimant sous la forme d'un simple plancher de constatation progressive de l'engagement, les modalités suivies par le Groupe s'inscrivent dans les limites permises et l'application de la recommandation n'aurait donc pas d'incidence sur le résultat de la période et les capitaux propres au 30 juin 2011. Les effets éventuels de présentation n'étant pas significatifs ceux-ci n'ont pas été retraités.

## NOTE 4 - IMMOBILIER DE PLACEMENT (HORS UC)

En millions d'euros	30.06.2011			31.12.2010		
	Immeubles	Parts SCI	Total	Immeubles	Parts SCI	Total
<b>Valeur brute à l'ouverture</b>	<b>3 654</b>	<b>269</b>	<b>3 923</b>	<b>3 812</b>	<b>363</b>	<b>4 175</b>
Acquisitions	51	29	80	177	6	183
Variation de périmètre				5	(35)	(30)
Dépenses ultérieures						
Production immobilisée de l'exercice	5		5	12		12
Transfert de/vers les immeubles en UC						
Transfert de/vers les immeubles d'exploitation				(54)		(54)
Ecarts de conversion	(4)		(4)	1		1
Cessions	(132)	(3)	(135)	(299)	(65)	(364)
<b>Valeur brute à la clôture</b>	<b>3 574</b>	<b>295</b>	<b>3 869</b>	<b>3 654</b>	<b>269</b>	<b>3 923</b>
<b>Amortissements cumulés à l'ouverture</b>	<b>(778)</b>		<b>(778)</b>	<b>(791)</b>		<b>(791)</b>
Augmentation	(25)		(25)	(71)		(71)
Entrées de périmètre						
Transfert de/vers les immeubles en UC						
Transfert de/vers les immeubles d'exploitation	(1)		(1)	10		10
Diminution	19		19	74		74
<b>Amortissements cumulés à la clôture</b>	<b>(785)</b>		<b>(785)</b>	<b>(778)</b>		<b>(778)</b>
<b>Dépréciation durable cumulée à l'ouverture</b>	<b>(6)</b>		<b>(6)</b>	<b>(7)</b>		<b>(7)</b>
Dépréciation durable comptabilisée						
Entrées de périmètre						
Dépréciation durable reprise			1	1		1
<b>Dépréciation durable cumulée à la clôture</b>	<b>(6)</b>		<b>(6)</b>	<b>(6)</b>		<b>(6)</b>
<b>Valeur nette à l'ouverture</b>	<b>2 870</b>	<b>269</b>	<b>3 139</b>	<b>3 014</b>	<b>363</b>	<b>3 377</b>
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>2 783</b>	<b>295</b>	<b>3 078</b>	<b>2 870</b>	<b>269</b>	<b>3 139</b>
<b>Juste valeur des placements immobiliers à la clôture</b>	<b>6 038</b>	<b>540</b>	<b>6 578</b>	<b>6 015</b>	<b>538</b>	<b>6 553</b>
<b>Plus-values latentes</b>	<b>3 255</b>	<b>245</b>	<b>3 500</b>	<b>3 145</b>	<b>269</b>	<b>3 414</b>

La réalisation de plus-values latentes sur des immeubles en représentation des engagements en assurance vie donnerait naissance à des droits en faveur des bénéficiaires de contrats et des actionnaires minoritaires (notamment Silic) ainsi qu'à des impositions.

Les plus values latentes (immeubles et parts de SCI) y compris l'immobilier d'exploitation (voir note 5) revenant au Groupe s'élèvent à 1,50 milliard d'euros au 30 juin 2011 (nettes de participation aux bénéfices et d'impôts) et sont identiques à celles du 31 décembre 2010.

Le tableau intègre également des immeubles sous contrat de crédit-bail pour un montant à la valeur nette comptable de 114 millions d'euros au 30 juin 2011 contre 116 millions d'euros au 31 décembre 2010. La juste valeur de ces immeubles est estimée à 156 millions d'euros (soit un montant de plus-values latentes de 41 millions d'euros au 30 juin 2011, contre 40 millions d'euros au 31 décembre 2010).

## NOTE 4.1 - IMMOBILIER DE PLACEMENT – PAR SEGMENT OPERATIONNEL

En millions d'euros	30.06.2011						31.12.2010					
	Immeubles			Parts SCI			Immeubles			Parts SCI		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Valeur brute	3 497	77	3 574	295		295	3 570	84	3 654	269		269
Amortissements cumulés	(768)	(16)	(784)				(762)	(16)	(778)			
Dépréciation durable	(6)		(6)				(6)		(6)			
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>2 723</b>	<b>60</b>	<b>2 784</b>	<b>295</b>		<b>295</b>	<b>2 802</b>	<b>68</b>	<b>2 870</b>	<b>269</b>		<b>269</b>
<b>Juste valeur des placements immobiliers à la clôture</b>	<b>5 908</b>	<b>129</b>	<b>6 038</b>	<b>540</b>		<b>540</b>	<b>5 872</b>	<b>143</b>	<b>6 015</b>	<b>538</b>		<b>538</b>
<b>Plus values latentes</b>	<b>3 185</b>	<b>69</b>	<b>3 254</b>	<b>246</b>		<b>246</b>	<b>3 070</b>	<b>75</b>	<b>3 145</b>	<b>270</b>		<b>270</b>

## NOTE 4.2 - IMMOBILIER DE PLACEMENT PAR ACTIVITE

## NOTE 4.2.1 - IMMOBILIER DE PLACEMENT PAR ACTIVITE - FRANCE

En millions d'euros	30.06.2011					
	Immeubles			Parts SCI		
	Assurance de la personne	Dommages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Dommages aux biens et respons.	Total
Valeur brute	1 389	2 108	3 497	243	52	295
Amortissements cumulés	(295)	(473)	(768)			
Dépréciation durable	(4)	(2)	(6)			
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>1 090</b>	<b>1 633</b>	<b>2 723</b>	<b>243</b>	<b>52</b>	<b>295</b>
<b>Juste valeur des placements immobiliers à la clôture</b>	<b>2 411</b>	<b>3 497</b>	<b>5 908</b>	<b>431</b>	<b>109</b>	<b>540</b>
<b>Plus values latentes</b>	<b>1 322</b>	<b>1 863</b>	<b>3 185</b>	<b>188</b>	<b>57</b>	<b>246</b>

En millions d'euros	31.12.2010					
	Immeubles			Parts SCI		
	Assurance de la personne	Dommages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Dommages aux biens et respons.	Total
Valeur brute	1 476	2 094	3 570	217	52	269
Amortissements cumulés	(305)	(457)	(762)			
Dépréciation durable	(4)	(2)	(6)			
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>1 168</b>	<b>1 634</b>	<b>2 802</b>	<b>217</b>	<b>52</b>	<b>269</b>
<b>Juste valeur des placements immobiliers à la clôture</b>	<b>2 429</b>	<b>3 443</b>	<b>5 872</b>	<b>436</b>	<b>102</b>	<b>538</b>
<b>Plus values latentes</b>	<b>1 261</b>	<b>1 809</b>	<b>3 070</b>	<b>219</b>	<b>51</b>	<b>270</b>

## NOTE 4.2.2 - IMMOBILIER DE PLACEMENT PAR ACTIVITE - INTERNATIONAL

En millions d'euros	30.06.2011					
	Immeubles			Parts SCI		
	Assurance de la personne	Domages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Domages aux biens et respons.	Total
Valeur brute	26	50	77			
Amortissements cumulés	(8)	(9)	(16)			
Dépréciation durable						
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>19</b>	<b>42</b>	<b>60</b>			
<b>Juste valeur des placements immobiliers à la clôture</b>	<b>53</b>	<b>76</b>	<b>129</b>			
<b>Plus values latentes</b>	<b>35</b>	<b>34</b>	<b>69</b>			

En millions d'euros	31.12.2010					
	Immeubles			Parts SCI		
	Assurance de la personne	Domages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Domages aux biens et respons.	Total
Valeur brute	26	58	84			
Amortissements cumulés	(7)	(9)	(16)			
Dépréciation durable						
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>19</b>	<b>49</b>	<b>68</b>			
<b>Juste valeur des placements immobiliers à la clôture</b>	<b>56</b>	<b>87</b>	<b>143</b>			
<b>Plus values latentes</b>	<b>37</b>	<b>38</b>	<b>75</b>			

## NOTE 5 - IMMOBILIER D'EXPLOITATION

En millions d'euros	30.06.2011			31.12.2010		
	Immeubles	Parts SCI	Total	Immeubles	Parts SCI	Total
<b>Valeur brute à l'ouverture</b>	<b>901</b>	<b>12</b>	<b>914</b>	<b>801</b>	<b>12</b>	<b>814</b>
Acquisitions	2		2	7		7
Entrées de périmètre						
Production immobilisée de l'exercice	14		14	41		41
Transfert de/vers les immeubles de placement				54		54
Ecart de conversion						
Cessions	(8)		(8)	(2)		(2)
<b>Valeur brute à la clôture</b>	<b>909</b>	<b>12</b>	<b>922</b>	<b>901</b>	<b>12</b>	<b>914</b>
<b>Amortissements cumulés à l'ouverture</b>	<b>(134)</b>		<b>(134)</b>	<b>(108)</b>		<b>(108)</b>
Augmentation	(10)		(10)	(18)		(18)
Entrées de périmètre						
Transfert de/vers les immeubles de placement	1		1	(10)		(10)
Diminution	3		3	2		2
<b>Amortissements cumulés à la clôture</b>	<b>(140)</b>		<b>(140)</b>	<b>(134)</b>		<b>(134)</b>
<b>Dépréciation durable cumulée à l'ouverture</b>						
Dépréciation durable comptabilisée						
Entrées de périmètre						
Dépréciation durable reprise						
<b>Dépréciation durable cumulée à la clôture</b>						
<b>Valeur nette à l'ouverture</b>	<b>767</b>	<b>12</b>	<b>779</b>	<b>693</b>	<b>12</b>	<b>705</b>
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>769</b>	<b>12</b>	<b>781</b>	<b>767</b>	<b>12</b>	<b>779</b>
<b>Juste valeur des placements immobiliers à la clôture</b>	<b>1 090</b>	<b>15</b>	<b>1 105</b>	<b>1 095</b>	<b>15</b>	<b>1 110</b>
<b>Plus-values latentes</b>	<b>321</b>	<b>3</b>	<b>324</b>	<b>328</b>	<b>3</b>	<b>331</b>

## NOTE 5.1 - IMMEUBLES D'EXPLOITATION – PAR SEGMENT OPERATIONNEL

En millions d'euros	30.06.2011						31.12.2010					
	Immeubles			Parts SCI			Immeubles			Parts SCI		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Valeur brute	771	137	907	12		12	764	136	900	12		12
Amortissements cumulés	(123)	(16)	(139)				(118)	(16)	(133)			
Dépréciation durable												
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>648</b>	<b>120</b>	<b>768</b>	<b>12</b>		<b>12</b>	<b>647</b>	<b>120</b>	<b>767</b>	<b>12</b>		<b>12</b>
<b>Juste valeur des placements immobiliers à la clôture</b>	<b>900</b>	<b>189</b>	<b>1 090</b>	<b>16</b>		<b>16</b>	<b>900</b>	<b>195</b>	<b>1 095</b>	<b>15</b>		<b>15</b>
<b>Plus values latentes</b>	<b>252</b>	<b>69</b>	<b>321</b>	<b>3</b>		<b>3</b>	<b>253</b>	<b>75</b>	<b>328</b>	<b>3</b>		<b>3</b>

## NOTE 5.2 - IMMEUBLES D'EXPLOITATION PAR ACTIVITE

## NOTE 5.2.1 - IMMEUBLES D'EXPLOITATION PAR ACTIVITE - FRANCE

En millions d'euros	30.06.2011					
	Immeubles			Parts SCI		
	Assurance de la personne	Domages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Domages aux biens et respons.	Total
Valeur brute	534	237	771	6	6	12
Amortissements cumulés	(70)	(52)	(123)			
Dépréciation durable						
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>464</b>	<b>185</b>	<b>648</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>12</b>
<b>Juste valeur des placements immobiliers à la clôture</b>	<b>573</b>	<b>328</b>	<b>900</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>16</b>
<b>Plus values latentes</b>	<b>109</b>	<b>143</b>	<b>252</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>3</b>

En millions d'euros	31.12.2010					
	Immeubles			Parts SCI		
	Assurance de la personne	Domages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Domages aux biens et respons.	Total
Valeur brute	541	224	764	6	6	12
Amortissements cumulés	(68)	(49)	(118)			
Dépréciation durable						
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>472</b>	<b>174</b>	<b>647</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>12</b>
<b>Juste valeur des placements immobiliers à la clôture</b>	<b>591</b>	<b>310</b>	<b>900</b>	<b>8</b>	<b>7</b>	<b>15</b>
<b>Plus values latentes</b>	<b>118</b>	<b>135</b>	<b>253</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>3</b>



## NOTE 5.2.2 - IMMEUBLES D'EXPLOITATION PAR ACTIVITE - INTERNATIONAL

En millions d'euros	30.06.2011					
	Immeubles			Parts SCI		
	Assurance de la personne	Dommmages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Dommmages aux biens et respons.	Total
Valeur brute	60	77	137			
Amortissements cumulés	(7)	(9)	(16)			
Dépréciation durable						
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>52</b>	<b>68</b>	<b>120</b>			
<b>Juste valeur des placements immobiliers à la clôture</b>	<b>84</b>	<b>105</b>	<b>189</b>			
<b>Plus values latentes</b>	<b>32</b>	<b>37</b>	<b>69</b>			

En millions d'euros	31.12.2010					
	Immeubles			Parts SCI		
	Assurance de la personne	Dommmages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Dommmages aux biens et respons.	Total
Valeur brute	54	82	136			
Amortissements cumulés	(6)	(9)	(16)			
Dépréciation durable						
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>48</b>	<b>73</b>	<b>120</b>			
<b>Juste valeur des placements immobiliers à la clôture</b>	<b>80</b>	<b>114</b>	<b>195</b>			
<b>Plus values latentes</b>	<b>32</b>	<b>43</b>	<b>75</b>			

## NOTE 6 - PLACEMENTS FINANCIERS HORS UC

En millions d'euros	30.06.2011	31.12.2010
	Valeur nette	Valeur nette
Actifs évalués à la juste valeur	67 721	66 855
Actifs évalués au coût amorti	464	498
<b>Total placements financiers hors UC</b>	<b>68 185</b>	<b>67 353</b>

Le total des placements financiers (hors immobilier, UC et dérivés) au 30 juin 2011 s'élève à 68 185 millions d'euros et présente une augmentation de 832 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2010.

Le montant réinvesti issu de la trésorerie des titres mis en pension s'élève à 5 206 millions d'euros au 30 juin 2011 contre 5 847 millions d'euros au 31 décembre 2010.

## NOTE 6.1 - PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR SEGMENT OPERATIONNEL

En millions d'euros	30.06.2011								
	Coût amorti net			Juste valeur <sup>(a)</sup>			Plus ou moins-values latentes brutes		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
<b>Actifs disponibles à la vente</b>									
Actions et autres placements à revenu variable	9 421	406	9 827	8 454	384	8 838	(967)	(22)	(989)
Obligations et autres placements à revenu fixe	42 726	6 488	49 214	40 529	6 348	46 877	(2 197)	(140)	(2 337)
Autres placements	11	2	13	11	2	13			
<b>Total actifs disponibles à la vente</b>	<b>52 158</b>	<b>6 896</b>	<b>59 054</b>	<b>48 994</b>	<b>6 734</b>	<b>55 728</b>	<b>(3 164)</b>	<b>(162)</b>	<b>(3 326)</b>
<b>Actifs de transaction</b>									
Actions et autres placements à revenu variable classés en "trading"	86		86	86		86			
Actions et autres placements à revenu variable classés en "held for trading"	1 184	155	1 339	1 184	155	1 339			
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "trading"	124	27	151	124	27	151			
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "held for trading"	2 824	57	2 881	2 824	57	2 881			
OPCVM de trésorerie classés en "trading"	4 682	39	4 721	4 682	39	4 721			
OPCVM de trésorerie classés en "held for trading"	2 799		2 799	2 799		2 799			
Autres placements classés en "trading"									
Autres placements classés en "held for trading"	2	14	16	2	14	16			
<b>Total actifs de transaction</b>	<b>11 701</b>	<b>292</b>	<b>11 993</b>	<b>11 701</b>	<b>292</b>	<b>11 993</b>			
<b>Total placements évalués à la juste valeur</b>	<b>63 859</b>	<b>7 188</b>	<b>71 047</b>	<b>60 695</b>	<b>7 026</b>	<b>67 721</b>	<b>(3 164)</b>	<b>(162)</b>	<b>(3 326)</b>

(a) Pour les placements évalués à la juste valeur, la valeur nette au bilan correspond à la juste valeur.

Au 30 juin 2011, les plus et moins-values latentes non réalisées mais constatées comptablement par capitaux propres (réserve de réévaluation) au titre des actifs financiers disponibles à la vente et par résultat au titre des actifs financiers de transaction s'établissent respectivement à -3 325 millions d'euros et +198 millions d'euros contre -3 045 millions d'euros et +120 millions d'euros au 31 décembre 2010.

La variation des moins-values latentes par rapport au 31 décembre 2010 s'explique principalement par l'évolution des indices boursiers pour la poche actions et par la hausse des spreads de crédit sur certains titres de dettes souveraines.

Le groupe a enregistré au 30 juin 2011 sur ses placements financiers évalués à la juste valeur une charge de dépréciation à caractère durable de 185 millions d'euros. Le stock des provisions pour dépréciation durable sur les placements évalués à la juste valeur s'établit à 539 millions d'euros au 30 juin 2011 contre 356 millions d'euros au 31 décembre 2010. Au total, les provisions pour dépréciation sur actifs d'assurance représentent 0,79 % des placements du groupe.

Dans le but d'optimiser le rendement de ses actifs financiers, le groupe a poursuivi au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2011 son activité de mise en pension de titres obligataires. Ces opérations de mise en pension sont pratiquées sous 2 formes distinctes :

- Des mises en pension d'investissement : Au 30 juin 2011, le montant concerné est de 4 874 millions d'euros. Ces fonds sont exclusivement constitués de titres euro-gouvernementaux notés AAA/AA et sont détenus en direct dans le cadre d'un mandat de gestion obligataire signé avec Groupama Asset Management.
- Des mises en pension de financement conjoncturel : Le montant au 30 juin 2011 est de 332 millions d'euros. Pour cette nature d'opération, la trésorerie est réinvestie sous différentes formes de placement.

En millions d'euros	31.12.2010								
	Coût amorti net			Juste valeur <sup>(a)</sup>			Plus ou moins-values latentes brutes		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
<b>Actifs disponibles à la vente</b>									
Actions et autres placements à revenu variable	9 538	414	9 952	8 343	398	8 741	(1 195)	(16)	(1 211)
Obligations et autres placements à revenu fixe	41 505	6 576	48 081	39 851	6 396	46 247	(1 654)	(180)	(1 834)
Autres placements	10	1	11	10	1	11			
<b>Total actifs disponibles à la vente</b>	<b>51 053</b>	<b>6 991</b>	<b>58 044</b>	<b>48 204</b>	<b>6 795</b>	<b>54 999</b>	<b>(2 849)</b>	<b>(196)</b>	<b>(3 045)</b>
<b>Actifs de transaction</b>									
Actions et autres placements à revenu variable classés en "trading"	72	1	73	72	1	73			
Actions et autres placements à revenu variable classés en "held for trading"	1 114	145	1 259	1 114	145	1 259			
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "trading"	116	28	144	116	28	144			
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "held for trading"	3 012	85	3 097	3 012	85	3 097			
OPCVM de trésorerie classés en "trading"	4 392	16	4 408	4 392	16	4 408			
OPCVM de trésorerie classés en "held for trading"	2 872		2 872	2 872		2 872			
Autres placements classés en "trading"									
Autres placements classés en "held for trading"	3		3	3		3			
<b>Total actifs de transaction</b>	<b>11 581</b>	<b>275</b>	<b>11 856</b>	<b>11 581</b>	<b>275</b>	<b>11 856</b>			
<b>Total placements évalués à la juste valeur</b>	<b>62 634</b>	<b>7 266</b>	<b>69 900</b>	<b>59 785</b>	<b>7 070</b>	<b>66 855</b>	<b>(2 849)</b>	<b>(196)</b>	<b>(3 045)</b>

(a) Pour les placements évalués à la juste valeur, la valeur nette au bilan correspond à la juste valeur.

## NOTE 6.2 - PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR ACTIVITÉ

## NOTE 6.2.1 - PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR ACTIVITÉ - FRANCE

En millions d'euros	30.06.2011								
	Coût amorti net			Juste valeur <sup>(a)</sup>			Plus ou moins-values latentes brutes		
	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Total
<b>Actifs disponibles à la vente</b>									
Actions et autres placements à revenu variable	7 732	1 689	9 421	7 053	1 401	8 454	(679)	(288)	(967)
Obligations et autres placements à revenu fixe	39 339	3 387	42 726	37 237	3 292	40 529	(2 102)	(95)	(2 197)
Autres placements		10	10		11	11		1	1
<b>Total actifs disponibles à la vente</b>	<b>47 071</b>	<b>5 086</b>	<b>52 157</b>	<b>44 290</b>	<b>4 704</b>	<b>48 994</b>	<b>(2 781)</b>	<b>(382)</b>	<b>(3 163)</b>
<b>Actifs de transaction</b>									
Actions et autres placements à revenu variable classés en "trading"	60	26	86	60	26	86			
Actions et autres placements à revenu variable classés en "held for trading"	989	195	1 184	989	195	1 184			
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "trading"	124		124	124		124			
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "held for trading"	2 276	548	2 824	2 276	548	2 824			
OPCVM de trésorerie classés en "trading"	3 693	989	4 682	3 693	989	4 682			
OPCVM de trésorerie classés en "held for trading"	2 577	222	2 799	2 577	222	2 799			
Autres placements classés en "trading"									
Autres placements classés en "held for trading"	1	1	2	1	1	2			
<b>Total actifs de transaction</b>	<b>9 720</b>	<b>1 981</b>	<b>11 701</b>	<b>9 720</b>	<b>1 981</b>	<b>11 701</b>			
<b>Total placements évalués à la juste valeur</b>	<b>56 791</b>	<b>7 067</b>	<b>63 858</b>	<b>54 010</b>	<b>6 685</b>	<b>60 695</b>	<b>(2 781)</b>	<b>(382)</b>	<b>(3 163)</b>

(a) Pour les placements évalués à la juste valeur, la valeur nette au bilan correspond à la juste valeur.

En millions d'euros	31.12.2010								
	Coût amorti net			Juste valeur <sup>(a)</sup>			Plus ou moins-values latentes brutes		
	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Total
<b>Actifs disponibles à la vente</b>									
Actions et autres placements à revenu variable	7 854	1 684	9 538	6 974	1 369	8 343	(880)	(315)	(1 195)
Obligations et autres placements à revenu fixe	38 086	3 419	41 505	36 531	3 320	39 851	(1 555)	(99)	(1 654)
Autres placements		10	10		10	10			
<b>Total actifs disponibles à la vente</b>	<b>45 940</b>	<b>5 113</b>	<b>51 053</b>	<b>43 505</b>	<b>4 699</b>	<b>48 204</b>	<b>(2 435)</b>	<b>(414)</b>	<b>(2 849)</b>
<b>Actifs de transaction</b>									
Actions et autres placements à revenu variable classés en "trading"	59	13	72	59	13	72			
Actions et autres placements à revenu variable classés en "held for trading"	891	223	1 114	891	223	1 114			
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "trading"	116		116	116		116			
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "held for trading"	2 463	549	3 012	2 463	549	3 012			
OPCVM de trésorerie classés en "trading"	3 645	747	4 392	3 645	747	4 392			
OPCVM de trésorerie classés en "held for trading"	2 627	245	2 872	2 627	245	2 872			
Autres placements classés en "trading"									
Autres placements classés en "held for trading"	1	2	3	1	2	3			
<b>Total actifs de transaction</b>	<b>9 802</b>	<b>1 779</b>	<b>11 581</b>	<b>9 802</b>	<b>1 779</b>	<b>11 581</b>			
<b>Total placements évalués à la juste valeur</b>	<b>55 742</b>	<b>6 892</b>	<b>62 634</b>	<b>53 307</b>	<b>6 478</b>	<b>59 785</b>	<b>(2 435)</b>	<b>(414)</b>	<b>(2 849)</b>

(a) Pour les placements évalués à la juste valeur, la valeur nette au bilan correspond à la juste valeur.

## NOTE 6.2.2 - PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR ACTIVITÉ – INTERNATIONAL

En millions d'euros	30.06.2011								
	Coût amorti net			Juste valeur <sup>(a)</sup>			Plus ou moins-values latentes brutes		
	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Total
<b>Actifs disponibles à la vente</b>									
Actions et autres placements à revenu variable	220	186	406	202	182	384	(18)	(4)	(22)
Obligations et autres placements à revenu fixe	3 133	3 355	6 488	3 042	3 306	6 348	(91)	(49)	(140)
Autres placements	1	1	2	1	1	2			
<b>Total actifs disponibles à la vente</b>	<b>3 354</b>	<b>3 542</b>	<b>6 896</b>	<b>3 245</b>	<b>3 489</b>	<b>6 734</b>	<b>(109)</b>	<b>(53)</b>	<b>(162)</b>
<b>Actifs de transaction</b>									
Actions et autres placements à revenu variable classés en "trading"									
Actions et autres placements à revenu variable classés en "held for trading"	79	76	155	79	76	155			
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "trading"	12	15	27	12	15	27			
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "held for trading"	33	24	57	33	24	57			
OPCVM de trésorerie classés en "trading"	38	1	39	38	1	39			
OPCVM de trésorerie classés en "held for trading"									
Autres placements classés en "trading"									
Autres placements classés en "held for trading"		14	14		14	14			
<b>Total actifs de transaction</b>	<b>162</b>	<b>130</b>	<b>292</b>	<b>162</b>	<b>130</b>	<b>292</b>			
<b>Total placements évalués à la juste valeur</b>	<b>3 516</b>	<b>3 672</b>	<b>7 188</b>	<b>3 407</b>	<b>3 619</b>	<b>7 026</b>	<b>(109)</b>	<b>(53)</b>	<b>(162)</b>

(a) Pour les placements évalués à la juste valeur, la valeur nette au bilan correspond à la juste valeur.

En millions d'euros	31.12.2010								
	Coût amorti net			Juste valeur <sup>(a)</sup>			Plus ou moins-values latentes brutes		
	Assurance de la personne	Dommage aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Dommage aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Dommage aux biens et respons.	Total
<b>Actifs disponibles à la vente</b>									
Actions et autres placements à revenu variable	217	197	414	204	194	398	(13)	(3)	(16)
Obligations et autres placements à revenu fixe	3 157	3 419	6 576	3 047	3 349	6 396	(110)	(70)	(180)
Autres placements		1	1		1	1			
<b>Total actifs disponibles à la vente</b>	<b>3 374</b>	<b>3 617</b>	<b>6 991</b>	<b>3 251</b>	<b>3 544</b>	<b>6 795</b>	<b>(123)</b>	<b>(73)</b>	<b>(196)</b>
<b>Actifs de transaction</b>									
Actions et autres placements à revenu variable classés en "trading"		1	1		1	1			
Actions et autres placements à revenu variable classés en "held for trading"	71	74	145	71	74	145			
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "trading"	12	16	28	12	16	28			
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "held for trading"	43	42	85	43	42	85			
OPCVM de trésorerie classés en "trading"		16	16		16	16			
OPCVM de trésorerie classés en "held for trading"									
Autres placements classés en "trading"									
Autres placements classés en "held for trading"									
<b>Total actifs de transaction</b>	<b>126</b>	<b>149</b>	<b>275</b>	<b>126</b>	<b>149</b>	<b>275</b>			
<b>Total placements évalués à la juste valeur</b>	<b>3 500</b>	<b>3 766</b>	<b>7 266</b>	<b>3 377</b>	<b>3 693</b>	<b>7 070</b>	<b>(123)</b>	<b>(73)</b>	<b>(196)</b>

(a) Pour les placements évalués à la juste valeur, la valeur nette au bilan correspond à la juste valeur.



## NOTE 6.3 - PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR NATURE DE TITRES

En millions d'euros	30.06.2011								
	Coût amorti net			Juste valeur <sup>(a)</sup>			Plus ou moins-values latentes brutes		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
<b>Actions et autres placements à revenu variable</b>									
Actifs disponibles à la vente	9 421	406	9 827	8 454	384	8 838	(967)	(22)	(989)
Actifs classés en "trading"	86		86	86		86			
Actifs classés en "held for trading"	1 184	155	1 339	1 184	155	1 339			
<b>Total actions et autres placements à revenu variable</b>	<b>10 691</b>	<b>561</b>	<b>11 252</b>	<b>9 724</b>	<b>539</b>	<b>10 263</b>	<b>(967)</b>	<b>(22)</b>	<b>(989)</b>
<b>Obligations et autres placements à revenu fixe</b>									
Actifs disponibles à la vente	42 726	6 488	49 214	40 529	6 348	46 877	(2 197)	(140)	(2 337)
Actifs classés en "trading"	124	27	151	124	27	151			
Actifs classés en "held for trading"	2 824	57	2 881	2 824	57	2 881			
<b>Total obligations et autres placements à revenu fixe</b>	<b>45 674</b>	<b>6 572</b>	<b>52 246</b>	<b>43 477</b>	<b>6 432</b>	<b>49 909</b>	<b>(2 197)</b>	<b>(140)</b>	<b>(2 337)</b>
<b>OPCVM de trésorerie</b>									
Actifs classés en "trading"	4 682	39	4 721	4 682	39	4 721			
Actifs classés en "held for trading"	2 799		2 799	2 799		2 799			
<b>Total OPCVM de trésorerie</b>	<b>7 481</b>	<b>39</b>	<b>7 520</b>	<b>7 481</b>	<b>39</b>	<b>7 520</b>			
<b>Autres placements</b>									
Actifs disponibles à la vente	10	2	12	11	2	13	1		1
Actifs classés en "trading"									
Actifs classés en "held for trading"	2	14	16	2	14	16			
<b>Total autres placements</b>	<b>12</b>	<b>16</b>	<b>28</b>	<b>13</b>	<b>16</b>	<b>29</b>	<b>1</b>		<b>1</b>
<b>Total placements évalués à la juste valeur</b>	<b>63 858</b>	<b>7 188</b>	<b>71 046</b>	<b>60 695</b>	<b>7 026</b>	<b>67 721</b>	<b>(3 163)</b>	<b>(162)</b>	<b>(3 325)</b>

(a) Pour les placements évalués à la juste valeur, la valeur nette au bilan correspond à la juste valeur.

En millions d'euros	31.12.2010								
	Coût amorti net			Juste valeur <sup>(a)</sup>			Plus ou moins-values latentes brutes		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
<b>Actions et autres placements à revenu variable</b>									
Actifs disponibles à la vente	9 538	414	9 952	8 343	398	8 741	(1 195)	(16)	(1 211)
Actifs classés en "trading"	72	1	73	72	1	73			
Actifs classés en "held for trading"	1 114	145	1 259	1 114	145	1 259			
<b>Total actions et autres placements à revenu variable</b>	<b>10 724</b>	<b>560</b>	<b>11 284</b>	<b>9 529</b>	<b>544</b>	<b>10 073</b>	<b>(1 195)</b>	<b>(16)</b>	<b>(1 211)</b>
<b>Obligations et autres placements à revenu fixe</b>									
Actifs disponibles à la vente	41 505	6 576	48 081	39 851	6 396	46 247	(1 654)	(180)	(1 834)
Actifs classés en "trading"	116	28	144	116	28	144			
Actifs classés en "held for trading"	3 012	85	3 097	3 012	85	3 097			
<b>Total obligations et autres placements à revenu fixe</b>	<b>44 633</b>	<b>6 689</b>	<b>51 322</b>	<b>42 979</b>	<b>6 509</b>	<b>49 488</b>	<b>(1 654)</b>	<b>(180)</b>	<b>(1 834)</b>
<b>OPCVM de trésorerie</b>									
Actifs classés en "trading"	4 392	16	4 408	4 392	16	4 408			
Actifs classés en "held for trading"	2 872		2 872	2 872		2 872			
<b>Total OPCVM de trésorerie</b>	<b>7 264</b>	<b>16</b>	<b>7 280</b>	<b>7 264</b>	<b>16</b>	<b>7 280</b>			
<b>Autres placements</b>									
Actifs disponibles à la vente	10	1	11	10	1	11			
Actifs classés en "trading"									
Actifs classés en "held for trading"	3		3	3		3			
<b>Total autres placements</b>	<b>13</b>	<b>1</b>	<b>14</b>	<b>13</b>	<b>1</b>	<b>14</b>			
<b>Total placements évalués à la juste valeur</b>	<b>62 634</b>	<b>7 266</b>	<b>69 900</b>	<b>59 785</b>	<b>7 070</b>	<b>66 855</b>	<b>(2 849)</b>	<b>(196)</b>	<b>(3 045)</b>

(a) Pour les placements évalués à la juste valeur, la valeur nette au bilan correspond à la juste valeur.

**NOTE 6.4 - PLACEMENTS EVALUES AU COUT AMORTI EN VALEUR NETTE**

En millions d'euros	30.06.2011			31.12.2010		
	France	International	Total	France	International	Total
Prêts	123	90	213	125	94	219
Dépôts	150	64	214	142	83	225
Autres	37		37	54		54
<b>Total actifs évalués au coût amorti</b>	<b>310</b>	<b>154</b>	<b>464</b>	<b>321</b>	<b>177</b>	<b>498</b>

Le montant des provisions pour dépréciation durable constituées sur les placements évalués au coût amorti, qui s'élève à 4 millions d'euros, reste inchangé par rapport au 31 décembre 2010.

**NOTE 6.5 - HIERARCHIE DE LA JUSTE VALEUR**

Conformément à l'amendement d'IFRS 7 publié par l'IASB en mars 2009, les instruments financiers actifs et passifs évalués à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie en trois niveaux. Ceux-ci dépendent de l'utilisation ou non d'un modèle d'évaluation et des sources de données utilisées pour alimenter les modèles d'évaluation :

- le niveau 1 correspond à un prix coté sur un marché actif auquel l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation,
- le niveau 2 correspond aux justes valeurs déterminées sur la base d'un modèle d'évaluation utilisant des données directement observables sur un marché (de niveau 1) ou déterminable à partir de prix observés,
- le niveau 3 correspond aux justes valeurs déterminées sur la base d'un modèle d'évaluation qui utilise des données qui ne sont pas observables sur un marché.

Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont aisément et régulièrement disponibles auprès d'une bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un secteur d'activité, d'un service d'évaluation des prix et que ces prix représentent des transactions réelles et intervenant régulièrement sur le marché dans des conditions de concurrence normale.

La détermination du caractère actif ou pas d'un marché s'appuie notamment sur des indicateurs tels que la baisse significative du volume des transactions et du niveau d'activité sur le marché, la forte dispersion des prix disponibles dans le temps et entre les différents intervenants du marché ou le fait que les prix ne correspondent plus à des transactions suffisamment récentes.

En millions d'euros	30.06.2011				31.12.2010			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs disponibles à la vente</b>								
Actions et autres placements à revenu variable	8 490	49	299	8 838	8 372	70	299	8 741
Obligations et autres placements à revenu fixe	43 896	805	2 176	46 877	45 342	712	193	46 247
Autres placements	3		10	13	2		10	11
<b>Total actifs disponibles à la vente</b>	<b>52 389</b>	<b>854</b>	<b>2 485</b>	<b>55 728</b>	<b>53 716</b>	<b>782</b>	<b>502</b>	<b>54 999</b>
<b>Actifs de transaction</b>								
Actions et autres placements à revenu variable classés en "trading" ou en "held for trading"	916		509	1 425	864		468	1 332
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "trading" ou en "held for trading"	2 931	40	61	3 032	3 112	78	51	3 242
OPCVM de trésorerie classés en "trading" ou en "held for trading"	7 520			7 520	7 279			7 279
Autres placements	13		3	16			2	2
<b>Total actifs de transaction</b>	<b>11 380</b>	<b>40</b>	<b>573</b>	<b>11 993</b>	<b>11 256</b>	<b>78</b>	<b>522</b>	<b>11 856</b>
<b>Sous-total des placements financiers hors UC</b>	<b>63 769</b>	<b>894</b>	<b>3 058</b>	<b>67 721</b>	<b>64 972</b>	<b>860</b>	<b>1 024</b>	<b>66 855</b>
<b>Placements de contrats en UC</b>	<b>2 889</b>	<b>103</b>	<b>682</b>	<b>3 674</b>	<b>2 912</b>	<b>152</b>	<b>599</b>	<b>3 663</b>
<b>Instruments dérivés actifs et passifs</b>		<b>(108)</b>	<b>18</b>	<b>(90)</b>		<b>(120)</b>	<b>(17)</b>	<b>(137)</b>
<b>Total actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur</b>	<b>66 658</b>	<b>889</b>	<b>3 758</b>	<b>71 305</b>	<b>67 884</b>	<b>892</b>	<b>1 606</b>	<b>70 381</b>

S'agissant des placements de contrats en UC, le risque est supporté par les assurés.

Les instruments dérivés figurant à l'actif s'élèvent à 113 millions d'euros et les instruments dérivés figurant au passif du bilan sont de 203 millions d'euros au 30 juin 2011. Ces instruments sont principalement classés en niveau 2.

Les mouvements intervenus vers le niveau 3 sur le 1<sup>er</sup> semestre 2011 concernent principalement les titres de dette souveraine grecque pour 2 106 millions d'euros (cf note 6.6).

Au-delà des instruments financiers actifs et passifs décrits dans le tableau, le groupe a enregistré dans ses passifs techniques des contrats financiers en juste valeur sans participation discrétionnaire. Ceux-ci représentent un montant de 57 millions d'euros au 30 juin 2011 contre 116 millions d'euros au 31 décembre 2010.

#### NOTE 6.6 – TITRES DE DETTE SOUVERAINE GRECQUE

En millions d'euros	30/06/2011								
	Échéance	Prix de revient actualisé brut	PDD brute	Prix de revient actualisé net de PDD	Juste valeur	Plus ou moins valeurs latentes brutes	PDD nettes de PB et d'IS	moins-values latentes nettes de PB et d'IS	Niveau de hiérarchie de juste valeur
Grèce	inférieure ou égale à 2014	205	(44)	162	162		(24)		niveau 3
	entre 2015 et 2020	601	(136)	465	465		(60)		niveau 3
	supérieure ou égale à 2021	2 338		2 338	1 448	(890)		(159)	niveau 3
	<b>Total</b>	<b>3 144</b>	<b>(180)</b>	<b>2 964</b>	<b>2 075</b>	<b>(890)</b>	<b>(84)</b>	<b>(159)</b>	

L'absence de liquidité du marché secondaire de la dette grecque a conduit le groupe à adopter une valorisation selon une approche de valorisation basée sur un modèle. Des signes de très forte réduction du marché secondaire de la dette grecque depuis mai 2010, date du premier plan de soutien à la Grèce, ont pu être observés. Le groupe estime que la perte totale de liquidité du marché déjà latente depuis cette période est caractérisée par l'arrêt des interventions de la BCE depuis le 25 mars 2011.

Depuis cette date, le groupe a étudié les critères qualifiant l'inactivité des marchés (volumes, écartements des « spreads acheteur/vendeur », positions des courtiers,...) et considère que le marché de la dette grecque n'est plus actif.

Les dettes souveraines grecques détenues par le groupe sont donc valorisées depuis cette date selon une approche basée sur un modèle, et sont classées en niveau 3, selon l'approche IFRS 7 de classification par niveau de liquidité des actifs.

La modélisation s'appuie sur une projection des flux attendus en intégrant notamment une probabilité de recouvrabilité de ces flux correspondant à un instrument de dette noté à un niveau proche d'une qualification « défaut sélectif ».

L'annonce du second plan d'aide à la Grèce, bien que postérieure à la date d'arrêté, conduit le groupe à réviser son appréciation sur la dette grecque dans les comptes au 30 juin 2011, dans la mesure où la situation était déjà existante à cette date.

S'agissant des titres de maturité antérieure à 2020 faisant l'objet du plan, il convient de considérer que:

- les valorisations issues de ce plan reflètent une valeur économique consensuelle du marché. Elles doivent donc être retenues pour comptabiliser au bilan ces actifs. Les paramètres du modèle sont ainsi ajustés pour refléter cette décote de 21% par rapport à la valeur au pair.
- la renonciation aux flux de trésorerie contractuels relatifs aux titres existants (acceptée en raison de la situation financière compromise de l'État grec dans le cadre de la participation au plan de soutien dans son volet privé) se traduit par une dépréciation équivalente dans les comptes IFRS (avec incidence au compte de résultat), soit -21% par rapport à leur valeur au pair.

S'agissant des titres de maturité supérieure à 2020 (exclus du plan), il convient de considérer que:

- les valorisations issues du modèle ne doivent pas être ajustées, ce qui se traduit par une décote de l'ordre de 38% par rapport à leur prix de revient ;
- après prise en considération des différents aspects du plan, fonds publics, participation du secteur privé, profil de la dette grecque après rééchelonnement, il n'y a pas à ce jour d'évidence que le recouvrement des flux de trésorerie futurs correspondant à ces titres est compromis. En conséquence, ils n'ont pas à être dépréciés au titre du risque de contrepartie.

Le groupe ne détient pas de manière significative d'actifs obligataires émis par des émetteurs semi-publics ou privés grecs.

L'effet de la moins-value latente obligataire et de la dépréciation enregistrée est intégré dans le test global de recouvrabilité de la PBDA.

#### NOTE 6.7 – TITRES DE DETTES SOUVERAINES IRLANDAISE ET PORTUGAISE

S'agissant du Portugal et de l'Irlande, qui ont tous deux fait l'objet d'un plan d'aide européen et du FMI, le groupe considère qu'il n'y a pas d'indicateur de dépréciation objective au 30 juin 2011.

Le groupe détient en valeur de marché 55 millions d'euros de titres de dette souveraine irlandaise. Il s'agit principalement de titres de maturité comprise entre 2016 et 2020.

En valeur de marché, la détention du groupe en titres de dette souveraine portugaise s'établit à 755 millions d'euros et porte principalement sur des maturités postérieures à 2020.

#### NOTE 6.8 - PLACEMENTS SIGNIFICATIFS DANS DES SOCIETES NON CONSOLIDEES

En millions d'euros	30.06.2011				31.12.2010			
	% d'intérêt	Coût d'acquisition net de provision	Juste valeur	Réserve de réévaluation (avant effet PB et impôt) <sup>(1)</sup>	% d'intérêt	Coût d'acquisition net de provision	Juste valeur	Réserve de réévaluation (avant effet PB et impôt) <sup>(1)</sup>
Bolloré Investissement	4,31%	130	182	52	4,31%	130	172	42
Société Générale	4,08%	1 755	1 288	(467)	4,22%	1 754	1 301	(453)
Lagardère	1,97%	97	75	(22)	1,97%	97	80	(17)
Veolia Environnement	5,38%	787	544	(243)	5,63%	788	614	(174)
Saint Gobain	1,89%	440	452	12	1,91%	440	394	(46)
Eiffage	6,71%	205	275	70	6,71%	205	205	
<b>Sociétés Françaises</b>		<b>3 414</b>	<b>2 816</b>	<b>(598)</b>		<b>3 414</b>	<b>2 766</b>	<b>(648)</b>
Mediobanca	4,93%	493	296	(197)	4,93%	493	288	(205)
OTP Bank	8,28%	630	520	(110)	8,28%	629	432	(164)
<b>Sociétés Étrangères</b>		<b>1 123</b>	<b>816</b>	<b>(307)</b>		<b>1 122</b>	<b>720</b>	<b>(369)</b>
<b>Total des placements significatifs dans des sociétés non consolidées</b>		<b>4 537</b>	<b>3 632</b>	<b>(905)</b>		<b>4 536</b>	<b>3 486</b>	<b>(1 017)</b>

(1) La réserve de réévaluation tient compte des effets des instruments de couverture

Les titres présentés dans cette note correspondent exclusivement aux titres qualifiés de « titres stratégiques » dont le traitement en matière de dépréciation est indiqué au point 3.2.1 des principes comptables.

Comme rappelé à ce point 3.2.1, les titres stratégiques sont ceux pour lesquels le groupe exerce sa détention sur le long terme. Ils sont caractérisés par une représentation du groupe dans leurs instances de gouvernance ou des relations contractuelles importantes et durables ou un niveau de participation significatif dans le capital (en valeur absolue ou relative), sans pour autant qu'une influence notable soit exercée.

## NOTE 7- PLACEMENTS REPRESENTANT LES ENGAGEMENTS EN UC

En millions d'euros	30.06.2011			31.12.2010		
	France	International	Total	France	International	Total
Titres à revenu variable et assimilés		7	7		12	12
Obligations	97	656	752	25	641	665
Parts d'OPCVM d'actions	2 481	53	2 534	2 581	56	2 637
Parts d'OPCVM obligataires et autres	46	78	124	49	85	133
Autres placements		155	155		120	120
<b>Sous-total placements financiers en UC</b>	<b>2 624</b>	<b>949</b>	<b>3 573</b>	<b>2 655</b>	<b>914</b>	<b>3 569</b>
Immobilier de placement en UC	101		101	94		94
<b>Sous-total immobilier de placement en UC</b>	<b>101</b>		<b>101</b>	<b>94</b>		<b>94</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 725</b>	<b>949</b>	<b>3 674</b>	<b>2 749</b>	<b>914</b>	<b>3 663</b>

Les placements en unités de compte (UC) relèvent exclusivement de l'activité d'assurance de la personne.

## NOTE 8 - INSTRUMENTS DERIVES ACTIFS ET PASSIFS ET DERIVES INCORPORES SEPRES

En millions d'euros	30.06.2011					
	France		International		Total	
	Juste Valeur positive	Juste Valeur négative	Juste Valeur positive	Juste Valeur négative	Juste Valeur positive	Juste Valeur négative
Swaps	108	(179)			108	(179)
Options	3	(1)			3	(1)
Contrats à terme de devises	2	(1)			2	(1)
Autres		(22)				(22)
<b>Total</b>	<b>113</b>	<b>(203)</b>			<b>113</b>	<b>(203)</b>

En millions d'euros	31.12.2010					
	France		International		Total	
	Juste Valeur positive	Juste Valeur négative	Juste Valeur positive	Juste Valeur négative	Juste Valeur positive	Juste Valeur négative
Swaps	97	(232)			97	(232)
Options	27				27	
Contrats à terme de devises		(3)				(3)
Autres	1	(25)		(2)	1	(27)
<b>Total</b>	<b>125</b>	<b>(260)</b>		<b>(2)</b>	<b>125</b>	<b>(262)</b>

Les contrats de swaps, bien que non documentés selon les normes IFRS, comme des contrats de couverture, visent principalement à protéger de manière macro le portefeuille obligataire contre une hausse des taux. Il en est de même pour les options.

## NOTE 9 - EMPLOIS ET RESSOURCES DES ACTIVITES DU SECTEUR BANCAIRE

## NOTE 9.1 – EMPLOIS DES ACTIVITES DU SECTEUR BANCAIRE

En millions d'euros	30.06.2011			31.12.2010		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Caisse, banques centrales, CCP	28		28	46		46
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 129		1 129	1 361		1 361
Instruments dérivés de couverture						
Actifs financiers disponibles à la vente	360		360	225		225
Prêts et créances sur les établissements de crédit	617		617	290		290
Prêts et créances sur la clientèle	1 624	(27)	1 596	1 232	(28)	1 204
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux						
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	366		366	302		302
Immeubles de placement						
<b>Total emplois des activités du secteur bancaire</b>	<b>4 124</b>	<b>(27)</b>	<b>4 096</b>	<b>3 456</b>	<b>(28)</b>	<b>3 429</b>

Suivi des titres reclassés en 2008 de la catégorie « Trading » à la catégorie des « actifs détenus jusqu'à l'échéance » :

Conformément à l'amendement d'IAS 39 adopté le 15 octobre 2008, un reclassement de la catégorie « Trading » à la catégorie des « actifs détenus jusqu'à l'échéance » d'un portefeuille d'obligations bancaires à taux révisable a eu lieu en 2008.

La perte liée à la variation de valeur s'élèverait à 4,7 millions d'euros si ces actifs n'avaient pas été reclassés. La juste valeur de ces actifs est de 113 millions d'euros au 30 juin 2011.

La variation des emplois du secteur bancaire s'explique notamment par la mise en œuvre d'opérations de pension avec la clientèle, qui entraîne la progression mécanique des emplois de l'ordre de 360 millions d'euros, ainsi que par le développement de l'activité de crédits (notamment immobiliers).

## NOTE 9.2 - RESSOURCES DES ACTIVITES DU SECTEUR BANCAIRE

En millions d'euros	30.06.2011	31.12.2010
Banques centrales, CCP		
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	888	1 028
Instruments dérivés de couverture		
Dettes envers les établissements de crédit	406	48
Dettes envers la clientèle	2 428	1 992
Dettes représentées par des titres	51	5
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		
<b>Total des ressources des activités du secteur bancaire</b>	<b>3 773</b>	<b>3 073</b>



## NOTE 10 - INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES

En millions d'euros	30.06.2011		31.12.2010	
	Valeur d'équivalence	Quote Part Résultat	Valeur d'équivalence	Quote Part Résultat
Günes Sigorta	37	(4)	44	(6)
Socomie	(1)		(1)	
Star	80		86	5
La Banque Postale IARD	94	(4)	98	(4)
Cegid	76	2	76	5
<b>Total Investissements dans les entreprises associées</b>	<b>286</b>	<b>(6)</b>	<b>303</b>	<b>0</b>

## NOTE 11 - PART DES CESSIONNAIRES ET RETROCESSIONNAIRES DANS LES PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET FINANCIERS

En millions d'Euros	30.06.2011			31.12.2010		
	France	International	Total	France	International	Total
<b>Part des réassureurs dans les provisions d'assurance non vie</b>						
Provisions pour primes non acquises	39	63	102	31	44	74
Provisions pour sinistres à payer	903	174	1 077	933	197	1 129
Autres provisions techniques	156	4	160	147	7	154
<b>Total</b>	<b>1 098</b>	<b>241</b>	<b>1 338</b>	<b>1 110</b>	<b>247</b>	<b>1 358</b>
<b>Part des réassureurs dans les provisions d'assurance vie</b>						
Provisions d'assurance vie	15	31	46	10	31	41
Provisions pour sinistres à payer	3	7	10	3	6	9
Provisions pour participation aux bénéfices	9		9	10		10
Autres provisions techniques						
<b>Total</b>	<b>27</b>	<b>38</b>	<b>65</b>	<b>23</b>	<b>37</b>	<b>60</b>
<b>Part des réassureurs dans les provisions des contrats financiers</b>	<b>2</b>		<b>2</b>	<b>2</b>		<b>2</b>
<b>Total part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers</b>	<b>1 127</b>	<b>279</b>	<b>1 405</b>	<b>1 136</b>	<b>284</b>	<b>1 420</b>

## NOTE 12 - PARTICIPATION AUX BENEFICES DIFFEREE

## NOTE 12.1 - PARTICIPATION AUX BENEFICES DIFFEREE ACTIVE

En millions d'euros	30.06.2011			31.12.2010		
	France	International	Total	France	International	Total
Participation aux bénéfices différée active	1 845	141	1 986	1 590	128	1 718
<b>Total participation aux bénéfices différée active</b>	<b>1 845</b>	<b>141</b>	<b>1 986</b>	<b>1 590</b>	<b>128</b>	<b>1 718</b>

La participation aux bénéfices différée active provient essentiellement des moins-values latentes en application du principe de la comptabilité reflet.

Sur les principales entités, les taux de participation aux bénéfices différée, utilisés dans le cadre de la comptabilité reflet au 30 juin 2011 restent inchangés en France par rapport au 31 décembre 2010.

Un test de recouvrabilité a été réalisé permettant de démontrer la capacité du groupe à imputer le montant de la participation aux bénéfices différée active sur les participations futures des assurés.

Le test de recouvrabilité de la participation aux bénéfices différée active mentionné dans les principes du groupe vise à démontrer que les participations qui seront servies aux assurés dans le futur permettent d'absorber les moins-values latentes des actifs de placement en tenant compte des incidences probables sur le comportement des assurés selon un environnement financier considéré comme raisonnable.

Le groupe a procédé à un test de projection des rendements futurs pour lesquels les taux de réinvestissement des obligations d'Etat (OAT) se situent à 4,20% en 2012 et 4,50% en 2013 et au-delà.

Le groupe peut justifier de la recouvrabilité de sa participation différée active dans la mesure où il a la capacité à servir une participation aux bénéfices en ligne avec les conditions de taux à 10 ans tout en prélevant la marge financière, et ce sans déclencher de rachats significatifs.

## NOTE 12.2- PARTICIPATION AUX BENEFICES DIFFEREE PASSIVE

En millions d'euros	30.06.2011			31.12.2010		
	France	International	Total	France	International	Total
Provision pour participation aux bénéfices différée des contrats d'assurance	12		12	18		18
Provision pour participation aux bénéfices différée des contrats financiers						
<b>Total participation aux bénéfices différée passive</b>	<b>12</b>		<b>12</b>	<b>18</b>		<b>18</b>

## NOTE 13 - IMPOTS DIFFERES ACTIFS

## NOTE 13.1 - ANALYSE DES PRINCIPALES COMPOSANTES DE L'IMPOT DIFFERE

En millions d'euros	30.06.2011	31.12.2010
Impôts différés issus des décalages temporaires		
Retraitements sur instruments financiers AFS & Trading (nets de participation aux bénéfices différée)	88	32
Frais d'acquisition vie et provision globale de gestion	(54)	(52)
Retraitements de consolidation sur provisions techniques	(105)	(87)
Autres différences sur retraitements de consolidation	41	38
Frais d'acquisition non-vie reportés	(55)	(41)
Différences fiscales sur provisions techniques et autres provisions pour risques et charges	313	328
Plus-values en sursis d'imposition	(4)	(4)
Ecart d'évaluation sur OPCVM	(21)	(19)
Couverture de change	31	22
Autres différences temporaires fiscales	14	18
<b>Sous-total Impôts différés issus des décalages temporaires</b>	<b>248</b>	<b>235</b>
<b>Reconnaissance des actifs d'impôts sur les déficits ordinaires</b>	<b>(64)</b>	<b>(55)</b>
<b>Impôts différés enregistrés au bilan</b>	<b>184</b>	<b>180</b>
dont actif	507	469
dont passif	(323)	(289)

Le montant des actifs non constatés s'élève au 30 juin 2011 à 119 millions d'euros contre 116 millions d'euros au 31 décembre 2010. La variation provient des activités bancaires du groupe, le stock de déficit non activé des filiales internationales étant inchangé au 30 juin 2011.

## NOTE 14 – CREANCES NEES DES OPERATIONS D'ASSURANCE OU DE REASSURANCE ACCEPTEE

## NOTE 14.1 - CREANCES NEES DES OPERATIONS D'ASSURANCE OU DE REASSURANCE ACCEPTEE – PAR SEGMENT OPERATIONNEL

En millions d'euros	30.06.2011							31.12.2010
	France			International			Total	Total
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette		
Primes acquises non émises	747		747	81		81	827	984
Assurés, intermédiaires et autres tiers	907	(35)	872	720	(85)	635	1 507	1 346
Comptes courants coassureurs et autres tiers	49	(1)	48	96	(29)	68	116	86
Comptes courants cédants et rétrocedants	835	(1)	834	10	(1)	9	843	242
<b>Total</b>	<b>2 538</b>	<b>(37)</b>	<b>2 501</b>	<b>906</b>	<b>(115)</b>	<b>792</b>	<b>3 293</b>	<b>2 658</b>

## NOTE 15 – AUTRES CREANCES

En millions d'euros	30.06.2011			31.12.2010
	Valeurs brutes	Provisions	Total	Total
Intérêts courus non échus	877		877	907
Personnel débiteur	16		16	24
Organismes sociaux	4		4	9
Débiteurs divers	1 072	(100)	971	653
Autres créances	500		500	387
<b>Total</b>	<b>2 467</b>	<b>(100)</b>	<b>2 367</b>	<b>1 979</b>

## NOTE 15.1 -AUTRES CREANCES – PAR ECHEANCE

En millions d'euros	30.06.2011				31.12.2010			
	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Intérêts courus non échus	877			877	907			907
Personnel débiteur	16			16	24			24
Organismes sociaux	4			4	9			9
Débiteurs divers	795	165	12	971	482	140	31	653
Autres créances	500			500	387			387
<b>Total</b>	<b>2 190</b>	<b>165</b>	<b>12</b>	<b>2 367</b>	<b>1 808</b>	<b>140</b>	<b>31</b>	<b>1 979</b>

## NOTE 15.2 -AUTRES CREANCES – PAR SEGMENT OPERATIONNEL

En millions d'euros	30.06.2011			31.12.2010		
	France	International	Total	France	International	Total
Intérêts courus non échus	765	111	876	775	131	907
Personnel débiteur	13	2	15	19	5	24
Organismes sociaux	4		4	9		9
Débiteurs divers	834	137	971	529	124	653
Autres créances	434	66	500	339	48	387
<b>Total</b>	<b>2 051</b>	<b>316</b>	<b>2 367</b>	<b>1 671</b>	<b>308</b>	<b>1 979</b>

## NOTE 16 – TRESORERIE

## NOTE 16.1 – TRESORERIE PORTEE A L'ACTIF DU BILAN

En millions d'euros	30.06.2011	31.12.2010
France	745	546
International	496	490
<b>Total</b>	<b>1 241</b>	<b>1 036</b>

## NOTE 16.2 – TRESORERIE PORTEE AU PASSIF DU BILAN

En millions d'euros	30.06.2011				31.12.2010			
	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	374	52		425	372	51		423
<b>Total</b>	<b>374</b>	<b>52</b>		<b>425</b>	<b>372</b>	<b>51</b>		<b>423</b>

En millions d'euros	30.06.2011			
	Devises		Taux	
	Zone euro	Hors zone euro	Taux fixe	Taux variable
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	425		374	52
<b>Total</b>	<b>425</b>		<b>374</b>	<b>52</b>

**NOTE 17 - CAPITAUX PROPRES, INTERETS MINORITAIRES****Note 17.1 Contraintes réglementaires liées au capital des entreprises d'assurance**

L'exercice de l'activité d'assurance est régi par des contraintes réglementaires qui définissent notamment le capital social minimum. En France, conformément à la directive européenne et en vertu de l'article R322-5 du code des assurances, les entreprises françaises soumises au contrôle de l'Etat et constituées sous forme de société anonyme doivent avoir un capital minimum de 480 000 euros ou 800 000 euros selon les branches pratiquées.

En outre, afin de s'assurer de la solidité financière des entreprises d'assurance et garantir la protection des assurés, un dispositif prudentiel est édicté en France par l'article R 334-1 du code des assurances. Il oblige les compagnies d'assurance à respecter une marge de solvabilité minimum de manière permanente relative à ses activités (vie et non-vie). Cette obligation existe, selon des mécanismes analogues, également à l'international. L'ensemble de ce dispositif est renforcé à l'échelon des comptes consolidés par la mise en place d'une solvabilité dite « ajustée », en tenant compte, le cas échéant, des activités bancaires exercées par le groupe d'assurance, selon le référentiel comptable et réglementaire français.

L'ensemble de ces contraintes et ratios réglementaires est respecté par le groupe.

**Note 17.2 Incidence des opérations avec les actionnaires**➤ **Variation des capitaux propres du groupe au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2011**

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2011, aucune opération n'a eu une incidence sur le capital et les primes d'émission.

➤ **Traitement comptable des titres supersubordonnés émis le 10 octobre 2007**

En date du 10 octobre 2007, Groupama a émis un emprunt obligataire perpétuel d'un montant nominal de 1 000 millions d'euros au taux d'intérêt fixe de 6,298%. Cet emprunt comporte en outre des caractéristiques particulières, telles que :

- la durée illimitée de l'emprunt,
- la faculté de différer ou annuler tout paiement d'intérêt aux porteurs de part de façon discrétionnaire,
- une clause de majoration d'intérêt « step-up » intervenant après la dixième année de l'emprunt.

Compte tenu des conditions propres à l'émission et en application de la norme IAS 32 §16 et 17, l'emprunt est considéré comme un instrument de capitaux propres et non comme un passif financier. Il est donc comptabilisé en capitaux propres. Les intérêts nets d'impôts sont comptabilisés directement au débit des capitaux propres conformément à la norme IAS 32 § 35 (et non comme une charge au compte de résultat).



**Note 17.3. Réserves liées aux variations de juste valeur inscrites en capitaux propres**

La réconciliation entre les plus et moins-values latentes sur les actifs financiers disponibles à la vente et la réserve correspondante en capitaux propres se décompose comme suit :

En millions d'euros	30.06.2011	31.12.2010
Plus ou moins-values latentes brutes sur actifs disponibles à la vente	(3 325)	(3 045)
dont plus ou moins-values latentes brutes sur actifs disponibles à la vente affectées à l'assurance de la personne	(2 890)	(2 558)
dont plus ou moins-values latentes brutes sur actifs disponibles à la vente affectées à l'assurance dommage aux biens	(435)	(487)
Comptabilité reflet	2 282	2 005
Cash flow hedge et autres variations	(123)	(162)
Impôts différés	151	124
Part des minoritaires	35	42
<b>Réserve de réévaluation - part du Groupe</b>	<b>(979)</b>	<b>(1 036)</b>

Le montant de l'impôt différé repris dans le tableau ci-dessus correspond au résultat de l'application d'une part, d'un taux d'impôt court terme et long terme sur les plus-values latentes sur instruments financiers classés dans la catégorie « actifs disponibles à la vente », et d'autre part, d'un taux d'impôt court terme sur la participation aux bénéfices différée (« comptabilité reflet »). Dans le cadre du régime des plus ou moins-values à long terme applicable au 1er janvier 2006, les plus-values latentes sur titres de participation dits « stratégiques » ont été exonérées pour le calcul de l'impôt différé dans la limite d'une quote-part de frais et charges (soit un taux effectif de 1,72 %).

Le poste « cash flow hedge et autres variations » pour un montant de – 123 millions d'euros se décompose comme suit :

- - 104 millions au titre de la réserve de réévaluation de cash flow hedge qui correspond à la part efficace des couvertures de flux de trésorerie mises en oeuvre par le Groupe ;
- - 19 millions d'euros de réserve de réévaluation de net investment hedge.

La hausse des moins-values latentes brutes sur actifs disponibles à la vente est principalement liée aux conditions de marché toujours difficiles notamment sur les obligations souveraines des pays d'Europe du Sud. Cette variation est néanmoins différente entre le portefeuille affecté en assurance de la personne et le portefeuille affecté en assurance dommage aux biens ; ce qui explique la variation de la comptabilité reflet.

## NOTE 18 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En millions d'euros	30.06.2011						
	France			International			Total
	Provisions pour pensions et obligations similaires	Autres risques et charges <sup>(1)</sup>	Total	Provisions pour pensions et obligations similaires	Autres risques et charges <sup>(1)</sup>	Total	
<b>Solde à l'ouverture</b>	179	85	264	92	66	158	422
Variations de périmètre et changements de méthodes comptables	1		1				1
Dotations de l'exercice	3	8	11	3	9	12	23
Reprises de l'exercice	(8)	(24)	(32)	(5)	(14)	(19)	(51)
Variations de change				(3)	(1)	(4)	(4)
<b>Solde à la clôture</b>	175	69	244	87	60	147	391

(1) Le détail de ce poste n'est pas indiqué dans la mesure où cette information est de nature à causer un préjudice au groupe compte tenu des litiges en cours.

En millions d'euros	31.12.2010						
	France			International			Total
	Provisions pour pensions et obligations similaires	Autres risques et charges <sup>(1)</sup>	Total	Provisions pour pensions et obligations similaires	Autres risques et charges <sup>(1)</sup>	Total	
<b>Solde à l'ouverture</b>	168	114	283	98	57	155	438
Variations de périmètre et changements de méthodes comptables	8	3	11	4		4	15
Dotations de l'exercice	39	27	66	6	23	29	95
Reprises de l'exercice	(36)	(59)	(95)	(18)	(14)	(32)	(127)
Variations de change				2		2	2
<b>Solde à la clôture</b>	179	85	264	92	66	158	422

(1) Le détail de ce poste n'est pas indiqué dans la mesure où cette information est de nature à causer un préjudice au groupe compte tenu des litiges en cours.

## NOTE 19 - DETTES DE FINANCEMENT

## NOTE 19.1 – DETTES DE FINANCEMENT - PAR ECHEANCE

En millions d'euros	30.06.2011				31.12.2010			
	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total
Dettes subordonnées			1 245	1 245			1 245	1 245
dont passifs subordonnés des entreprises d'assurance			1 245	1 245			1 245	1 245
dont passifs subordonnés des entreprises bancaires								
Dettes de financement représentées par des titres		2	154	156	1		154	155
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire	218	918	349	1 485	219	815	370	1 404
<b>Total dettes de financement</b>	<b>218</b>	<b>920</b>	<b>1 749</b>	<b>2 887</b>	<b>220</b>	<b>815</b>	<b>1 770</b>	<b>2 804</b>

L'endettement externe du groupe augmente de près de 83 millions d'euros. Cette variation provient des dettes de financement envers le secteur bancaire qui enregistrent une augmentation nette de 81 millions d'euros provenant principalement de la société SILIC.

## NOTE 19.2 – DETTES DE FINANCEMENT - PAR DEVISE ET PAR TAUX

En millions d'euros	30.06.2011			
	Devises		Taux	
	Zone euro	Hors zone euro	Taux fixe	Taux variable
Dettes subordonnées	1 245		1 245	
Dettes de financement représentées par des titres	156		156	
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire	1 467	18	1 271	214
<b>Total</b>	<b>2 869</b>	<b>18</b>	<b>2 673</b>	<b>214</b>

Le poste « dettes subordonnées » correspond à l'émission de plusieurs emprunts obligataires :

- Un emprunt obligataire perpétuel de Titres Subordonnés à Durée Indéterminée (TSDI) à taux fixe émis par Groupama SA en juillet 2005 pour un montant de 495 millions d'euros.
  - Cet emprunt est assorti d'une clause permettant à l'émetteur le remboursement par anticipation à partir de la dixième année.
  - Le paiement des intérêts est soumis à des conditions particulières, et notamment de solvabilité : une marge de solvabilité inférieure à 150% stoppe le paiement des intérêts aux porteurs. Néanmoins, le paiement des intérêts ne peut être considéré comme discrétionnaire.

Au 30 juin 2011, la cotation de cette émission s'établit à 70.54% contre 77% au 31 décembre 2010. Cette cotation est issue d'une valorisation de contrepartie, la liquidité de ce titre étant extrêmement faible.

- Un emprunt obligataire de Titres Subordonnés Remboursables (TSR) émis en octobre 2009 par Groupama SA pour un montant de 750 millions d'euros.  
Les principales caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :
  - la durée de l'emprunt est établie sur 30 ans,
  - une clause offre la possibilité à Groupama SA de pratiquer un remboursement anticipé à partir de la dixième année,
  - une clause permet de différer le paiement des intérêts sur une échéance suivante, les intérêts différés restant dus aux porteurs de titres.
  - Le paiement des intérêts est soumis à des conditions particulières, et notamment de solvabilité : une marge de solvabilité inférieure à 100% stoppe le paiement des intérêts aux porteurs. Néanmoins, le paiement des intérêts ne peut être considéré comme discrétionnaire.

Au 30 juin 2011, la cotation de cette émission s'établit à 89.48% contre 98% au 31 décembre 2010.

Compte tenu des conditions propres à chacune des émissions et en application de la norme IAS 32 §16 et 17, ces emprunts sont considérés comme des passifs financiers et non comme des instruments de capitaux propres. Ils sont donc comptabilisés dans le poste des dettes de financement. Les intérêts nets d'impôts sont comptabilisés au compte de résultat.

Le poste « dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire » correspond principalement :

- aux emprunts détenus dans le cadre du financement des programmes immobiliers du groupe. Le montant de cette dette au 30 juin 2011 s'établit à 1 284 millions d'euros contre 1 203 millions d'euros au 31 décembre 2010,
- à l'utilisation d'un crédit syndiqué pour un montant au 30 juin 2011, identique à celui du 31 décembre 2010, soit 201 millions d'euros.

La dette de financement représentée par des titres est relative à l'émission d'ORNANE effectuée par la foncière SILIC.

## NOTE 20 - PASSIFS TECHNIQUES RELATIFS A DES CONTRATS D'ASSURANCE

## NOTE 20.1 – PASSIFS TECHNIQUES RELATIFS A DES CONTRATS D'ASSURANCE – PAR SEGMENT OPERATIONNEL

En millions d'euros	30.06.2011			31.12.2010		
	France	International	Total	France	International	Total
<b>Provisions techniques brutes de réassurance</b>						
Provisions d'assurance vie	27 625	1 951	29 575	27 142	1 960	29 102
Provisions pour sinistres à payer	501	85	586	506	103	609
Provisions pour participation aux bénéfices	396	16	412	429	18	447
Autres provisions techniques	22	9	31	22	10	32
<b>Total Assurance vie</b>	<b>28 544</b>	<b>2 061</b>	<b>30 605</b>	<b>28 099</b>	<b>2 090</b>	<b>30 190</b>
Provisions pour primes non acquises	1 672	1 468	3 140	753	1 395	2 149
Provisions pour sinistres à payer	7 272	3 019	10 291	7 271	3 123	10 394
Autres provisions techniques	2 263	82	2 344	2 149	89	2 238
<b>Total Assurance non-vie</b>	<b>11 207</b>	<b>4 569</b>	<b>15 776</b>	<b>10 174</b>	<b>4 608</b>	<b>14 781</b>
Provisions d'assurance vie des contrats en UC	2 958	889	3 847	2 948	792	3 740
<b>Total Provisions techniques brutes</b>	<b>42 709</b>	<b>7 519</b>	<b>50 228</b>	<b>41 221</b>	<b>7 490</b>	<b>48 711</b>

L'augmentation des passifs techniques des contrats d'assurance de 1 517 millions d'euros concerne principalement les entités françaises (1 488 millions d'euros) et les provisions techniques Non Vie (995 millions d'euros).

Les provisions techniques Vie augmentent, quant à elles, de 415 millions d'euros tandis que les provisions des contrats en UC augmentent de 108 millions d'euros.

Les principales variations concernent les provisions pour primes non acquises (+ 990 millions d'euros sur l'ensemble du périmètre) en raison du quittancement des primes de l'exercice au 1er janvier.

L'augmentation est portée essentiellement par Groupama SA dans le cadre de la réassurance des Caisses Régionales ainsi que par Gan Assurances et Gan Eurocourtage.

L'augmentation des provisions d'assurance vie des contrats en UC provient essentiellement des activités à l'international.

Les tests d'adéquation des passifs menés au 30 juin 2011 se sont avérés satisfaisants et n'ont conduit à la constatation d'aucune charge technique complémentaire.

## NOTE 20.2 – PASSIFS TECHNIQUES RELATIFS A DES CONTRATS D'ASSURANCE PAR ACTIVITE

## NOTE 20.2.1 – PASSIFS TECHNIQUES RELATIFS A DES CONTRATS D'ASSURANCE PAR ACTIVITE – FRANCE

En millions d'euros	30.06.2011			31.12.2010		
	Assurance de la personne	Dommmages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Dommmages aux biens et respons.	Total
<b>Provisions techniques brutes de réassurance</b>						
Provisions d'assurance vie	27 625		27 625	27 142		27 142
Provisions pour sinistres à payer	501		501	506		506
Provisions pour participation aux bénéfécies	396		396	429		429
Autres provisions techniques	22		22	22		22
<b>Total Assurance vie</b>	<b>28 544</b>		<b>28 544</b>	<b>28 099</b>		<b>28 099</b>
Provisions pour primes non acquises	235	1 437	1 672	39	715	754
Provisions pour sinistres à payer	762	6 510	7 272	761	6 510	7 271
Autres provisions techniques	1 321	942	2 263	1 442	707	2 149
<b>Total Assurance non vie</b>	<b>2 318</b>	<b>8 889</b>	<b>11 207</b>	<b>2 242</b>	<b>7 932</b>	<b>10 174</b>
Provisions d'assurance vie des contrats en UC	2 958		2 958	2 948		2 948
<b>Total Provisions techniques brutes relatives à des contrats d'assurance</b>	<b>33 820</b>	<b>8 889</b>	<b>42 709</b>	<b>33 289</b>	<b>7 932</b>	<b>41 221</b>

## NOTE 20.2.2 – PASSIFS TECHNIQUES RELATIFS A DES CONTRATS D'ASSURANCE PAR ACTIVITE – INTERNATIONAL

En millions d'euros	30.06.2011			31.12.2010		
	Assurance de la personne	Domages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Domages aux biens et respons.	Total
<b>Provisions techniques brutes de réassurance</b>						
Provisions d'assurance vie	1 951		1 951	1 960		1 960
Provisions pour sinistres à payer	85		85	103		103
Provisions pour participation aux bénéfices	16		16	18		18
Autres provisions techniques	9		9	10		10
<b>Total Assurance vie</b>	<b>2 061</b>		<b>2 061</b>	<b>2 091</b>		<b>2 091</b>
Provisions pour primes non acquises	135	1 333	1 468	113	1 283	1 396
Provisions pour sinistres à payer	152	2 867	3 019	122	3 001	3 123
Autres provisions techniques	20	62	82	10	79	89
<b>Total Assurance non vie</b>	<b>307</b>	<b>4 262</b>	<b>4 569</b>	<b>245</b>	<b>4 363</b>	<b>4 608</b>
Provisions d'assurance vie des contrats en UC	889		889	792		792
<b>Total Provisions techniques brutes relatives à des contrats d'assurance</b>	<b>3 257</b>	<b>4 262</b>	<b>7 519</b>	<b>3 128</b>	<b>4 363</b>	<b>7 491</b>

## NOTE 21 – PASSIFS TECHNIQUES RELATIFS A DES CONTRATS FINANCIERS

En millions d'euros	30.06.2011	31.12.2010
<b>Provisions des contrats financiers avec participation discrétionnaire</b>		
Provisions techniques vie	22 534	22 239
Provisions des contrats en UC	160	158
Provisions pour sinistres à payer	249	259
Provisions pour participation aux bénéfices	376	449
Autres provisions techniques	1	
<b>Total</b>	<b>23 319</b>	<b>23 105</b>
<b>Provisions des contrats financiers sans participation discrétionnaire</b>		
Provisions techniques vie	7	8
Provisions des contrats en UC	57	116
Provisions pour sinistres à payer		
Provisions pour participation aux bénéfices		
Autres provisions techniques		
<b>Total</b>	<b>64</b>	<b>124</b>
<b>Total passifs relatifs à des contrats financiers</b>	<b>23 383</b>	<b>23 227</b>

## NOTE 21.1 – PASSIFS RELATIFS A DES CONTRATS FINANCIERS (HORS UC) PAR SEGMENT OPERATIONNEL

En millions d'euros	30.06.2011			31.12.2010		
	France	International	Total	France	International	Total
<b>Provisions techniques brutes de réassurance</b>						
Provisions des contrats financiers vie	21 208	1 332	22 540	20 901	1 345	22 246
Provisions pour sinistres à payer	241	8	249	249	10	259
Provisions participation aux bénéfices	373	2	376	446	2	449
Autres provisions techniques		1	1			
<b>Total Provisions techniques brutes de réassurance</b>	<b>21 822</b>	<b>1 344</b>	<b>23 166</b>	<b>21 596</b>	<b>1 357</b>	<b>22 953</b>



## NOTE 22 - AUTRES DETTES

## NOTE 22.1 – AUTRES DETTES - PAR SEGMENT OPERATIONNEL

En millions d'euros	30.06.2011			31.12.2010		
	France	International	Total	France	International	Total
Personnel créditeur	201	7	207	184	7	191
Organismes sociaux	118	12	130	117	11	129
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	5 962	77	6 039	5 984	79	6 063
Créditeurs divers	979	121	1 100	526	108	635
Autres dettes	368	50	418	333	46	378
<b>Total</b>	<b>7 627</b>	<b>266</b>	<b>7 894</b>	<b>7 145</b>	<b>251</b>	<b>7 395</b>

Le poste "autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus" est stable par rapport au 31 décembre 2010. Ce poste comprend, essentiellement, de la dette de la mise en pension de titres obligataires, qui s'élève à 5 780 millions d'euros au 30 juin 2011 contre 5 879 millions d'euros au 31 décembre 2010.

## NOTE 22.2 – AUTRES DETTES - PAR ECHEANCE

En millions d'euros	30.06.2011				31.12.2010			
	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total
Personnel créditeur	194		13	207	177		13	191
Organismes sociaux	130			130	129			129
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	5 876	64	99	6 039	5 938	54	71	6 063
Créditeurs divers	1 091	2	7	1 100	625	2	8	635
Autres dettes	418			418	378			378
<b>Total</b>	<b>7 709</b>	<b>66</b>	<b>119</b>	<b>7 894</b>	<b>7 248</b>	<b>56</b>	<b>92</b>	<b>7 395</b>

## NOTE 23 - ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

## NOTE 23.1 - ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES ASSURANCE PAR PRINCIPALE CATEGORIE

En millions d'euros	30.06.2011			30.06.2010 proforma			30.06.2010		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Epargne retraite individuelle	1 775	265	2 041	2 219	316	2 535	2 219	316	2 535
Prévoyance individuelle	272	67	340	272	59	331	272	59	331
Santé individuelle	416	76	493	383	59	442	383	59	442
Autres	57		57	60		60	60		60
<b>Assurance de la personne individuelle</b>	<b>2 521</b>	<b>409</b>	<b>2 930</b>	<b>2 934</b>	<b>434</b>	<b>3 368</b>	<b>2 934</b>	<b>433</b>	<b>3 368</b>
Epargne retraite collective	139	32	171	148	50	198	148	51	199
Prévoyance collective	254	59	313	248	52	300	248	45	293
Santé collective	212	69	281	207	50	257	207	50	257
Autres	129		129	132		132	132	7	139
<b>Assurance de la personne collective</b>	<b>734</b>	<b>160</b>	<b>894</b>	<b>734</b>	<b>153</b>	<b>887</b>	<b>734</b>	<b>154</b>	<b>888</b>
<b>Assurance de la personne</b>	<b>3 254</b>	<b>570</b>	<b>3 824</b>	<b>3 668</b>	<b>587</b>	<b>4 254</b>	<b>3 668</b>	<b>587</b>	<b>4 254</b>
Automobile	621	956	1 577	576	947	1 523	576	944	1 520
Autres véhicules	48		48	47		47	47		47
Habitation	343	237	580	323	226	549	323	236	559
Dommages aux biens des particuliers et professionnels	245	21	266	229	20	249	229	20	249
Construction	118		118	117		117	117		117
<b>Particuliers et professionnels</b>	<b>1 374</b>	<b>1 213</b>	<b>2 588</b>	<b>1 292</b>	<b>1 192</b>	<b>2 485</b>	<b>1 292</b>	<b>1 200</b>	<b>2 492</b>
Flottes	210	64	274	202	66	268	202	66	268
Dommages aux biens entreprises et collectivités	414	208	622	413	208	621	413	200	613
<b>Entreprises et collectivités</b>	<b>624</b>	<b>272</b>	<b>896</b>	<b>615</b>	<b>274</b>	<b>889</b>	<b>615</b>	<b>266</b>	<b>881</b>
Risques agricoles	182	102	284	184	69	253	184	67	251
Risques climatiques	95		95	78		78	78		78
TMA	73		73	70		70	70		70
<b>Métiers agricoles</b>	<b>351</b>	<b>102</b>	<b>452</b>	<b>332</b>	<b>69</b>	<b>401</b>	<b>332</b>	<b>67</b>	<b>399</b>
Autres métiers	421	74	495	407	71	478	407	74	481
<b>Assurance de biens et responsabilité</b>	<b>2 770</b>	<b>1 661</b>	<b>4 431</b>	<b>2 646</b>	<b>1 607</b>	<b>4 253</b>	<b>2 646</b>	<b>1 607</b>	<b>4 253</b>
<b>Total Assurance</b>	<b>6 024</b>	<b>2 231</b>	<b>8 255</b>	<b>6 314</b>	<b>2 193</b>	<b>8 507</b>	<b>6 314</b>	<b>2 193</b>	<b>8 507</b>

La colonne 30.06.2010 proforma a été rendue nécessaire car la ventilation du chiffre d'affaires par métier à l'International a évolué. La répartition assurance de personnes – assurance de biens et responsabilité n'est toutefois pas affectée.

Les modifications apportées sont les suivantes :

- Assurance de personnes
  - Reclassement de « Autres métiers de l'assurance collective » vers « prévoyance collective » (7 millions d'euros – Roumanie)
  - Reclassement de « retraite collective » vers « retraite individuelle » (1 million d'euro – Grèce)
- Assurance de biens et responsabilité

- Reclassement de « Autres métiers assurance de biens et responsabilité » vers « Automobile de tourisme » (2 millions d'euros – Grèce)
- Reclassement de « Habitation » vers « Dommages aux entreprises » (8 millions d'euros – Roumanie) et « Risques agricoles » (2 millions d'euros – Roumanie).

**NOTE 23.2 - ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITE**

En millions d'euros	30.06.2011					30.06.2010				
	Assurance de la personne	Assurance Biens et Resp.	Activités financières	Total	Part %	Assurance de la personne	Assurance Biens et Resp.	Activités financières	Total	Part %
France	3 255	2 769	148	6 172	73%	3 668	2 647	133	6 447	75%
Europe du Sud Est	263	822		1 085	13%	267	739		1 006	12%
Europe du Sud Ouest	142	403		545	6%	170	415		585	7%
PECO	114	211		324	4%	101	228		329	4%
Grande Bretagne	51	226		276	3%	49	224		273	3%
<b>Total</b>	<b>3 824</b>	<b>4 430</b>	<b>148</b>	<b>8 402</b>	<b>100 %</b>	<b>4 254</b>	<b>4 254</b>	<b>133</b>	<b>8 641</b>	<b>100 %</b>

Les zones géographiques se décomposent de la manière suivante :

- France
- Europe du Sud Ouest : Espagne, Portugal et Tunisie
- Europe du Sud Est : Italie, Grèce et Turquie
- Pays d'Europe centrale et orientale (PECO) : Bulgarie, Hongrie, Roumanie et Slovaquie
- Grande Bretagne

Le chiffre d'affaires consolidé en France est en diminution sous l'effet du retrait enregistré en assurance de la personne, en lien avec le contexte économique. L'assurance de biens et responsabilité progresse quant à elle fortement.

La croissance du chiffre d'affaires de l'International est portée par l'Europe du Sud Est et la Grande-Bretagne.

**NOTE 23.3 - ANALYSE DES ELEMENTS BANCAIRES CONTRIBUANT AU CHIFFRE D'AFFAIRES**

En millions d'euros	30.06.2011			30.06.2010		
	Groupama Banque	Autres sociétés	Total	Groupama Banque	Autres sociétés	Total
Intérêts et produits assimilés	22		22	12		12
Commissions (produits)	33	73	106	33	76	109
Gains sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	16		16	10		10
Gains sur les actifs financiers disponibles à la vente		1	1	1		1
Produits des autres activités		3	3		1	1
<b>Eléments bancaires contribuant au chiffre d'affaires</b>	<b>71</b>	<b>77</b>	<b>148</b>	<b>56</b>	<b>77</b>	<b>133</b>

Le chiffre d'affaires bancaire retenu dans les comptes combinés correspond aux produits bancaires avant prise en compte des coûts de refinancement.

## NOTE 24 - PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION

## NOTE 24.1 – PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION - PAR SEGMENT OPERATIONNEL

En millions d'euros	30.06.2011			30.06.2010		
	France	International	Total	France	International	Total
<b>Revenus des placements</b>	<b>1 479</b>	<b>204</b>	<b>1 683</b>	<b>1 334</b>	<b>209</b>	<b>1 543</b>
Intérêts sur dépôts et revenus des placements financiers	1 153	188	1 341	1 003	199	1 201
Gains sur les opérations de change	20	11	31	33	6	39
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir (surcote-décote)	84	3	87	88	2	91
Revenus des immeubles	223	2	224	210	2	212
Autres produits des placements						
<b>Charges des placements</b>	<b>(295)</b>	<b>(31)</b>	<b>(326)</b>	<b>(365)</b>	<b>(26)</b>	<b>(391)</b>
Intérêts reçus des réassureurs	(1)	(1)	(2)	(1)	(1)	(2)
Pertes sur les opérations de change	15	(9)	6	(103)	(7)	(111)
Amortissements des différences sur prix de remboursement (surcote-décote)	(51)	(12)	(63)	(47)	(10)	(57)
Amortissements et provisions sur immeubles	(46)	(1)	(47)	(45)	(1)	(46)
Charges de gestion	(211)	(9)	(220)	(169)	(8)	(176)
<b>Plus ou moins values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissements</b>	<b>140</b>	<b>29</b>	<b>168</b>	<b>181</b>	<b>24</b>	<b>205</b>
Détenus à des fins de transaction	35	6	42	(15)	5	(10)
Disponibles à la vente	14	12	25	174	16	190
Détenus jusqu'à l'échéance						
Autres	91	11	101	22	3	26
<b>Variation de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat</b>	<b>37</b>	<b>5</b>	<b>42</b>	<b>(109)</b>	<b>(4)</b>	<b>(113)</b>
Détenus à des fins de transaction	57	2	58	(26)	(3)	(28)
Dérivés	5	1	6	(136)		(136)
Ajustements ACAV	(25)	3	(22)	53	(1)	52
<b>Variation des dépréciations sur instruments financiers</b>	<b>(103)</b>	<b>(82)</b>	<b>(185)</b>	<b>(3)</b>	<b>(7)</b>	<b>(9)</b>
Disponibles à la vente	(103)	(82)	(185)	(2)	(7)	(8)
Détenus jusqu'à l'échéance						
Créances et prêts				(1)		(1)
<b>Total Produits des placements nets de charges de gestion</b>	<b>1 258</b>	<b>124</b>	<b>1 382</b>	<b>1 039</b>	<b>197</b>	<b>1 236</b>

## NOTE 24.2 - PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION (VENTILATION DES REVENUS PAR TYPE D'ACTIF)

En millions d'euros	30.06.2011					30.06.2010				
	Revenus et charges	Produits de cession	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total	Revenus et charges	Produits de cession	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total
Immeubles	225	101			326	212	26			238
Actions	206	(76)			130	129	41	(6)		164
Obligations	1 141	95	(15)		1 221	1 033	143	(35)		1 141
OPCVM actions	20	(11)	30		39	20	19	(1)		38
OPCVM : Trésorerie des titres mis en pension		26	4		30					
Autres OPCVM de trésorerie		7	1		8					
OPCVM obligations	3	3	40		46	14	(4)	14		24
Intérêts sur dépôts espèces	8				8	9				9
Autres produits des placements	81	23	4	(185)	(77)	126	(20)	(136)	(9)	(39)
<b>Produits des placements</b>	<b>1 684</b>	<b>168</b>	<b>64</b>	<b>(185)</b>	<b>1 731</b>	<b>1 543</b>	<b>205</b>	<b>(164)</b>	<b>(9)</b>	<b>1 575</b>
Frais internes et externes de gestion	(202)				(202)	(165)				(165)
Autres charges des placements	(125)				(125)	(226)				(226)
<b>Charges des placements</b>	<b>(327)</b>				<b>(327)</b>	<b>(391)</b>				<b>(391)</b>
<b>Produits financiers nets de charges</b>	<b>1 357</b>	<b>168</b>	<b>64</b>	<b>(185)</b>	<b>1 404</b>	<b>1 152</b>	<b>205</b>	<b>(164)</b>	<b>(9)</b>	<b>1 184</b>
Plus-values sur valeurs représentatives des contrats en UC			61		61			102		102
Moins-values sur valeurs représentatives des contrats en UC			(83)		(83)			(50)		(50)
<b>Total Produits des placements nets de charges de gestion</b>	<b>1 357</b>	<b>168</b>	<b>42</b>	<b>(185)</b>	<b>1 382</b>	<b>1 152</b>	<b>205</b>	<b>(112)</b>	<b>(9)</b>	<b>1 236</b>

Les produits des placements nets de charges de gestion augmentent de 146 millions d'euros.

Cette variation s'explique essentiellement par :

- L'augmentation des revenus financiers de 141 millions d'euros, dont 108 millions d'euros sur les obligations,
- L'augmentation de la variation de juste valeur de 154 millions d'euros, dont - 74 millions d'euros sur les valeurs représentatives des contrats en UC, + 86 millions d'euros sur les actifs de transaction et + 142 millions d'euros sur les instruments dérivés,
- Une variation des dépréciations pour un montant de - 176 millions d'euros portant principalement sur les titres classés en actifs disponibles à la vente (cf note 6.3) et principalement sur la dépréciation des dettes souveraines grecques,
- La diminution nette des plus values réalisées de 37 millions d'euros, dont une augmentation de 75 millions sur les immeubles et une diminution de 112 millions d'euros pour les valeurs mobilières,
- La diminution de 64 millions d'euros des charges de placements.

## NOTE 24.2.1 - PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION (VENTILATION DES REVENUS PAR TYPE D'ACTIF) – FRANCE

En millions d'euros	30.06.2011					30.06.2010				
	Revenus et charges	Produits de cession	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total	Revenus et charges	Produits de cession	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total
Immeubles	223	90			313	210	22			232
Actions	199	(80)			119	123	33	(6)		150
Obligations	969	82	(16)		1 035	858	134	(32)		960
OPCVM actions	20	(11)	28		37	18	19	(2)		35
OPCVM : trésorerie des titres mis en pension		26	4		30					
Autres OPCVM de trésorerie		7	1		8					
OPCVM obligations	4	3	40		47	14	(4)	14		24
Intérêts sur dépôts espèces	2				2	1				1
Autres produits de placements	63	22	5	(103)	(13)	110	(23)	(135)	(3)	(51)
<b>Produits des placements</b>	<b>1 480</b>	<b>139</b>	<b>62</b>	<b>(103)</b>	<b>1 578</b>	<b>1 334</b>	<b>181</b>	<b>(161)</b>	<b>(3)</b>	<b>1 351</b>
Frais internes et externes de gestion	(195)				(195)	(157)				(157)
Autres charges des placements	(100)				(100)	(208)				(208)
<b>Charges des placements</b>	<b>(295)</b>				<b>(295)</b>	<b>(365)</b>				<b>(365)</b>
<b>Produits financiers nets de charges</b>	<b>1 185</b>	<b>139</b>	<b>62</b>	<b>(103)</b>	<b>1 283</b>	<b>969</b>	<b>181</b>	<b>(161)</b>	<b>(3)</b>	<b>986</b>
Plus values sur valeurs représentatives de contrats en UC			46		46			85		85
Moins values sur valeurs représentatives de contrats en UC			(71)		(71)			(32)		(32)
<b>Total Produits des placements nets de charges de gestion</b>	<b>1 185</b>	<b>139</b>	<b>37</b>	<b>(103)</b>	<b>1 258</b>	<b>969</b>	<b>181</b>	<b>(108)</b>	<b>(3)</b>	<b>1 039</b>

## NOTE 24.2.2 - PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION (VENTILATION DES REVENUS PAR TYPE D'ACTIF) - INTERNATIONAL

En millions d'euros	30.06.2011					30.06.2010				
	Revenus et charges	Produits de cession	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total	Revenus et charges	Produits de cession	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total
Immeubles	2	11			13	2	3			5
Actions	7	4			11	7	8			15
Obligations	172	13	1		186	175	9	(3)		181
OPCVM actions			2		2	1	1	1		3
OPCVM : trésorerie des titres mis en pension										
Autres OPCVM de trésorerie										
OPCVM obligations	(1)				(1)					
Intérêts sur dépôts espèces	6				6	8				8
Autres produits des placements	18	1	(1)	(82)	(64)	16	3	(1)	(6)	12
<b>Produits des placements</b>	<b>204</b>	<b>29</b>	<b>2</b>	<b>(82)</b>	<b>153</b>	<b>209</b>	<b>24</b>	<b>(3)</b>	<b>(6)</b>	<b>224</b>
Frais internes et externes de gestion	(7)				(7)	(7)				(7)
Autres charges des placements	(25)				(25)	(19)				(19)
<b>Charges des placements</b>	<b>(32)</b>				<b>(32)</b>	<b>(26)</b>				<b>(26)</b>
<b>Produits financiers nets de charges</b>	<b>172</b>	<b>29</b>	<b>2</b>	<b>(82)</b>	<b>121</b>	<b>183</b>	<b>24</b>	<b>(3)</b>	<b>(6)</b>	<b>198</b>
Plus-values sur valeurs représentatives des contrats en UC			15		15			17		17
Moins-values sur valeurs représentatives des contrats en UC			(12)		(12)			(18)		(18)
<b>Total Produits des placements nets de charges de gestion</b>	<b>172</b>	<b>29</b>	<b>5</b>	<b>(82)</b>	<b>124</b>	<b>183</b>	<b>24</b>	<b>(4)</b>	<b>(6)</b>	<b>197</b>

## NOTE 25 - CHARGES DES PRESTATIONS DES CONTRATS

## NOTE 25.1 – CHARGES DES PRESTATIONS DES CONTRATS – PAR SEGMENT OPERATIONNEL

En millions d'euros	30.06.2011			30.06.2010		
	France	International	Total	France	International	Total
<b>Sinistres</b>						
Payés aux assurés	(4 013)	(1 610)	(5 623)	(3 603)	(1 580)	(5 183)
<b>Variation dans les provisions techniques</b>						
Provisions pour sinistres à payer	(10)	108	98	(107)	83	(24)
Provisions mathématiques	(7)	88	81	(817)	45	(772)
Provisions en UC	(35)	(13)	(48)	(49)	(20)	(69)
Participation aux bénéfices	(713)	(55)	(768)	(544)	(77)	(621)
Autres provisions techniques	(87)	5	(82)	(35)	6	(29)
<b>Total charges de prestations des contrats d'assurance</b>	<b>(4 865)</b>	<b>(1 477)</b>	<b>(6 342)</b>	<b>(5 155)</b>	<b>(1 543)</b>	<b>(6 698)</b>

Les charges de prestations des contrats d'assurance s'élèvent à 6 342 millions d'euros au 30 juin 2011 par rapport à 6 698 millions d'euros au 30 juin 2010, soit une diminution de 356 millions d'euros.

Il est rappelé que le premier semestre 2010 avait été marqué par des événements climatiques en Europe et par une augmentation de la sinistralité.



## NOTE 26 - CHARGES ET PRODUITS DES CESSIONS EN REASSURANCE

## NOTE 26.1 – CHARGES ET PRODUITS DES CESSIONS EN REASSURANCE – PAR SEGMENT OPERATIONNEL

En millions d'euros	30.06.2011			30.06.2010		
	France	International	Total	France	International	Total
Frais d'acquisition et d'administration	29	10	39	15	8	23
Charges des sinistres	134	11	146	174	5	179
Variation des provisions techniques	9	(3)	6	11	11	22
Participation aux résultats		1	1	4	1	5
Variation de la provision pour égalisation						
<b>Produits sur cession en réassurance</b>	<b>174</b>	<b>19</b>	<b>192</b>	<b>205</b>	<b>25</b>	<b>230</b>
Primes cédées	(315)	(75)	(390)	(323)	(60)	(382)
Variation de primes non acquises						
<b>Charges sur cession en réassurance</b>	<b>(315)</b>	<b>(75)</b>	<b>(390)</b>	<b>(323)</b>	<b>(60)</b>	<b>(382)</b>
<b>Produits et charges des cessions en réassurance</b>	<b>(141)</b>	<b>(56)</b>	<b>(198)</b>	<b>(118)</b>	<b>(35)</b>	<b>(153)</b>

La baisse de la charge de sinistres cédée en France en 2011 s'explique par la non récurrence des événements climatiques des années précédentes.

**NOTE 27 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANTS****NOTE 27.1 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANTS PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

	30.06.2011			30.06.2010		
	France	International	Total	France	International	Total
Produits opérationnels non courants	16	7	23	28	9	37
Charges opérationnelles non courantes	(33)	(35)	(68)	(36)	(36)	(73)
Dotation à la provision sur écarts d'acquisition						
<b>Total autres produits et charges opérationnels non courants</b>	<b>(17)</b>	<b>(28)</b>	<b>(45)</b>	<b>(8)</b>	<b>(27)</b>	<b>(36)</b>

Le solde des autres produits et charges opérationnels non courants s'établit à -45 millions d'euros au 30 juin 2011 alors qu'il représentait une charge de 36 millions d'euros au 30 juin 2010.

Les principaux éléments constituant ce solde sont :

- Les amortissements des valeurs de portefeuille pour un montant global de -22 millions d'euros concernant les entités suivantes :
  - Groupama Assicurazioni : -11 millions d'euros ;
  - Groupama Garancia Biztosito : -4 millions d'euros ;
  - Les sociétés de courtage britannique : -3 millions d'euros ;
  - Groupama Seguros Espagne : -2 millions d'euros,
  - Groupama Basak Sigorta : -2 millions d'euros.
- Les frais de fusion engagés sur l'exercice représentent une charge globale d'un montant de -4 millions d'euros.

## NOTE 28 - CHARGES DE FINANCEMENT

En millions d'euros	30.06.2011	30.06.2010
Charges d'intérêts sur emprunts et dettes	(67)	(66)
Produits et charges d'intérêts - Autres		
<b>Total charges de financement</b>	<b>(67)</b>	<b>(66)</b>

La variation des dettes de financement sur la période n'a pas d'impact significatif sur le montant de la charge.

**NOTE 29 - VENTILATION DE LA CHARGE D'IMPOT****NOTE 29.1 - VENTILATION DE LA CHARGE D'IMPOT PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	30.06.2011			30.06.2010
	France	International	Total	Total
Impôt courant	(9)	(33)	(42)	(28)
Impôt différé	(36)	16	(20)	(23)
<b>Total charge d'impôt</b>	<b>(45)</b>	<b>(17)</b>	<b>(62)</b>	<b>(51)</b>

Le groupe a fait l'objet d'un contrôle fiscal en 2010. L'ensemble des redressements acceptés a été provisionné. En revanche, des redressements portant notamment sur le niveau jugé excessif par l'administration fiscale des provisions techniques en dommages aux biens et responsabilité ainsi que sur le risque de dépendance n'ont pas fait l'objet de provision. Le groupe considère en effet que les motifs de redressements sont fortement contestables et dispose d'arguments techniques dans le cadre d'un processus contentieux.

**NOTE 29.2 - RAPPROCHEMENT ENTRE LA CHARGE D'IMPOT TOTALE COMPTABILISEE ET LA CHARGE D'IMPOT THEORIQUE CALCULEE**

En millions d'euros	30.06.2011	30.06.2010
<b>Charge d'impôt théorique</b>	<b>(77)</b>	<b>(67)</b>
Impact des charges ou produits définitivement non déductibles ou non imposables	16	13
Impact des différences de taux d'imposition	(2)	3
Crédit d'impôts et diverses imputations		
Imputations des déficits antérieurs		
Déficits de l'exercice non activés		
Actifs d'impôts différés non comptabilisés		
Autres différences	1	
<b>Charge d'impôt effective</b>	<b>(62)</b>	<b>(51)</b>

L'impôt sur le résultat correspond à une charge globale (impôt différé et impôt sur les sociétés) de - 62 millions d'euros au 30 juin 2011 contre une charge de - 51 millions d'euros au 30 juin 2010.

Le taux effectif d'impôt s'établit à 27,49% au 30 juin 2011 contre 27% au 30 juin 2010.

Le détail du taux d'impôt théorique se présente comme suit :

En millions d'euros	30.06.2011		30.06.2010	
	Résultat consolidé avant impôt	Taux d'impôt théorique	Résultat consolidé avant impôt	Taux d'impôt théorique
France	183	34,43%	109	34,43%
Bulgarie	0	10,00%		10,00%
Chine	(1)	25,00%		
Espagne	19	30,00%	36	30,00%
Grèce	(10)	20,00%	(2)	24,00%
Hongrie	7	19,00%	12	19,00%
Italie	21	33,40%	32	32,32%
Portugal	1	26,50%	(1)	26,50%
Roumanie	1	16,00%	(3)	16,00%
Royaume-Uni	19	25,00%	13	28,00%
Slovaquie	(2)	19,00%	(3)	19,00%
Tunisie	1	30,00%	4	30,00%
Turquie	(15)	20,00%	(5)	20,00%
<b>Total</b>	<b>224</b>		<b>192</b>	

En 2011, les taux d'imposition théoriques ont été modifiés pour les filiales étrangères suivantes:

- Grèce : taux à 20% au 30 juin 2011 contre 24% au 30 juin 2010 ;
- Royaume-Uni : taux à 25% au 30 juin 2011 contre 28% au 30 juin 2010 ;
- Italie : taux à 33,4% au 30 juin 2011 contre 32,32% au 30 juin 2010.

D'autre part, le taux appliqué en Chine est de 25%.

## AUTRES INFORMATIONS

## NOTE 30 - ENGAGEMENTS DONNES ET REÇUS

## NOTE 30.1 - ENGAGEMENTS DONNES ET REÇUS – ACTIVITE BANCAIRE

En millions d'euros	30.06.2011	31.12.2010
Engagements de financement reçus		
Engagements de garantie reçus	253	167
Engagements sur titres à recevoir	23	
<b>Total engagements reçus au titre de l'activité bancaire</b>	<b>277</b>	<b>167</b>
Engagements reçus opérations en devise	79	23
Autres engagements reçus	11	14
<b>Total des autres engagements reçus au titre de l'activité bancaire</b>	<b>91</b>	<b>36</b>
Engagements de financement donnés	279	310
Engagements de garantie donnés	98	93
Engagements sur titres à livrer	6	
<b>Total engagements donnés au titre de l'activité bancaire</b>	<b>384</b>	<b>403</b>
Engagements donnés sur opérations en devises	92	23
Engagements donnés sur opérations sur instruments financiers		
<b>Total des autres engagements donnés au titre de l'activité bancaire</b>	<b>92</b>	<b>23</b>

Les engagements reçus hors bilan de l'activité bancaire s'élèvent à 277 millions d'euros.

Les engagements donnés sont marqués par une baisse des engagements accordés en faveur de la clientèle qui porte le montant total d'engagements donnés à 383 millions d'euros.

Pour les opérations de change au comptant, la situation au 30 juin 2011 fait état d'une position :

de devises achetées contre euros non encore reçues	79 millions d'euros
de devises vendues contre euros non encore livrés	92 millions d'euros

**NOTE 30.2 - ENGAGEMENTS DONNES ET REÇUS - ACTIVITES ASSURANCE ET REASSURANCE**

En millions d'euros	30.06.2011	31.12.2010
Avals, cautions et garanties reçus	575	566
Autres engagements reçus	1 254	1 413
<b>Total engagements reçus hors réassurance</b>	<b>1 829</b>	<b>1 979</b>
<b>Engagements reçus au titre de la réassurance</b>	<b>395</b>	<b>395</b>
Avals, cautions et garanties données	477	427
Autres engagements sur titres, actifs ou revenus	500	477
Autres engagements donnés	66	105
<b>Total engagements donnés hors réassurance</b>	<b>1 043</b>	<b>1 009</b>
<b>Engagements donnés au titre de la réassurance</b>	<b>1 810</b>	<b>1 810</b>
<b>Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance</b>		
<b>Autres valeurs détenues pour compte de tiers</b>		

Les **avals, cautions et garanties reçus** s'élèvent à 575 millions d'euros et sont composés principalement de nouveaux engagements reçus suite aux acquisitions de la société Asiban (88 millions d'euros) et des filiales d'assurance d'OTP Bank (304 millions d'euros).

Les **autres engagements reçus hors réassurance** s'élèvent à 1 254 millions d'euros et sont principalement constitués des éléments suivants :

- Des engagements dans le cadre de travaux de constructions menés par la société Silic à hauteur de 230 millions d'euros qui se décomposent en crédits confirmés non utilisés (192 millions d'euros) et en engagements résiduels sur des travaux en cours (38 millions d'euros) ;
- Des engagements dans le cadre d'opération d'acquisitions, cessions de sociétés à hauteur de 200 millions d'euros :
  - Garantie reçue de CGU France lors de l'acquisition de CGU Courtage par le Gan en 2002 (150 millions d'euros) ;
  - Garanties de passif reçues pour un montant global de 50 millions d'euros lors de l'acquisition de la société Nuova Tirrena ;
- De la facilité de crédit souscrite auprès d'un conglomérat de banques (Société Générale, HSBC France, Natixis, Crédit Agricole et Royal Bank of Scotland) pour 800 millions d'euros.

Les **avals, cautions et garanties données** s'élèvent à 477 millions d'euros et se composent principalement des opérations suivantes :

- Garantie donnée dans le cadre de la cession de la société Minster Insurance Company Limited (MICL) par Groupama UK évaluée à 53 millions d'euros. Cette société a été cédée au cours de l'exercice 2006 ;
- Dettes garanties par des suretés réelles dans le cadre d'investissements immobiliers réalisés par la société Silic pour un montant de 360 millions d'euros ;
- Cautions et garanties solidaires pour 64 millions d'euros.

**Les Autres engagements sur titres, actifs ou revenus**

Les autres engagements sur titres, actifs ou revenus sont constitués exclusivement dans le cadre de souscriptions dans des fonds communs de placement à risques (FCPR). Le montant de 500 millions d'euros correspond principalement à la différence entre l'engagement d'investissement des souscripteurs et le total des appels de fonds effectivement perçus.

## Les Autres engagements donnés

Les autres engagements donnés s'élèvent à 66 millions d'euros et sont composés principalement par les engagements résiduels sur travaux en cours menés par la société Silic pour un montant de 38 millions d'euros.

## Les Engagements non valorisés

### Clauses de « covenants » :

#### SILIC :

SILIC s'est engagée contractuellement à respecter plusieurs ratios financiers concernant la structure de bilan et la capacité de l'activité à couvrir les frais financiers.

Les ratios applicables à plus de 10% de l'endettement bancaire autorisé, tous concours confondus et en cumul, sont les suivants :

Ratios financiers	Dettes concernées (1)	Covenants	30.06.2011	2010	30.06.2010
• <u>Endettement bancaire net</u> Actifs immobiliers réévalués	84%	Ratio < 0,45 pour 17 % Ratio < 0,50 pour 67 %	40,4%	38,8%	40,0%
• <u>EBE (Ebitda)</u> Intérêts bancaires (2)	76%	Ratio > 3,0 (3) pour 8% Ratio > 2,5 pour 47% Ratio > 2 pour 21%	2,88 - 3,49	3,11 - 3,95	3,12 - 4,00
• <u>Actif immobilier Réévalué</u> Actif immobilier gagé	15%	Ratio > 2	4,37	4,15	4,05
• <u>Dettes gagées</u> Actif immobilier Réévalué	35%	Ratio < 0,20 pour 16 % Ratio < 0,25 pour 19%	10,3%	10,8%	11,5%
• Actif immobilier Réévalué	33%	Montant > 1 000 M€ pour 19% Montant > 1 500 M€ pour 14%	3 513	3 460	3 333
• Actif Net Réévalué	16%	Montant > 800 M€	2 016	2 040	1 915

(1) : Sur la base de l'endettement bancaire autorisé, hors application des éventuelles clauses de défaut croisé.

(2) : Selon les concours, intérêts capitalisés inclus ou exclus des "intérêts bancaires".

(3) : Le seuil de 3 se rapporte à un ratio "intérêts capitalisés exclus", soit 3.49 à fin juin 2011.

Au 30 juin 2011, comme les exercices précédents, SILIC respectait l'ensemble de ces covenants.

### Clauses « Trigger » :

#### Groupama SA :

Par ailleurs, dans le cadre des émissions de titres subordonnés (TSR et TSDI), Groupama SA bénéficie de clauses dites « trigger » :

Groupama SA a l'option de différer le paiement des intérêts de l'émission de TSR d'octobre 2009 de 750 millions d'euros dans le cas où la couverture de la marge de solvabilité du groupe est inférieure à 100%.

De même, dans le cadre de l'émission de TSDI de 500 millions d'euros de juillet 2005, Groupama SA a l'option de différer le paiement des intérêts de l'émission de TSDI dans le cas où la couverture de la marge de solvabilité du groupe est inférieure à 150%. Le groupe n'a pas utilisé cette faculté et a procédé au paiement du coupon le 6 juillet 2011.

Le déclenchement du « trigger » s'apprécie à la date d'arrêté précédant la date anniversaire (date de détachement du coupon).



**NOTE 31 - LISTE DES ENTITES DU PERIMETRE ET PRINCIPALES EVOLUTIONS DU PERIMETRE**

Les principales évolutions du périmètre de consolidation sont les suivantes :

**Scission de liasse - Entité individualisée**

La société Click Seguros filiale de la société Groupama Seguros en Espagne dont les données étaient reprises dans la liasse de Groupama Seguros, est désormais consolidée directement à l'aide d'une liasse de consolidation distincte.

L'activité d'assurances de Groupama SA en Chine a été filialisée dans le cadre de l'accord avec le groupe AVIC (Aviation Industry Corporation of China). Cette joint venture devra permettre aux deux partenaires de se développer dans le domaine de l'assurance non vie en République Populaire de Chine. La nouvelle entité se nomme Groupama Insurances China.

**Fusions**

La société Vieille Voie de Paray a été absorbée par la société Groupama Gan Vie le 3 janvier 2011 par transmission universelle de patrimoine (TUP).

La société Groupama Fund Pickers a été absorbée par la société Groupama Asset Management le 15 avril 2011.

Au Royaume-Uni, les activités de courtage de la société CHOICE QUOTE ont été scindées et apportées aux autres sociétés de courtage dans le cadre d'un plan de rationalisation des activités.

	Secteur d'activité	Pays	% contrôle	% Intérêt	Méthode	% contrôle	% Intérêt	Méthode
			30.06.2011			31.12.2010		
GROUPAMA S.A.	Holding	France	100,00	100,00	Sté Mère	100,00	100,00	Sté Mère
GIE GROUPAMA SI	GIE	France	88,44	88,42	IG	88,44	88,42	IG
GIE LOGISTIQUE	GIE	France	99,98	99,98	IG	99,98	99,98	IG
GROUPAMA GAN VIE	Assurance	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GAN PATRIMOINE	Assurance	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
CAISSE FRATERNELLE D'EPARGNE	Assurance	France	99,99	99,99	IG	99,99	99,99	IG
CAISSE FRATERNELLE VIE	Assurance	France	99,78	99,78	IG	99,78	99,78	IG
ASSUVIE	Assurance	France	50,00	50,00	IG	50,00	50,00	IG
GAN PREVOYANCE	Assurance	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA ASSURANCE CREDIT	Assurance	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA TRANSPORT	Assurance	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
MUTUAIDE ASSISTANCE	Assistance	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GAN ASSURANCES	Assurance	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GAN OUTRE MER	Assurance	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA PROTECTION JURIDIQUE	Assurance	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GAN EUROCOURTAGE	Assurance	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
AMALINE ASSURANCES	Assurance	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
LA BANQUE POSTALE IARD	Assurance	France	35,00	35,00	MEE	35,00	35,00	MEE
CEGID	Assurance	France	26,89	26,89	MEE	26,89	26,89	MEE
GROUPAMA SEGUROS de Vida Portugal	Assurance	Portugal	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GUNES SIGORTA	Assurance	Turquie	36,00	36,00	MEE	36,00	36,00	MEE
GROUPAMA SIGORTA	Assurance	Turquie	98,81	98,81	IG	98,81	98,81	IG
GROUPAMA SIGORTA EMEKLILIK	Assurance	Turquie	90,89	90,37	IG	90,89	90,37	IG
GROUPAMA Investment BOSPHORUS	Holding	Turquie	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA POISTOVNA SLOVAQUIE	Assurance	Slovaquie	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA ZIVOTNA SLOVAQUIE	Assurance	Slovaquie	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
STAR	Assurance	Tunisie	35,00	35,00	MEE	35,00	35,00	MEE
GROUPAMA ZASTRAHOVANE NON LIFE	Assurance	Bulgarie	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA JIVOTOZASTRAHOVANE LIFE	Assurance	Bulgarie	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA GARANCIA BIZTOSITO	Assurance	Hongrie	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA PHOENIX Hellenic Asphaltike	Assurance	Grèce	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA INSURANCES China	Assurance	Chine	100,00	100,00	IG			
GROUPAMA SEGUROS Espagne	Assurance	Espagne	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
CLICK SEGUROS	Assurance	Espagne	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GUK BROKING SERVICES	Holding	Royaume Uni	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA INSURANCES CY LTD	Assurance	Royaume Uni	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
CAROLE NASH	Courtage	Royaume Uni	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
BOLLINGTON LIMITED	Courtage	Royaume Uni	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
LARK	Courtage	Royaume Uni	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GREYSTONE	Courtage	Royaume Uni	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
HALVOR	Courtage	Royaume Uni	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
COMPUCAR LIMITED	Courtage d'ass.	Royaume Uni	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GRIFFITHS GOODS	Courtage d'ass.	Royaume Uni	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
CHOICE QUOTE	Courtage d'ass.	Royaume Uni				100,00	100,00	IG
GROSVENOR COURT SERVICES	Courtage d'ass.	Royaume Uni	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA ASSICURAZIONI (ex Nuova Tirrena)	Assurance	Italie	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA SEGUROS PORTUGAL	Assurance	Portugal	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA ASIGURARI	Assurance	Roumanie	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
OTP GARANCIA ASIGURARI	Assurance	Roumanie	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA ASSET MANAGEMENT	Gest. Portef	France	99,98	99,35	IG	99,98	99,35	IG
GROUPAMA FUND PICKERS	Gest. Portef	France				100,00	99,38	IG
GROUPAMA PRIVATE EQUITY	Gest. Portef	France	100,00	99,37	IG	100,00	99,37	IG
GROUPAMA BANQUE (ex Banque Finama)	Banque	France	99,37	99,37	IG	99,37	99,37	IG
GROUPAMA EPARGNE SALARIALE	Gest. Portef	France	100,00	99,37	IG	100,00	99,37	IG
GROUPAMA IMMOBILIER	Banque	France	100,00	99,37	IG	100,00	99,37	IG
SILIC	Immobilier	France	42,29	42,29	IG	42,36	42,36	IG
SEPAC	Immobilier	France	100,00	42,29	IG	100,00	42,36	IG
COMPAGNIE FONCIERE PARISIENNE	Immobilier	France	95,32	95,32	IG	95,32	95,32	IG
SCI DEFENSE ASTORG	Immobilier	France	100,00	95,32	IG	100,00	95,32	IG
GAN FONCIER II	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG

IG : Intégration globale

MEE : Mise en équivalence

	Secteur d'activité	Pays	%	%	Méthode	%	%	Méthode
			contrôle	Intérêt		contrôle	Intérêt	
			30.06.2011			31.12.2010		
IXELLOR	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
79 CHAMPS ELYSÉES	Immobilier	France	91,21	91,21	IG	91,21	91,21	IG
33 MONTAIGNE	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
CNF	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
RENNES VAUGIRARD	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
SOCIÉTÉ FORÊSTIÈRE GROUPAMA (ex-SCIFMA)	Immobilier	France	87,67	87,67	IG	87,67	87,67	IG
SCI TOUR GAN	Immobilier	France	100,00	98,92	IG	100,00	98,88	IG
VIEILLE VOIE DE PARAY	Immobilier	France				100,00	100,00	IG
SCI GAN FONCIER	Immobilier	France	100,00	98,92	IG	100,00	98,92	IG
261 RASPAIL	Immobilier	France	100,00	95,32	IG	100,00	95,32	IG
SOCOMIE	Immobilier	France	100,00	42,29	MEE	100,00	42,36	MEE
VICTOR HUGO VILLIERS	Immobilier	France	100,00	98,71	IG	100,00	98,71	IG
1 BIS FOCH	Immobilier	France	100,00	98,92	IG	100,00	98,92	IG
16 MESSINE	Immobilier	France	100,00	98,92	IG	100,00	98,92	IG
9 MALESHERBES	Immobilier	France	100,00	98,92	IG	100,00	98,92	IG
40 RENÉ BOULANGER	Immobilier	France	100,00	98,92	IG	100,00	98,92	IG
44 THÉÂTRE	Immobilier	France	100,00	98,92	IG	100,00	98,92	IG
97 VICTOR HUGO	Immobilier	France	100,00	98,92	IG	100,00	98,92	IG
19 GENERAL MANGIN (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
28 COURS ALBERT 1er (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
5/7 PERCIER (SASU)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
10 PORT ROYAL (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
102 MALESHERBES (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
12 VICTOIRE (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
14 MADELEINE (SASU)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
150 RENNES (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
204 PEREIRE (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
3 ROSSINI (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
38 LE PELETIER (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
43 CAUMARTIN (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
5/7 MONCEY (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
60 CLAUDE BERNARD (SASU)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
9 REINE BLANCHE (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
9 VICTOIRE (SAS)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
CÉLESTE (SAS)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
CHAMALIERES EUROPE (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
DOMAINE DE NALYS	Immobilier	France	69,57	69,57	MEE	69,57	69,57	MEE
DOMAINE DE FARES	Immobilier	France	31,25	31,25	MEE	31,25	31,25	MEE
CAP DE FOUSTE (SCI)	Immobilier	France	61,31	61,31	MEE	61,31	61,31	MEE
GROUPAMA PIPACT	Immobilier	France	31,91	31,91	MEE	31,91	31,91	MEE
SCA CHATEAU D'AGASSAC	Immobilier	France	25,00	25,00	MEE	25,00	25,00	MEE
SCIMA GFA	Immobilier	France	44,00	44,00	MEE	44,00	44,00	MEE
HAUSSMANN LAFFITTE IMMOBILIER (SNC)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
LABORIE MARCENAT	Immobilier	France	64,52	64,52	MEE	64,52	64,52	MEE
LES FRERES LUMIERE	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
99 MALESHERBES (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
6 MESSINE (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
PARIS FALGUIERE (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
VILLA DES PINS (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GAN INVESTISSEMENT FONCIER	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
FRANCE-GAN I D	OPCVM	France	43,99	30,78	MEE	41,69	29,15	MEE
GROUPAMA TRESORERIE I C	OPCVM	France				27,24	27,24	MEE
ASTORG TAUX VARIABLE D	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
ASTORG CASH G C	OPCVM	France	87,98	87,49	IG	96,60	96,05	IG
ASTORG CTT C	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
ASTORG PENSION C	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
ASTORG CASH MT C	OPCVM	France	97,96	97,96	IG	85,11	82,91	IG
GROUPAMA ALTERNATIF DYNAMIQUE C	OPCVM	France	81,67	81,67	IG	81,67	81,67	IG
GROUPAMA FP DETTE EMERGENTE	OPCVM	France	90,91	90,91	IG	89,32	89,32	IG
GROUPAMA ALTERNATIF EQUILIBRE C	OPCVM	France	79,50	79,50	IG	79,17	79,17	IG

IG : Intégration globale MEE : Mise en équivalence

	Secteur d'activité	Pays	% contrôle	% Intérêt	Méthode	% contrôle	% Intérêt	Méthode
			30.06.2011			31.12.2010		
GROUPAMA OBLIGATION MONDE I C	OPCVM	France	66,57	64,51	IG	66,42	64,37	IG
GROUPAMA CONVERTIBLES I D	OPCVM	France	83,98	81,85	IG	84,88	82,81	IG
GROUPAMA ETAT EURO CT I D	OPCVM	France	88,77	88,77	IG	89,06	89,06	IG
GROUPAMA AAEXA D	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA ACTIONS INTERNATIONALES I C	OPCVM	France	99,72	99,72	IG	99,71	99,71	IG
GROUPAMA CREDIT EURO I D	OPCVM	France	57,25	57,25	IG	55,56	55,56	IG
GROUPAMA CREDIT EURO I C	OPCVM	France	52,38	52,38	IG	49,29	49,29	MEE
GROUPAMA INDEX INFLATION EURO I D	OPCVM	France	100,00	96,89	IG	100,00	97,21	IG
ASTORG EURO SPREAD D	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 10 FCP	OPCVM	France	99,83	99,83	IG	99,83	99,83	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 9 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	99,99	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 8 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 7 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 6 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 5 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	99,97	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 4 FCP	OPCVM	France	83,33	83,33	IG	83,33	83,33	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 3 FCP	OPCVM	France	83,33	83,33	IG	83,33	83,33	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 2 FCP	OPCVM	France	83,33	83,33	IG	83,33	83,33	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 1 FCP	OPCVM	France	83,33	83,33	IG	83,33	83,33	IG
WASHINGTON INTER NOURRI 1 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON INTER NOURRI 2 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON INTER NOURRI 3 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON INTER NOURRI 0 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHING.ACT.EUROPEXEURO D	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 11 FCP	OPCVM	France	80,00	80,00	IG	80,00	80,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 12 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 13 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	99,94	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 14 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	99,99	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 15 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	99,96	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 16 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	99,99	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 17 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 18 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 19 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 20 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 21 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 22 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 23 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 24 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 25 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 26 FCP	OPCVM	France	88,89	88,89	IG	88,89	88,89	IG
ASTORG ACTIONS EURO I C	OPCVM	France	98,95	98,95	IG	98,88	98,88	IG
GROUPAMA CREDIT EURO LT I C	OPCVM	France	67,60	67,60	IG	53,15	53,15	IG
GROUPAMA EONIA I C	OPCVM	France	22,41	22,41	MEE	30,79	30,36	MEE
GROUPAMA US STOCK G D	OPCVM	France				59,38	59,38	IG
GROUPAMA CREDIT EURO LT G D	OPCVM	France	99,35	99,35	IG	99,53	99,53	IG
GROUPAMA CREDIT EURO G D	OPCVM	France	46,19	46,19	MEE	43,56	43,56	MEE

IG : Intégration globale      MEE : Mise en équivalence

Certaines entités immobilières sont consolidées par la méthode de mise en équivalence selon un processus dit "simplifié". Ce processus consiste à reclasser au bilan la valeur des parts et le compte courant de financement dans le poste "placements immobiliers", et au compte de résultat, les dividendes ou quote-part des résultats des sociétés sur la ligne "revenus des Immeubles".

<b>Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2011</b>
--

**PricewaterhouseCoopers Audit**

63, rue de Villiers  
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

**Mazars**

Tour Exaltis  
61, avenue Henri Régnault  
92400 Courbevoie

**Rapport des commissaires aux comptes  
sur l'information financière semestrielle 2011  
des comptes consolidés condensés**

---

Aux Actionnaires  
**GROUPAMA S.A.**  
8-10, rue d'Astorg  
75008 Paris

Mesdames, Messieurs,  
Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société Groupama SA, relatifs à la période du 1er janvier 2011 au 30 juin 2011, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration dans un contexte caractérisé par une crise des finances publiques de certains pays de la zone euro et en particulier la Grèce, dont les effets sont décrits dans les notes 6.6 et 6.7 de l'annexe. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

## 1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en oeuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe de la partie 2.2 des « principes, méthodes et périmètre de consolidation » relatif aux nouvelles normes d'application obligatoire, et en particulier la norme IAS 24 révisée qui n'a pas d'incidence sur les états financiers au 30 juin 2011.

## 2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Neuilly sur Seine et Paris La Défense, le 3 août 2011

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Mazars

Eric Dupont

Christine Billy

Jean-Claude Pauly

Maxime Simoen

## **Attestation du responsable du Rapport Financier Semestriel**

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le premier semestre 2011 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant en première partie du présent Rapport présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Paris, le 31 août 2011

Jean Azéma

**Directeur général**